DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13431 – 4,50 F · Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : André Fontaine · – MARDI 5 AVRIL 1988

Les tensions en Amérique centrale

Guignol à Panama

Comment s'en débarrasser ? Après plus de quarante-cinq jours de « bras de fer », Washington n'a toujours pas su répondre à la question, et le général Noriega tient encore les rênes du pouvoir à Panama. L'homme a incontestablement de la ressource et de la rouerie ; il sait aussi jouer à fond sur les sentiments antiaméricains d'une partie de la population, et il y a quand même quelque chose de ridicule à voir l'une des deux super-puissances s'acharner en vain depuis un mois et demi contre un général sans doute d'opérette, à coup sûr de « série noire ».

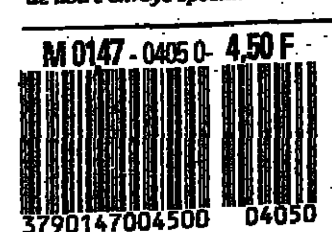
Hormis la force militaire, les Etats-Unis n'ont pourtant pas lésiné sur les moyens de pression. La guerre financière, commerciale et monétaire est totale. Le pays est littéralement paralysé par les grèves et la disparition des dollars, la seule monnaie connue sur les bords du canal. Le président constitutionnel, déchu par le chef de l'armée, se cache quelque part ; son successeur, désigné également par le général Noriega, n'est pratiquement reconnu par aucun pays. Il n'empêche : l'homme fort de Panama est toujours là, entouré par sa garde prétorienne, avec laquelle il a eu l'intelligence de partager une partie des bénéfices naguère réalisés grâce au trafic de drogue qu'on lui reproche aujourd'hui à Washington après l'avoir longtemps toléré.

Il y a mieux, si l'on peut dire : le chef de bande s'est fait idéologue. L'ancien agent stipendié de la CIA s'est transformé en pourfendeur de l'impérialiste, en laudateur des expériences cubaine et nicaraguayenne, en protecteur du fameux canal dont l'histoire résume celle du pays. Il a su trouver là le point faible du dossier américain. Personne, en effet, ne peut exclure que sous couvert de croisade morale les Etats-Unis ne cherchent en fait l'abrogation des accords en vertu desquels le canal doit passer sous contrôle panaméen à la fin du siècle. Conclus par le président Carter et le général Torrijos, ces accords n'ont été acceptés qu'avec maintes réticences par les Etats-Unis.

Quoi qu'il en soit, il reste toujours à Washington à « terminer le travail », c'est-à-dire à mettre en déroute le coriace général. D'où les bruits de bottes qu'on entend depuis quelques jours. Mais l'administration américaine est toujours divisée sur les moyens à mettre en œuvre. Paradoxalement, c'est le département d'Etat et son chef, le placide George Shultz, qui se montrent les plus va-t-en-guerre. Le secrétaire d'Etat aurait même proposé une opération commando pour enlever l'ancien allié ! Echaudés par de récentes expériences au Liban et à la Grenade, les responsables du Pentagone se montrent infiniment plus prudents. Ils font valoir que plus de quarante mille Américains vivent sur place, qu'un sabotage du canal est toujours à craindre et que les hommes de la garde nationale paraissent déterminés.

La sagesse, dans ces conditions, serait d'offrir une porte de sortie au général détesté. L'Espagne s'est déclarée disposée à l'accueillir et les Etats-Unis sont prêts à abandonner les poursuites judiciaires entamées contre lui pour trafic de drogue. Mais l'obstiné renâcle et en demande davantage, quitte à accroître le gâchis et à faire couler le sang. La séance de guignol tropical va-t-elle tourner au drame ?

(Lire page 6 l'article de notre envoyé spécial à Panama.)



M 0147 - 0405 0 - 4,50 F
3790147004500 04050

Doutes sur un accord durable entre sandinistes et « contras »

Le report de la « rencontre historique » entre les sandinistes et la Contra, qui devait avoir lieu le mercredi 6 avril à Managua, renforce le scepticisme sur la mise en œuvre des accords de Sapoa, et l'attentisme observé par le gouvernement nicaraguayen et la population, ainsi que par les rebelles et plus encore par la communauté exilée. Malgré l'entrée en vigueur du cessez-le-feu de soixante jours, le 1er avril, de nombreux problèmes restent encore en suspens : la délimitation des zones de regroupement des rebelles, ou, plus largement, l'ouverture de réelles discussions politiques.

MANAGUA
de notre envoyé spécial

« *Sapoa, c'est pour l'instant à peine une espérance, tout juste une porte entrouverte.* » Le secrétaire général chargé de l'information du Parti social-chrétien (opposition), M. Miguel Angel Manzanares, n'est guère enthousiaste. Avant même que soit connue l'annulation de la rencontre de Managua, il affiche un prudent scepticisme, insistant sur l'absence de manifestations de joie dans le pays, le jour même de la signature de l'accord.

En fait, en ce début du mois d'avril, Managua et le Nicaragua tout entier s'apprêtaient surtout à célébrer les fêtes pascales. Dès le mercredi 30 mars, à la mi-journée, l'étrange capitale s'est vidée de beaucoup de ses habitants pour un long week-end. Dans cette ville au centre invisible, où les ravages du dernier tremblement de terre sont toujours présents, ministères, ambassades, restaurants et commerces avaient fermé leurs portes. Les plus aisés ont quitté le pays pour des vacances à Miami, le Guatemala ou San José de Costa Rica. Les plus chanceux ont pris le chemin des plages nicaraguayennes du Pacifique. Les plus aisés ont quitté le pays pour des vacances à Miami, au Guatemala ou à San-José-de-Costa-Rica. Les plus chanceux ont pris le chemin des plages nicaraguayennes du Pacifique. Les autres ont participé aux processions qui marquent le vendredi saint dans toutes les agglomérations.

DENIS HAUTIN-GUIRAUD.

(Lire la suite page 6.)

Pour imposer des négociations sur les territoires occupés

M. George Shultz s'adresse directement à l'opinion israélienne

Les territoires occupés ont connu la semaine la plus sanglante depuis le 8 décembre dernier, avec dix-sept Palestiniens tués, dont dix durant le week-end. Arrivé le dimanche 3 avril à Jérusalem, le secrétaire d'Etat américain George Shultz, qui s'est adressé par l'intermédiaire de la presse et de la télévision à l'opinion israélienne, a déclaré que « le moment était venu d'agir ». Le premier ministre M. Itzhak Shamir, a pour sa part indiqué qu'il doutait fort que la nouvelle navette de M. Shultz puisse déboucher sur une « percée ».

(Lire page 2 l'article d'ALAIN FRACHON.)



Le dilemme de la Jordanie

AMMAN
de notre envoyée spéciale

A la veille de l'arrivée de M. Shultz à Amman, la presse jordanienne s'emporte contre le secrétaire d'Etat américain, particulièrement peu épargné par les caricaturistes dont l'un le représente porteur d'une colombe morte dans la main. Les éditorialistes sont quasi unanimes à s'interroger sur le sens de ce retour ; à quoi bon, écrivent-ils en substance, si les Etats-Unis ne sont pas capables de faire la moindre pression sur Israël ?

Mais si on insiste t nt sur l'intransigeance israélier .e c'est aussi pour faire ressortir le fait qu'aucun pays arabe n'a, jusqu'à maintenant, rejeté complètement le plan Shultz. Comme tous les protagonistes visités par le secrétaire d'Etat américain, la Jordanie n'a pas donné officiellement de réponse à son initiative de paix.

Amman, dit-on de source bien informée, va donc demander à M. Shultz une série de précisions portant, notamment, sur le rôle de la conférence internationale, la répression contre les Palestiniens, la phase intérimaire, etc., autant de points sur lesquels les divergences demeurent totales entre les interlocuteurs.

Malgré toutes ces réserves, l'initiative américaine est jugée importante à Amman dans la mesure où c'est la première fois, depuis le plan Reagan du 1er septembre 1983, que les Etats-Unis s'engagent avec autant de détermination dans la recherche d'une solution. Cela explique les efforts faits par le roi Hussein pour convaincre ses pairs arabes de ne pas rejeter en bloc cette initiative.

FRANÇOISE CHIPAUX.

(Lire la suite page 2.)

Un entretien avec M. François Guillaume

« L'agriculteur doit changer de mentalité »

Pour faire faire aux décisions prises à Bruxelles de limiter les productions, de geler les prix et les terres agricoles, le ministre de l'agriculture, M. François Guillaume, invite dans l'entretien qu'il nous a accordé, les agriculteurs à privilégier la qualité.

« Les mesures communautaires prises à Bruxelles ces derniers temps sont le plus souvent restrictives : gel des prix, limitation des productions. En quoi ces mesures peuvent-elles gêner votre action, et en quoi peuvent-elles être une menace pour l'agriculture en France ?

– La menace essentielle qui pesait sur l'agriculture française était de voir la Communauté – c'est-à-dire nos partenaires – refuser les moyens financiers nécessaires au soutien des marchés agricoles.

» Le gouvernement français estimait donc primordial d'obtenir pour les cinq prochaines années un financement de la politique agricole commune à partir des dépenses agricoles réelles de 1987 indexées sur l'évolution du PNB.

» Nous avons atteint notre objectif. C'était, au demeurant, la contrepartie nécessaire aux efforts qui sont demandés aux agriculteurs pour adapter leur production aux réalités du marché. Ainsi, le revenu agricole et notre capacité d'exportation seront préservés.

– Parmi les mesures qu'il fallait accepter, il y avait les quotas laitiers que vous aviez naguère combattus et que le premier ministre a lui-même dénoncés en termes virulents.

– J'ai en effet d'autant plus critiqué les quotas laitiers décidés en 1984 que j'avais proposé dès 1979 un système qui rendait les Etats coresponsables. Les Etats qui ne voulaient plus payer auraient mis en place chez eux des quotas de production. Ce système n'a malheureusement jamais été retenu. Maintenant, les quotas sont devenus une réalité. Nous ne pouvons qu'en tenir compte tout en développant des action de restructuration.

» Je rappelle que nous avons depuis mars 1986 dégagé 2,4 milliards à cet effet, et agi pour que les pays tiers producteurs adoptent des disciplines de production analogues à celles prises par la CEE.

– Votre projet de loi de modernisation de l'agriculture n'a pu être voté, et nous savons combien vous le regrettez. Quels sont aujourd'hui les moyens et les conditions de modernisation de l'agriculture ?

– Vaste problème ! Tout d'abord, je crois qu'il faut être tout à fait réaliste. Il y a une situation, dans la Communauté et au niveau mondial, d'excédents de production par rapport à la demande solvable. Dans ce contexte, il faut maîtriser la production.

Propos recueillis par
ERIC FOTTORINO
et FRANÇOIS SIMON.

(Lire la suite page 17.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Etranger

Les troubles dans les territoires occupés

Le secrétaire d'Etat américain semble en appeler directement à l'opinion israélienne

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Ce n'est pas dans les pratiques de la diplomatie traditionnelle, mais le secrétaire d'Etat américain paraît bien être revenu en Israël plus pour s'adresser à l'opinion qu'aux dirigeants du pays. Il est difficile de ne pas y voir une tentative de pressions ouvertes à l'égard du premier ministre, M. Itzhak Shamir, et de son parti, le Likoud, plus que jamais opposés à l'initiative de M. George Shultz. La démarche du diplomate américain ressemble fort à une prise de position publique dans le débat qui divise le gouvernement d'« union nationale », à quelques mois des élections israéliennes.

Avertissement feutré

Ainsi arrivé à Jérusalem au soir d'un week-end particulièrement sanglant, M. Shultz a eu pour premier souci de multiplier dimanche les contacts avec la presse israélienne. Déclaration préliminaire à l'aéroport, rencontre avec les rédacteurs en chef de tous les journaux du pays, enfin intervention à la télévision, alors que les entretiens avec les principaux responsables ne devaient commencer que lundi.

Le message n'est pas nouveau ; ce qui l'est, c'est ce désir de convaincre, par-delà les réticences que suscite le projet américain. *« Les négociations, ça marche le moment est venu d'agir »*, a dit M. Shultz. Il a rappelé les grandes lignes de sa proposition : réunion d'une conférence internationale qu'il devra parrainer, sans influencer des négociations directes entre Israël et ses voisins arabes. S'adressant implicitement à M. Shamir, qui ne veut pas entendre parler de cette conférence, M. Shultz a répété que son plan constituait un *« tout non dissociable »*. Toutes les parties concernées, a-t-il expliqué, ont été informées de ce dispositif par lettre *« et bien sûr chacun y a trouvé quelque chose à redire, mais c'est un ensemble dont chaque élément est essentiel et qui doit être considéré comme tel »*.

Le secrétaire d'Etat a souligné que les Palestiniens devaient être associés, depuis le début, par l'intermédiaire d'une organisation jordano-palestinienne (dont l'OLP ne veut pas). S'adressant cette fois, mais toujours implicitement, à l'organisation de M. Yasser Arafat, M. Shultz a indiqué que seuls pourraient participer aux négociations ceux qui reconnaissent le droit à l'existence d'Israël.

Sur le ton de l'avertissement feutré à M. Shamir, il a relevé à la télévision que son plan *« donnait toute satisfaction au président Reagan et au Congrès »*, et qu'il attendait maintenant une réponse : *« Ce serait très grave de perdre une chance d'aller vers la paix, et c'est pourtant ce qui se passerait si on (me) disait non. »*

Quelques heures avant l'arrivée de son hôte, M. Shamir avait déjà fait part de son pessimisme.
Lors d'une visite en Cisjordanie, il déclarait qu'il doutait fort que la nouvelle navette de M. Shultz puisse déboucher sur une « percée ». Devançant les critiques dont il fait l'objet, il répondait à l'avance à M. Shultz: *« Non je ne suis pas un extrémiste qui dit non à tout: je suis un des dirigeants les plus modérés de la région. »* Il se livrait enfin à une singulière appréciation de la situation dans les territoires, affirmant qu'y régnait aujourd'hui *« un calme presque total »*.

Un week-end meurtrier

Le week-end venait de s'avérer comme étant un des plus meurtriers depuis le début de la révolte en Cisjordanie et à Gaza (deux morts dimanche, six le samedi et deux vendredi). Côté palestinien, l'humeur n'en était pas moins à la détermination ; on ne commentait guère la mission Shultz ; ni les péripéties d'une vie politique israélienne souverainement ignorée. Dans les conversations glanées ici ou là, un seul leitmotiv : *« Tenir, continuer le mouvement, car, si on arrête, on aura fait cela pour rien. »*

« Continuer », disait-on à Bethléem, vide de pèlerins en cette période pascale, toutes rues désertes, survolées par un avion d'observation de l'armée et flanquées de soldats qui, sur les toits, scrutaient à la jumelle le dédale de la vieille ville. C'est là, tôt samedi matin, que débutèrent les premiers incidents. Ce fut d'abord un épisode du conflit de pouvoir qu'est la bataille du commerce. L'armée était intervenue pour obliger les commerçants à baisser leur rideau durant les heures d'ouverture *« autorisées » par la direction du soulèvement*. Des pierres ont volé, maintenant à distance les soldats, qui ont tiré des grenades lacrymogènes, des projectiles en caoutchouc, puis des balles réelles.

Un jeune homme de vingt-trois ans a été tué : l'armée a affirmé qu'il s'apprêtait à lancer un cocktail Molotov ; plusieurs témoins ont assuré que ce n'était aucunement le cas. Sa mort a suscité une manifestation de plusieurs centaines de personnes, puis une échauffourée générale. Les femmes n'ont pas été les moins actives, distribuant seaux d'eau et grappes d'oignons pour lutter contre les gaz lacrymogènes.

Quelques heures plus tôt, des patrouilles de l'armée — selon un communiqué officiel — avaient été prises à partie alors qu'elles entraient dans deux villages proches de Ramallah (nord de Jérusalem) ; deux Palestiniens ont été tués. Au même moment, en pleine ville de Gaza, des soldats étaient attaqués — et l'un d'eux blessé — à coup de couteau de boucherie, alors qu'ils voulaient procéder à des arrestations. Un soldat a ouvert le feu : trois agresseurs de la patrouille ont été tués.

Ces dernières semaines, le rythme des affrontements meurtriers s'est accéléré. Y a-t-il une politique plus systématique de l'usage des armes à feu de la part de l'armée ? Le ministre de la défense, M. Rabin, répondait dimanche : *« Nous adaptons nos moyens à la situation. »*

De source militaire, on réplique que les attaques contre les patrouilles (notamment à l'arme blanche) seraient de plus en plus nombreuses et brutales. Mais M. Rabin expliquait aussi que c'était maintenant l'armée qui *« prenait l'initiative »* des opérations, faisant sentir sa présence dans tous les territoires, même là où il n'y a pas de troubles. Objectif : briser cette guerre d'usure que les Palestiniens veulent *« continuer »*.

ALAIN FRACHON.

Morts par électrocution

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Khalil Hamzawi, un Palestinien de dix-huit ans, est mort électrocuté, le dimanche 3 avril, parce que l'armée lui avait ordonné d'aller décrocher un drapeau palestinien fixé en haut d'un pylône électrique. L'incident — rapporté par des Palestiniens et confirmé par un porte-parole de l'armée — a eu lieu dans le camp de réfugiés d'Askar, près de Naplouse (nord de la Cisjordanie).

Selon les habitants du camp, le jeune homme a apparemment été arrêté au hasard alors qu'il transportait des amandes. Les soldats lui ont intimé d'aller décrocher le drapeau qui pendait le long d'une ligne de haute tension. Khalil Khamzawi a obtempéré. Essayant d'abord avec un morceau de bois, puis avec des pinces métalliques ; c'est en utilisant ce dernier ustensile qu'il a été électrocuté. Les soldats ont immédiatement emporté son corps, de peur que l'annonce de sa mort ne suscite des manifestations dans le camp.

Au nord de Naplouse, à Tulkarem, un deuxième Palestinien, âgé de quinze ans, est mort dimanche, électrocuté lui aussi, alors qu'il s'efforçait, seul, d'aller installer un drapeau palestinien sur un pylône électrique.

Cette campagne pour afficher un peu partout l'emblème palestinien est devenue une des manifestations importantes du soulèvement dans les territoires occupés — et l'armée entend s'y opposer. En général, la plupart des implantations juives de Cisjordanie arborent le drapeau israélien — sans se soucier de ce que peuvent bien en penser les Palestiniens.

A.F.

Le dilemme de la Jordanie

(Suite de la première page.)

En effet, même si elle n'aboutit à rien maintenant, elle pourrait être reprise par la prochaine administration américaine, surtout si le vice-président Bush remporte l'élection de novembre. Et pourquoi, ajoute-t-on ici, les Arabes devraient-ils apparaître comme les plus intransigeants puisque M. Shamir semble prêt à jouer ce rôle ! Le roi Hussein voudrait donc que les pays arabes mettent au point une réponse coordonnée qui soit un document de référence.

C'est dans cette perspective qu'Amman a multiplié les efforts pour faire ajourner (ce qui semble aujourd'hui quasiment fait) le sommet arabe extraordinaire qui devait être consacré aux territoires occupés et qui aurait dû se tenir à Alger avant le 18 avril, date du début du jeûne du Ramadan. Ce sommet, dont la demande de convocation avait été faite par l'Algérie, aurait, pense-t-on à Amman, radicalisé les positions, rendant ainsi caducs les efforts américains. De source américaine, on ne cachait pas non plus que la tenue d'une telle réunion aurait marqué la fin du processus de paix.

Lutte verbale

De plus, ce sommet aurait été d'abord celui du chef de l'OLP, constituant une *« revanche »* après celui d'Amman où M. Yasser Arafat avait été quelque peu oublié. Cette perspective n'est guère prisée dans la capitale jordanienne, même si le soulèvement dans les territoires occupés a amené Amman à reprendre le dialogue interrompu depuis 1986 avec l'OLP. *Mais il ne semble pas que* les rencontres entre MM. Zeïd Rifaï, premier ministre jordanien, et Abou Mazen, membre du comité exécutif de la centrale palestinienne, aient donné jusqu'à maintenant de grands résultats. La lutte verbale jordano-palestinienne pour la mise au point de la résolution sur la Palestine lors de la dernière session ministérielle de l'Organisation de la conférence islamique, où Amman a tenté de s'opposer, sans succès, à la mention explicite *« d'un Etat palestinien indépendant sous la direction de l'OLP, avec Jérusalem pour capitale »*, en a donné une nouvelle preuve.

Il n'en demeure pas moins que le soulèvement en Cisjordanie et à Gaza a constitué un dur réveil pour la Jordanie qui s'est vu rejetée en bloc par l'ensemble des Palestiniens de l'intérieur. *« Certes, nul ne se faisait ici trop d'illusions*, affirme un expert, *mais ils ne pensaient pas qu'Arafat était si fort dans les territoires occupés. »*

Constatation qui a conduit les dirigeants jordaniens à tenter de coordonner leur position avec l'OLP. Le roi Hussein a invité à cet effet le chef de l'OLP dans la capitale jordanienne mais, à son tour, M. Arafat n'est pas pressé d'accepter cette offre. De source palestinienne on indique que le chef de l'OLP ne veut pas *« faire ce cadeau »* au roi, ne serait-ce que parce qu'un tel geste serait très mal ressenti dans les territoires occupés où les accusations contre la Jordanie sont particulièrement violentes.

Voie étroite

L'épisode du communiqué numéro dix de la Direction nationale unifiée du soulèvement palestinien appelant les trente députés de Cisjordanie à démissionner du Parlement jordanien est significatif à cet égard. Le représentant de l'OLP à Amman, convoqué par M. Zeïd Rifaï, a certes nié que cet appel figure dans ce communiqué mais une telle demande a bien été faite par les Palestiniens de l'intérieur, moins contraints que l'OLP à tenir compte des réalités régionales ou internationales.

La voie est d'autant plus étroite pour Amman que le soulèvement constitue une menace interne pour le royaume qui, outre sa population d'origine palestinienne, abrite plus de huit cent mille réfugiés dont deux cent mille environ vivent dans les dix camps que compte la Jordanie. Or, *s'il est quasi impossible de connaître* l'état d'esprit des Palestiniens de Jordanie tant leurs situations diffèrent, il est certain que la population des camps est à fond derrière l'OLP.

Depuis le début du soulèvement, la Jordanie présente ainsi une situation quelque peu paradoxale. Si la presse et la télévision donnent une très large place à la répression israélienne dans les territoires occupés, si les collectes gouvernementales et privées se multiplient en faveur de la population de Cisjordanie ou de Gaza, aucune manifestation de rue — comme d'ailleurs dans la plupart des pays arabes — n'est tolérée. La surveillance a été encore renforcée autour des camps palestiniens. Des arrestations ont aussi été effectuées ; on les estime à *une centaine depuis* le début du soulèvement. L'interpellation de M. Tayssir Zibri, membre du bureau politique du Front démocratique pour la libération de Palestine, membre du Conseil national palestinien et frère du numéro deux du Front populaire de Georges Habache, est venue s'ajouter le 29 mars à celles, officiellement annoncées fin décembre, de vingt-trois membres du FPLP qui, selon le ministre de l'intérieur, projetaient de *« fomenter des troubles »*.

Garantie soviétique

L'hostilité des Palestiniens de l'intérieur et la crainte qu'inspire cette situation font d'ailleurs dire à un certain nombre de Jordaniens qu'il vaudrait peut-être mieux penser d'abord à la sécurité du royaume, et abandonner toute revendication sur la Cisjordanie.

On n'en est certes pas là côté officiel, mais nul ne cache que la période qui s'annonce risque d'être difficile. C'est sans doute la raison pour laquelle Amman multiplie les contacts avec Moscou dans l'espoir, d'une part, que les Soviétiques puissent assouplir quelque peu la position de l'OLP, notamment pour obtenir l'accord de la centrale palestinienne sur sa participation à la conférence internationale dans une délégation jordano-palestinienne et, d'autre part, pour avoir une certaine garantie soviétique dans tout processus de règlement. La visite à Moscou que doit effectuer très prochainement M. Arafat sera à cet égard une indication intéressante.

En attendant, le principal souci des dirigeants jordaniens est de ne pas tuer tout espoir de règlement dans la mesure où le vide, pense-t-on, ne pourrait que conforter le radicalisme des extrémistes israéliens comme palestiniens.

FRANÇOISE CHIPAUX.

● **Bénédiction papale.** — Bien que protestant, le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, qui achevait une visite de deux jours à Rome, avant de se rendre en Israël, a assisté, le dimanche 3 avril, à la grand-messe pascale célébrée à la basilique Saint-Pierre. Accompagné de son épouse, catholique, Hélène, il a été salué cordialement, à la fin de la cérémonie, par Jean-Paul II, avec lequel il avait eu la veille un entretien d'une demi-heure. Evoquant, au cours d'une conférence de presse son départ pour le Proche-Orient, M. Shultz a estimé que personne ne pouvait *« se faire d'illusions sur la possibilité d'une solution immédiate et miraculeuse »*, mais qu'il s'agissait de faire prévaloir *« la politique et la diplomatie »* sur *« les armes et la violence »*. (Corresp.)

Diplomatie

Après l'assassinat de Dulcie September

Harlem Désir demande la rupture des relations diplomatiques avec l'Afrique du Sud

Selon le rapport d'autopsie pratiquée à l'Institut médico-légal, Dulcie September, représentante de l'ANC (mouvement de lutte contre l'apartheid) pour la France, la Suisse et le Luxembourg, a été tuée, le 29 mars à Paris, de deux balles tirées à bout portant dans la tête.

Les enquêteurs de la brigade criminelle avaient pourtant découvert six douilles de 22 Long Rifle sur le palier du bureau de l'ANC au quatrième étage du 28, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e, où gisait le corps de la militante. Le tueur ayant pu difficilement rater sa cible à quatre reprises, à si faible distance, les policiers s'interrogent sur la présence de ces douilles. Le parquet, qui observe la plus grande discrétion *« afin de ne pas gêner l'enquête »*, n'a pas encore ordonné l'ouverture d'une information.

Alors que le congrès de SOS-Racisme était réuni depuis le samedi 2 avril à Noisiel (Seine-et-Marne), deux cents délégués se sont rendus devant l'ambassade d'Afrique du Sud, 59, quai d'Orsay, à Paris, pour y déposer une gerbe à la mémoire de Dulcie September. Emmenée par le président de SOS-Racisme, Harlem Désir, la délégation est arrivée devant la représentation diplomatique aux cris de *« Botha t'es foutu, SOS est dans la rue ! »*, *« L'apartheid a la couleur du sang, ni noir ni blanc ! »*.

Dans une courte allocution, Harlem Désir a déclaré : *« Nous sommes venus pour accuser le représentant du régime de Pretoria d'avoir tué Dulcie September, comme il a tué tant d'hommes et de femmes qui refusent le régime raciste de l'apartheid. Assez de compromissions avec ce régime. Nous demandons la rupture des relations diplomatiques et économiques avec Pretoria et le renvoi de l'ambassadeur d'Afrique du Sud. »*

Les manifestants ont observé ensuite une minute de silence à la mémoire *« de celle qui était la véritable représentante du peuple d'Afrique du Sud »* et se sont dispersés sans incident.

Pour sa part, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti socialiste, invité dimanche du « Grand Oral » de Pacific-FM, a déclaré *« si des informations suffisamment précises* (...) *mettent en cause, comme on peut le penser, l'Afrique du Sud, je pense que le minimum serait que le gouvernement demande le rappel de notre ambassadeur* (...). Ce rappel serait nécessaire, même si ces informations *« ne peuvent pas être prouvées juridiquement »*. *« Je n'ai pas d'informations particulières*, a poursuivi M. Jospin, *sur ceux qui sont ses assassins* (...), *je constate simplement qu'actuellement le gouvernement sud-africain fait assassiner des leaders de l'ANC un peu partout dans le monde, en Afrique mais aussi parfois en Europe. »*

Le premier secrétaire du Parti socialiste s'est en outre *« étonné »* que le ministre de la justice, M. Albin Chalandon, *« dise, tout à coup, avec l'air de baisser les bras : « Vous savez, si un groupe veut véritablement assassiner quelqu'un, on ne peut rien faire. »* Une telle déclaration pourrait, selon M. Jospin, *« encourager d'une certaine façon »* le terrorisme *« au moment où le gouvernement se vante de sa politique de fermeté »*.

Les représentants de l'ANC à Paris et M. James Stuart, membre du comité exécutif national, ont, enfin, appelé à *« participer massivement »*, le samedi 9 avril, aux obsèques de Dulcie September *« toutes les organisations, tous les jeunes, tous les hommes et femmes de la région parisienne qui condamnent ce lâche assassinat et ont à cœur la solidarité avec la cause du peuple sud-africain dans sa lutte pour la liberté et la dignité »*.

POINT DE VUE

« Rompez maintenant »

par Pierre-André Albertini

LUNDI 28 mars 1988, à 10 000 *kilomètres de Paris*, dans un quartier périphérique de Gaborone, capitale du Botswana, un commando attaque une habitation. Des décombres, on retire quatre corps carbonisés, trois femmes et un homme pratiquement méconnaissables. *Au cours de l'après-midi*, dans un communiqué de presse, le gouvernement sud-africain revendique cette attaque et la justifie ainsi : ces quatre personnes étaient membres de l'African National Congress (ANC).

Meurtres, lettres et colis piégés, plasticages, raids éclairs effectués par des commandos, bombardements aériens : la liste est longue, au Botswana et dans les autres pays limitrophes de l'apartheid, des méthodes employées et des actes terroristes perpétrés par les agents et militaires sud-africains, pour parvenir à leurs fins : l'élimination des dirigeants et des cadres de l'ANC à l'étranger.

Les Françaises et les Français situent mal certainement le Botswana et Gaborone. Mais, le mardi 29 mars, ils ont brutalement découvert sur leur sol les méthodes et la politique du gouvernement sud-africain à l'encontre du principal mouvement d'opposition à l'apartheid. L'assassinat, à Paris, de Dulcie September est le premier attentat réussi contre un *représentant* de l'ANC *dans un pays* occidental. Qu'il ait eu lieu dans notre pays n'est peut-être pas le fait du hasard.

Après ce meurtre sur le territoire français, on ne peut plus se payer de mots. On ne peut pas se satisfaire des condamnations de principe de l'apartheid par le gouvernement français. La compagnie Total a le monopole de la fourniture de produits pétroliers à la police sud-africaine. La France fournit à l'Afrique du Sud les licences lui permettant de fabriquer sur place des armes automatiques, des blindés, des hélicoptères, des avions de combat...

La France doit enfin entendre la voix du peuple sud-africain. Son appel est clair. C'est à Paris, les 30 et 31 mai 1985, lors du Carrefour international des droits de l'homme, que Winnie Mandela nous adressait le message suivant : *« Nous vous disons : rompez avec l'Afrique du Sud. Ne rompez pas dans deux ans, ne rompez pas dans un mois. Nous vous en supplions, rompez maintenant. »*

Selon le « Sunday Times »

Jérusalem s'est engagé secrètement à vendre de la haute technologie militaire à la Chine

Londres *(AFP)*. — Le gouvernement israélien a récemment conclu un accord secret avec Pékin afin de vendre à l'armée chinoise des ogives de missiles et des armes anti-chars ulta-perfectionnées fabriquées en Israël, a indiqué, le 3 avril, l'hebdomadaire dominical britannique *Sunday Times*.

Le journal, citant les services de renseignement occidentaux, affirme également qu'Israël aide la Chine à mettre au point son propre avion de combat. Selon l'hebdomadaire conservateur, cette coopération militaire secrète entre Jérusalem et Pékin pourrait avoir commencé dès 1980. *Le Sunday Times* affirme détenir la preuve qu'Israël a dépêché à Pékin, en novembre 1987, une délégation d'experts militaires de haut rang, voyageant avec de faux passeports philippins, afin de signer un accord de défense secret avec les autorités chinoises.

Le journal précise que l'opération a été supervisée par le consul général d'Israël à Hongkong, M. Reuben Mehrav, un ancien membre du Mossad (services secrets israéliens). Ce dernier, ajoute le *Sunday Times*, a travaillé en collaboration étroite avec une compagnie israélienne basée dans la colonie britannique — Palindent — qui, selon l'hebdomadaire, sert de couverture à la Société israélienne d'armements IMI (Israel Military Industries, principal fournisseur d'armes et de munitions de Tsahal) pour le marché asiatique.

Israël n'entretient aucune relation diplomatique avec la Chine.

[A. Jérusalem, le ministre israélien de la défense, M. Itzhak Rabin, a qualifié les informations du *Sunday Times* de *« tout simplement absurdes »*].

de la Jordanie

la Chine

Proche-Orient

Le conflit du Golfe

Fin de la trêve de la guerre des villes

La trêve unilatérale observée par l'Irak à l'occasion de la visite à Bagdad du premier ministre turc a pris fin le dimanche 3 avril, six heures après le départ de M. Ozal pour Ankara. Dans la soirée, l'Irak a affirmé avoir repris ses raids aériens contre des *« cibles économiques »* en Iran, mais n'a pas fait état de tirs de missiles sol-sol contre des villes iraniennes.

Téhéran a confirmé la reprise des bombardements irakiens mais a affirmé qu'ils avaient visé des *« objectifs civils »* à Tabriz et à Ispahan. Bagdad, pour sa part, a annoncé que ses troupes avaient repoussé dans la nuit de samedi à dimanche une attaque navale iranienne menée par quinze vedettes contre le terminal irakien désaffecté de Mina El Amiq, situé à une trentaine de kilomètres de la péninsule de Fao. Les Irakiens ont reconnu par ailleurs la perte, dimanche, d'un appareil au cours d'un raid aérien contre une batterie de missiles anti-aériens Hawk iranienne, quelque part en Iran.

Samedi, l'Irak avait affirmé que ses forces armées avaient *« liquidé définitivement »* les rebelles kurdes lors d'une opération lancée contre leurs bases dans la région de Qara- Dagh, *située dans la province de* Souleymanieh, dans le nord-est de l'Irak. Un communiqué militaire irakien affirme que les troupes de Bagdad ont également *« détruit »* les bases des rebelles kurdes dans douze autres régions et *« nettoyé »* deux secteurs dans la gouvernorat de Souleymanieh. L'Irak avait affirmé, le 19 mars, que ses forces avaient réussi à occuper des bases de la *« rebellion »* kurde dirigée par le *« traître »* Jalal Talabani, le chef de l'Union patriotique du Kurdistant irakien. Un porte-parole de l'UPK avait affirmé par la suite que les forces kurdes maintenaient l'essentiel de leurs positions dans la région de Souleymanieh mais avaient dû évacuer certaines de leurs bases à la suite de bombardements irakiens à l'arme chimique.

A ce propos, M. Jalal Talabani a affirmé, dimanche, au cours d'un entretien téléphonique à l'Associated Press, que les Irakiens avaient exécuté samedi, dans un camp militaire, près de quatre cents civils kurdes atteints par des bombes chimiques dans la région de Qara-Dagh. Les blessés, qui étaient convoyés ver un hôpital de Souleymanieh, avaient été faits prisonniers par l'armée irakienne. – *(AFP, AP.)*

Pas de cessez-le-feu sans désignation de l'agresseur

réaffirme Téhéran à la veille de négociations à l'ONU

TÉHÉRAN
de notre envoyé spécial

A la veille de la reprise de négociations à l'ONU pour tenter une nouvelle fois de mettre fin au conflit irano-irakien, l'Iran a adopté sa tactique habituelle, celle qui, depuis l'été dernier, lui a permis d'éluder tous les appels au cessez-le-feu tout en prenant soin de ne pas les rejeter formellement, autrement dit, de ne rien céder de ses exigences... sur un ton d'apparente conciliation.

Vice-ministre iranien des affaires étrangères, M. Mohamed Larijani, qui doit se rendre à New-York pour y rencontrer le mercredi 6 et le jeudi 7 avril M. Perez de Cuellar, a expliqué dimanche à quelques journalistes occidentaux qu'il allait *« poursuivre »* ses discussions avec le secrétaire général des Nations unies *« dans un esprit coopératif »*. Mais, a-t-il immédiatement souligné, *« le régime de Bagdad paiera pour toutes les atrocités qu'il a commises »* et *« l'Iran n'est pas disposé à payer pour l'agression »* de l'Irak. M. Larijani compte *« insister »* (auprès de M. Perez de Cuellar et de la Communauté internationale) *« sur la nécessité de déterminer les responsabilités dans le conflit »*.

Considérant l'Irak comme un *« agresseur défait »* – *« mais combien de revers faudra-t-il à l'Irak pour qu'il admette sa défaite »*, – le vice-ministre a expliqué sur un ton égal que son pays voulait que *« le régime irakien soit comptable de tous ses actes »*. Même si M. Larijani se déclare prêt à *« négocier »*, ses propos font clairement apparaître l'intention de l'Iran de n'en pas démordre : un cessez-le-feu n'est pas envisageable sans désignation de *« l'agresseur »*, à savoir l'Irak. Et le vice-ministre entend bien insister sur ce point auprès de M. Perez de Cuellar. M. Larijani insistera en outre pour que *la communauté internationale* prenne *« des mesures concrètes »* contre l'Irak et ne se contente plus de *« déclarations »* à propos des *« crimes »* irakiens, tels que l'utilisation d'armes chimiques et la guerre des villes.

A l'heure même où se terminait la trêve unilatérale de trois jours décidée par Bagdad dans cette interminable guerre des villes, M. Larijani a annoncé que Tabriz (grande cité du nord-ouest de l'Iran) et Ispahan venaient d'être bombardées et fait état d'un premier bilan de dix morts et quinze blessés. Les Irakiens ayant proposé une prolongation de la trêve aux conditions qu'ils avaient déjà émises le 10 mars et que Téhéran avait rejetées comme *« absurdes »*, M. Larijani s'est gardé de toute réponse tranchée. Parmi les conditions irakiennes figurent, d'une part, la nécessité que le dernier missile soit tiré par l'Irak et, d'autre part, la fin de toute offensive terrestre. *« Nous n'avons pas été les premiers à utiliser les missiles, et n'aurions aucune fierté à être les derniers »*, a-t-il dit, mais pour ajouter que les Iraniens *« puniraient les Irakiens sur la ligne de front. Personne n'est fondé à commettre des crimes sous conditions »*, a conclu M. Larijani.

Repli sur de maigres défenses

La population de Téhéran, victime directe – plusieurs centaines de Téhéranais ont payé de leur vie la poursuite de la guerre des villes, – s'est pour sa part repliée sur les maigres défenses dont elle dispose contre les missiles irakiens. Ainsi, après les avoir évacués jeudi, au début de la trêve, de nombreux habitants ont commencé, dès dimanche après-midi, à regagner les grands hôtels de la capitale, où ils espèrent trouver des murs plus solides que ceux de leurs habitations.

En tout état de cause, la menace a monté d'un cran dans l'esprit d'une grande partie de la population de Téhéran, craignant que les Irakiens ne munissent leurs missiles de têtes chimiques. Armes chimiques à propos desquelles M. Larijani a renouvelé l'avertissement iranien : si la communauté internationale ne fait rien pour empêcher Bagdad d'utiliser les gaz, *« nous utiliserons tous les moyens dont nous disposons »* et, a-t-il affirmé, *« nous avons la capacité »* de faire plier *« l'agresseur »*.

Les ratés de la cohabitation

M. Larijani a ensuite abordé le problème des relations entre la France et l'Iran. Si celles-ci ne se sont pas améliorées, en dépit de *« pas positifs ces derniers temps »*, la responsabilité en incombe à la cohabitation, ou plutôt à des ratés dans cette cohabitation, a-t-il dit. Le vice-ministre iranien des affaires étrangères s'est tout de même montré légèrement optimiste, estimant qu'il n'y avait *« aucune raison »* pour que les relations entre les deux pays ne s'améliorent pas, et allant même jusqu'à déceler de *« bons »* signes pour l'avenir.

« Les relations entre la France et l'Iran, a-t-il dit, *ont souffert de l'incompréhension française des réalités de la révolution, et, après des pas positifs ces derniers temps, le problème est venu de difficultés internes à Paris. »* L'Iran, a-t-il ajouté, *« éprouve des difficultés à trouver une ligne unie* (côté français) *et à savoir avec qui traiter, M. Chirac ou M. Mitterand »*.

Reste, selon M. Larijani, qu'un rapprochement serait tout autant dans l'intérêt de la France que de l'Iran et ne pourrait que se faire au *« bénéfice »* des deux pays. Interrogé sur le sort des otages français au Liban, le vice-ministre s'est borné à souhaiter la libération de *« tous les otages »* au Liban, y compris les quatre Iraniens, dont un diplomate enlevé en 1982 à Beyrouth.

YVES HELLER.

Ankara s'inquiète de l'avance iranienne dans le nord de l'Irak

ANKARA
de notre correspondant

Rentré, le dimanche 3 avril, à Ankara, après une visite officielle de trois jours en Irak, le premier ministre turc, M. Turgut Özal, a énergiquement démenti les *« spéculations »* faisant état de la possibilité d'une intervention militaire turque dans le conflit irako-iranien : des articles en ce sens s'étaient multipliés dans la presse turque depuis le bombardement, la semaine dernière, par deux avions iraniens du poste frontière, sur l'axe commercial qui assure le ravitaillement de l'Irak – second partenaire commercial de la Turquie – et surtout depuis l'avancée iranienne sur Kirkuk, *dans le* nord de l'Irak. M. Ozal, qui s'était également rendu il y a un mois à Téhéran, a qualifié les déplacements de troupes d'élite turques dans la zone frontalière et la mise en état d'alerte des aéroports de la région de *« mouvements saisonniers et de routine »*.

Deux raisons, économique et politique, expliquent l'inquiétude d'Ankara face à l'avancée iranienne. C'est de Kirkuk que part l'oléoduc qui assure à la Turquie le tiers de son approvisionnement en pétrole. Par ailleurs, la région est en partie déjà contrôlée par les indépendantistes kurdes de Jalal Talabani et de Massoud Barzani alliés de Téhéran. Le possible établissement d'un Etat kurde indépendant, aidé par l'Iran, ne manquerait pas de renforcer en Turquie même les séparatistes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) qui viennent de relancer leur action armée interrompue par l'hiver.

A l'appui des hypothèses interventionnistes, s'ajoute l'existence d'une minorité turque estimée à un million de personnes dans le nord de l'Irak. Le rattachement par l'Angleterre de Mossoul et Kirkuk à l'Irak en 1926 continue d'alimenter, dans certains milieux minoritaires de la droite nationaliste turque, un discours irrédentiste.

Dans les milieux politiques et militaires, on estime cependant que toute intervention serait contraire à l'intérêt national, ne serait-ce que parce que, en cas de succès, elle déplacerait à l'intérieur des frontières turques le puissant mouvement indépendantiste kurde d'Irak. Devant aussi faire face à des revendications territoriales de la part de la Syrie (dans la région d'Alexandrette) et inquiète d'une relance sur la scène internationale des revendications arméniennes sur l'est du pays à la faveur des événements d'URSS, la Turquie est plus que jamais attachée au *statu quo* territorial.

Pris entre les dangers réels de l'avancée iranienne et ceux, non moins grands, de l'aventure militaire, sommé de s'engager davantage par les deux belligérants avec lesquels il entretient des rapports économiques d'importance sensiblement égale, le gouvernement n'a pas d'autre choix que de réaffirmer la politique de « neutralité active » qu'il suit depuis le début du conflit, sans arriver jamais à exercer une réelle médiation.

MICHEL FARRÈRE.

Asie

L'impasse de la négociation sur l'Afghanistan

Visite-surprise de M. Chevardnadze à Kaboul

M. Chevardnadze est arrivé, le dimanche 3 avril, à Kaboul pour s'entendre, avec le président Najibullah, sur *« différentes options »* en cas d'échec de la négociation de Genève, dans l'impasse depuis plus de trois semaines. Reprochant aux Etats-Unis et au Pakistan de faire obstacle à un accord, le ministre soviétique des affaires étrangères a notamment déclaré, au début de cette visite qui n'avait pas été annoncée : *« Dans ce contexte, il est indispensable de se mettre d'accord avec la direction afghane sur les différentes variantes d'action sous tous leurs aspects, au cas où le processus de Genève ne donnerait pas les résultats escomptés. »*

Entre-temps, après un séjour au Maroc, où il a confirmé que les négociations se poursuivaient sur la reconduction de l'accord de coopération militaire conclu par les deux pays en 1982 (1), le secrétaire américain à la défense, M. Frank Carlucci, est arrivé lundi à New-Delhi pour une visite de trois jours, au cours de laquelle il sera reçu par M. Rajiv Gandhi. Il doit ensuite se rendre à Islamabad, pour y discuter des problèmes de défense du Pakistan et du conflit afghan.

M. Diego Cordovez, médiateur de l'ONU entre Kaboul et Islamabad, a jugé vendredi que *« l'heure de vérité approchait »* à Genève. En d'autres termes, il estime qu'il n'y aurait pas lieu de poursuivre les pourparlers de Genève au-delà de cette semaine. L'URSS ayant encore rejeté catégoriquement, vendredi, l'idée américaine d'une poursuite de l'aide militaire à la résistance, en cas d'accord à Genève, l'impasse demeure donc totale sur ce point crucial.

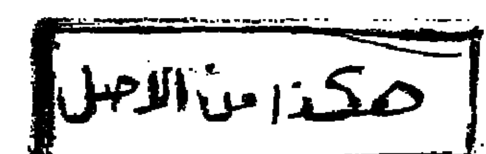
Sur place, selon des diplomates occidentaux, les Soviétiques auraient sensiblement augmenté leurs opérations d'approvisionnement ces dernières semaines. De leur côté, plusieurs chefs de la résistance ont confirmé ne plus recevoir de missiles antiaériens Stinger, de fabrication américaine. En revanche, des groupes de résistants auraient été dotés de missiles antichars Milan, de fabrication franco-allemande.

Selon la chaîne de télévision américaine ABC, qui cite les enregistrements d'un *satellite militaire américain*, des unités de Kaboul auraient déjà relevé des garnisons soviétiques.

Des nouvelles d'Alain Guillo

Après avoir rendu visite, samedi, à Alain Guillo, le chargé d'affaires français à Kaboul a annoncé qu'il l'avait trouvé *« en bonne santé »*. Un communiqué du Quai d'Orsay indique que *« M. Lambert a pu lui remettre les lettres et les colis reçus pour lui et a pu constater que M. Guillo recevait les lettres et les colis qui lui étaient adressés »*. Capturé en septembre dernier et condamné, depuis, à dix ans de prison, le journaliste français bénéficierait de meilleures conditions de détention ces dernières semaines.

(1) Cet accord américano-marocain vient à expiration dans deux mois. M. Carlucci s'est déclaré *« déçu »* par le niveau d'aide militaire américaine au Maroc pour 1988, lequel est évalué à quelque 40 millions de dollars, contre 36 millions pour 1987. Enfin, concernant l'éventualité de l'achat d'appareils F-16 américains par le Maroc, il s'est borné à indiquer que l'offre de Washington demeurait *« valable »*. Rabat n'a toujours pas pris de décision au sujet de l'acquisition d'une vingtaine d'appareils, qui fait également l'objet de discussions avec la firme française Marcel Dassault pour un contrat portant sur des Mirage 2000.





Une ambition : l'Europe

Mon ambition est une France forte dans une Europe puissante.

Pour cela je me fixe deux objectifs :

1. Assurer la place de la France dans le grand marché européen de 1993.

C'est pourquoi je veux :

– **réformer l'ensemble de notre fiscalité** pour qu'elle cesse de nous handicaper dans la compétition européenne. Ceci implique : la diminution et l'harmonisation (par suppression des taux majorés) de la TVA ; la réduction de l'impôt sur les sociétés à 33,33 %, la réduction du taux maximal de l'impôt sur le revenu à 50 % ;

– assurer la solidité du Franc et favoriser la création d'une monnaie européenne en garantissant, par une loi organique, l'**autonomie de la Banque de France** ;

– favoriser l'équilibre entre les grandes régions françaises et les autres régions européennes par une politique énergique de **décentralisation**, par le développement des moyens modernes de communication ainsi que par une politique d'aménagement de l'espace rural.

2. Construire une Confédération politique européenne disposant d'une **diplomatie**, d'une défense et d'une monnaie communes :

– pour la **monnaie**, par la création d'un système de réserve européen formé par les Banques centrales des pays membres de la Communauté ;

– pour la **défense**, par la constitution d'un pôle européen de défense auquel la force française de dissuasion et les forces françaises conventionnelles, dont la modernisation sera assurée, apporteront une contribution essentielle.

Cette Confédération sera une étape vers les **Etats-Unis d'Europe**.

Cinq engagements

1. PRIORITÉ À L'ÉDUCATION

A l'horizon de l'an 2000, la jeunesse française devra être la plus instruite et la mieux formée d'Europe.

– Pour cela je ferai adopter, avant le 1er janvier 1989, un **plan décennal de rénovation du système d'éducation**. Il permettra d'assurer la liberté de l'enseignement, de lutter contre l'échec scolaire dès les premières années d'école, de garantir l'égalité des chances, de développer les bourses, de revaloriser la situation matérielle et morale des enseignants, de donner une pleine capacité d'initiative aux établissements scolaires publics et privés et aux universités, *d'ouvrir toutes les formations sur l'entreprise et sur l'Europe.*

– Pour favoriser l'emploi, **la formation technique et professionnelle** sera cogérée par l'Etat et par les entreprises. **L'apprentissage** sera développé de façon à devenir, comme dans d'autres pays, une filière de formation pleine et entière, égale aux autres.

2. UNE DYNAMIQUE POUR L'EMPLOI

Je suis décidé à relever le défi du chômage.

La France peut réussir, comme ses partenaires européens, à créer des emplois. Pour cela, il faut renforcer la solidité financière de nos entreprises et les rendre compétitives en Europe et dans le monde. Il faut jouer la carte de l'intelligence française.

J'utiliserai quatre moyens principaux:

– des **baisses d'impôt** générales et durables en faveur de **l'investissement**, de la **création** et de la **transmission** des entreprises de l'agriculture, de l'industrie, du commerce, de l'artisanat, et des services;

– la **révision des mécanismes de la taxe professionnelle** qui pénalisent l'emploi et l'investissement ainsi que la réduction progressive des charges qui pèsent sur les entreprises;

– un effort national de **formation** technique et professionnelle;

– une **recherche scientifique et technique** de niveau international; je veux porter à 3 % du PIB le montant de l'effort de recherche public et privé.

Les deux premières séries de mesures interviendront avant la fin de 1988.

3.UNE NOUVELLE SOLIDARITÉ

Je veux faire de la société française une société plus juste et plus fraternelle.

La solidarité entre les Français doit renforcer la **famille**, sauvegarder la sécurité sociale, s'exercer pleinement en faveur des agriculteurs, se manifester davantage à l'égard des handicapés, éliminer la pauvreté, aider celles et ceux qui souffrent de solitude.

En ce qui concerne les **personnes âgées** je maintiendrai le pouvoir d'achat des retraites. Je prendrai les mesures nécessaires à l'augmentation du nombre des maisons de retraite, en particulier médicalisées, et au développement de l'aide à domicile.

Je prendrai immédiatement trois mesures:

– le doublement de **l'allocation parentale d'éducation**, ou, au choix des familles, son extension sur six ans au taux actuel. Cette allocation sera complétée par des facilités de formation pour maintenir et développer la valeur professionnelle des mères de famille;

– l'établissement d'un **revenu social garanti** pour ceux qui sont dans l'incapacité réelle de travailler;

– l'institution d'une **aide sociale personnalisée** aux victimes de la nouvelle pauvreté.

4.LA PARTICIPATION POUR LA DÉMOCRATIE

Je m'engage à favoriser la participation démocratique de tous les Français à la vie de la nation.

Je proposerai une réforme constitutionnelle permettant d'élargir le champ du **référendum**.

Les **femmes** devront être présentes et nombreuses à tous les niveaux de décision et de pouvoir.

J'encouragerai l'intéressement et la **participation des salariés** au développement des entreprises.

Je favoriserai le développement de la vie associative.

Un nouveau **pacte national des libertés locales** sera conclu avec les communes, les départements, les régions. Les départements d'outre-mer seront appelés à participer pleinement à la gestion de leurs affaires.

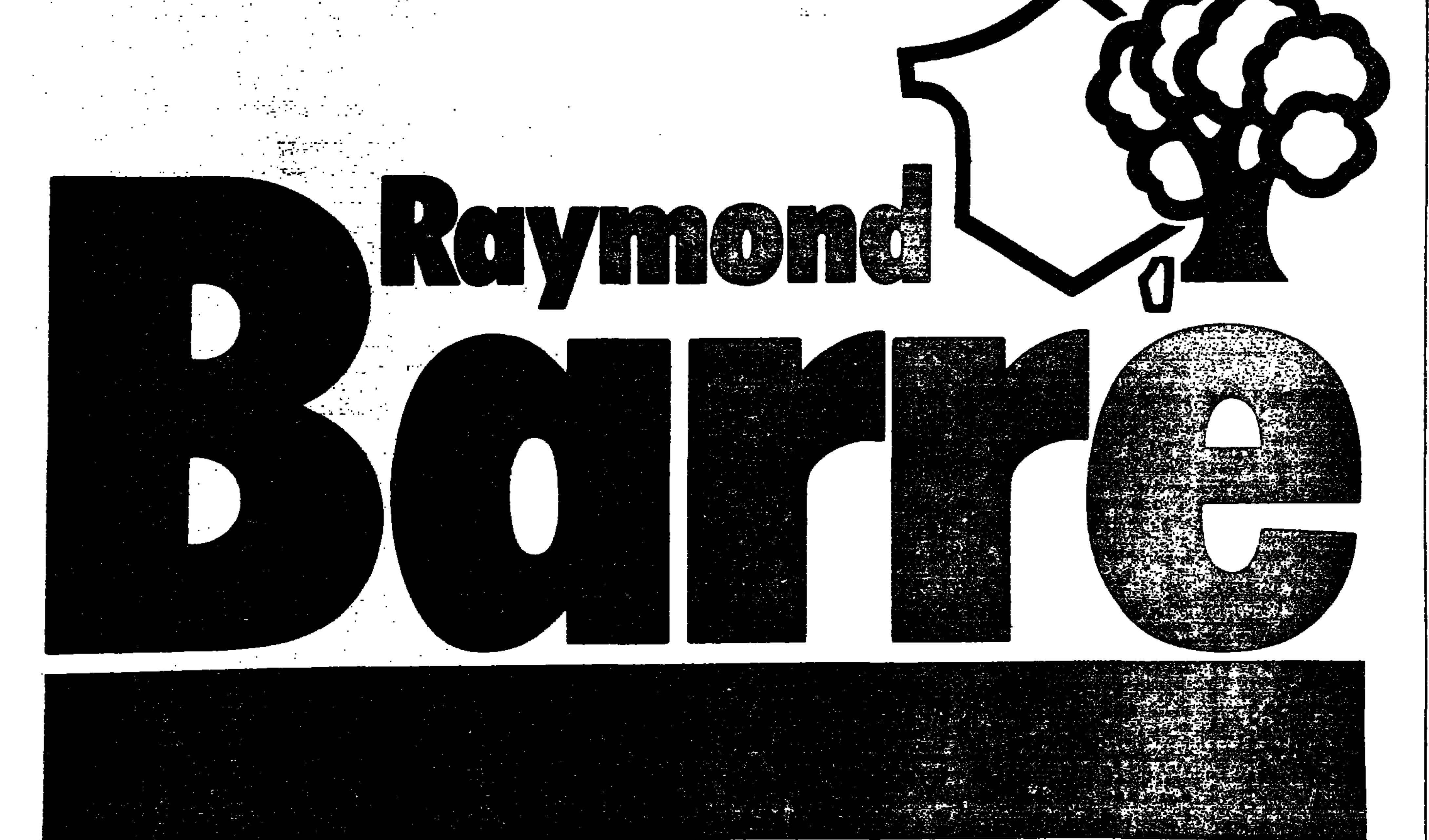
Le libre accès de tous aux valeurs de la **culture** sera garanti, en particulier par l'élévation progressive des crédits du ministère de la Culture à 1 % du budget de l'État, et par une politique ambitieuse de la création audiovisuelle.

5.UN ÉTAT IMPARTIAL

L'État ne doit pas être la chose d'un parti. Il ne doit pas *être soumis à des intérêts particuliers. Il doit garantir* l'indépendance des juges, la liberté de la presse, de la radio et de la télévision, ainsi que celle des entreprises.

La fonction publique ne doit pas être politisée: le nombre des emplois publics à la disposition de l'autorité politique sera fortement réduit.

Si je suis élu Président de la République, je considérerai comme une de mes responsabilités primordiales de garantir l'impartialité de l'État.



Asie

CHINE

Les autorités accepteraient le retour sous conditions du dalaï-lama au Tibet

Le panchen-lama a déclaré, le lundi 4 avril, au cours d'une conférence de presse à Pékin, que si le dalaï-lama reconnaissait la souveraineté *chinoise sur le Tibet et acceptait de rentrer en* Chine, il aurait le droit de résider à Lhassa comme il l'exige. Pékin n'avait, auparavant, jamais accepté cette condition du dieu-roi exilé. Le second chef religieux tibétain a donné cette assurance en soulignant toutefois que le dalaï-lama, à qui Pékin promet le titre honorifique de vice-président de l'Assemblée nationale populaire, devrait s'abstenir de toute *« activité séparatiste »* une fois rentré au Tibet.

D'autre part, le panchen a affirmé que l'émeute du 5 mars avait fait cinq morts (le bilan officiel était d'un seul mort tandis que des témoins disaient en avoir dénombré près de trente), dont un lama battu par les émeutiers et deux manifestants tués par des tirs d'armes à feu. Il a, enfin, reconnu que les cadres s'entêtant encore aujourd'hui dans des *« erreurs gauchistes »* héritées de la révolution culturelle étaient trop nombreux pour que le régime puisse les mettre à pied, et qu'il fallait donc *« les rééduquer patiemment »*.

Le panchen-lama, un rallié difficile...

PÉKIN
de notre correspondant

La vie de l'actuel panchen-lama, numéro deux de la hiérarchie religieuse tibétaine, mais détenteur d'une autorité spirituelle presque aussi grande que le dalaï-lama, se confond avec l'histoire de l'annexion du Toit du monde par la Chine communiste. Pékin avait fait de lui une des marionnettes politiques les plus dérisoires du siècle. Sort injuste,fruit d'événements sur lesquels Goinbo Cedan (c'est son nom d'enfant), né en 1938 dans une famille de paysans pauvres du Qinghai (partie intégrante de l'ex « Grand Tibet »), n'a jamais eu la moindre emprise.

Il a trois ans, lorsque le clergé de la secte jaune du lamaïsme, manipulé par le Kuomintang, décèle en lui, en 1941, la dixième réincarnation du premier panchen-lama, qui régnait au quinzième siècle. La convoitise chinoise sur le Toit du monde ne date pas d'hier : en mandarin, le nom du Tibet se dit « Richesses (naturelles) de l'Ouest »...

Mais le gamin a des concurrents (c'est souvent le cas dans les successions au Tibet). Une bonne dizaine, à en croire aujourd'hui le dalaï-lama. L'entourage de ce dernier – qui n'a que quatre ans de plus que le *futur panchen-lama* – reste longtemps divisé sur le choix du prétendant au titre. Finalement, en 1949, à la veille de perdre la guerre civile, les nationalistes imposent leur candidat. Quelques semaines plus tard, les communistes vainqueurs récupèrent *à leur profit* le deuxième enfant-roi du Tibet.

La biographie officielle chinoise de Panchen Erdeni Qoigyi Gyaincain (c'est son titre complet) fait commencer sa véritable carrière politique le 1er octbre 1949. Il envoie alors, à en croire Pékin, un message à Mao Zedong et à Zhu De, chef de l'armée communiste, saluant la fondation de la République populaire de Chine et souhaitant que le Tibet soit *« libéré au plus tôt »*.

Même aujourd'hui, le fait de cautionner ainsi, par la supplique d'un enfant de onze ans, l'entrée des troupes chinoises au Tibet l'année suivante ne dérange pas la propagande officielle. Mieux, dès 1951, le panchen-lama, âgé de treize ans, est reçu par Mao à Pékin, et élu, la même année, membre du Comité *national de la Conférence* consultative politique du peuple chinois, seul organe législatif d'alors. En 1952, quelque temps après l'arrivée des troupes chinoises à Lhassa, M. panchen-lama retourne dans la capitale tibétaine, puis est installé *par les Chinois à Chigatse* pour y présider une hiérarchie concurrente de celle du dalaï-lama, et sous tutelle chinoise.

Les camps de « rééducation »

Puis vient le deuxième voyage à Pékin, en 1954, en compagnie du dalaï-lama. Tous deux sont députés du Tibet à la première session de l'Assemblée nationale populaire, le Parlement dont vient de se doter la Chine. On leur trouve un strapontin au comité permanent, on leur assure que l'Etat tibétain ne sera pas démembré. Ils sont envoyés en mission en Inde (fin 1956) alors même que la deuxième phase de l'annexion est engagée.

La Chine a-t-elle attendu que le panchen-lama ait atteint dix-huit ans pour mettre en route la rédaction d'un statut du Tibet ? Toujours est-il que ce travail, dont Pékin parle depuis longtemps, ne démarre qu'en 1956. Le dalaï-lama et le panchem-lama siègent dans le comité préparatoire de la future « région autonome ». Lorsque, trois ans plus tard, éclate la rébellion des Khampas, le panchem-lama n'a d'autre choix que d'opter pour le camps chinois : il n'a aucune légitimité aux yeux des partisans du dalaï-lama, enfui en Inde. Mais il vivra, dès lors, à Pékin. Les militaires chinois ne supportent pas l'idée qu'un dignitaire tibétain, même en otage, siège au Tibet « libéré ».

Il n'ont peut-être pas totalement tort de se méfier. En 1962, le panchen est autorisé à se rendre à nouveau au Tibet, avec ses parents. Il y voit tant d'*« erreurs gauchistes »* dans l'application de la *« réforme démocratique »* qu'il adresse à Mao, selon le récit qu'il a fait ce lundi, un rapport de soixante-dix mille caractères dans sa traduction chinoise. *« Certaines des critiques que j'y faisais étaient sans doute trop stimulantes pour le président Mao. Il en fut très mécontent. »* Le panchen dit avoir ensuite refusé de faire son autocritique, ce qui lui valut d'être aussitôt démis de ses fonctions à la tête du Comité préparatoire de la région. Il est accusé de s'être opposé *« au peuple, à la patrie et au socialisme »*. Le panchen a annoncé, lundi, que l'Assemblée nationale populaire s'apprêtait à voter une résolution pour le blanchir formellement de ces accusations, qui le menèrent pour neuf ans et huit mois en prison pendant la révolution culturelle.

On ne le reverra apparaître qu'en 1978, lorsqu'il reprendra du service avec des appels insistants au dalaï-lama pour qu'il revienne au pays.

Mais, ces derniers temps, le panchen-lama a paru renforcer sa position face aux éléments les plus durs de la direction chinoise, visiblement avec l'appui des réformateurs pékinois. Paradoxalement, ceux-ci ont bien plus besoin de lui que par le passé, après les émeutes de Lhassa. Même si son image est passablement dévaluée (surtout auprès des Tibétains en exil) du fait de son rôle et du mariage qui lui aurait été imposé par les autorités. Le panchen-lama, lui, semble décidé à tirer parti de cette marge de manœuvre sensiblement accrue.

FRANCIS DERON.

SRI-LANKA : l'accord de paix de juillet 1987

L'Inde avait offert une rente aux rebelles tamouls

NEW-DELHI
de notre correspondant

Tous les moyens ont été employés pout tenter d'amadouer le chef des Tigres tamouls : avant la signature entre Indiens et Sri-Lankais de l'accord du 29 juillet 1987, M. Velupillai Prabhakaran n'était pas l'« homme à abattre » qu'il est devenu et, pour obtenir sinon son appui, du moins sa neutralité, l'Inde a consenti de gros sacrifices... financiers.

M. J.N. Dixit, ambassadeur indien à Colombo, qui vient de faire ces révélations dans une interview à l'hebdomadaire britannique *Observer*, indique que le chef du LTTE (Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul) s'est vu offrir 5 millions de roupies par mois par le premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi. A cette somme s'ajoutait un viatique de 1 milliard de roupies destiné (ce point est un peu confus) à la fois à « faire avaler » l'accord de paix et à aider le futur gouvernement à majorité tamoule de la province du Nord à réhabiliter les zones détruites.

L'accord, toujours selon M. Dixit, était que le LTTE serait bien le maître d'œuvre de la constitution du nouveau gouvernement local, celui-ci étant soutenu par une force de police entièrement tamoule. M. Dixit qui, à Colombo, est aimablement surnommé par l'entourage du président Jayewardene le « proconsul » indien, précise que cet argent a bien été versé, du moins jusqu'à la rupture entre New-Delhi et le LTTE, c'est-à-dire en octobre dernier, quand une quinzaine de Tigres se sont livrés à un suicide collectif.

« Dommages de guerre »

A Madras, ces affirmations sont confirmées de source tamoule. Les Tigres s'étonnent de leur divulgation et précisent qu'une partie seulement de l'argent a été versée. De toute façon, ajoute-t-on de même source, il s'agissait essentiellement de *« dommages de guerre »*, et la rente mensuelle de 5 millions de roupies était destinée à aider les familles des militants tamouls tués ou blessés pendant la guerre.

Autres temps, autres mœurs : aujourd'hui, des milliers de soldats indiens ratissent la province de l'Est pour mettre la main, mort ou vif, sur M. Prabhakaran. Et dans le Tamil Nadu, les partis politiques tamouls ont unanimement demandé que la vie du chef des Tigres soit épargnée.

LAURENT ZECCHINI.

Amériques

PANAMA : dans un climat explosif après l'envoi de renforts américains

Washington semble rechercher un prétexte pour intervenir militairement

PANAMA
de notre correspondant en Amérique centrale

L'arrivée, le lundi 4 avril, de renforts militaires en provenance des Etats-Unis, a encore accru la nervosité des autorités panaméennes, qui s'attendent à une intervention armée pour obliger le général Noriega à démissionner. C'est ainsi que, dimanche, un banal problème de circulation automobile impliquant l'ambassadeur des Etats-Unis à Panama, M. Arthur Davis, a été qualifié d'*« incident très grave »* par ce dernier, et de *« provocation »* par un porte-parole de la présidence de la République. M. Davis avait refusé d'optempérer à l'ordre d'une patrouille de police motorisée, qui cherchait à arrêter la voiture blindée du diplomate.

Concours de circonstances ou acte délibéré de la part des autorités panaméennes, exaspérées par les *« provocations répétées »* de certains diplomates américains en poste à Panama ? Quoi qu'il en soit, le quotidien pro-gouvernemental, *la Republica*, dans son édition dominicale, reprochait à M. Davis de ne se déplacer dans la capitale qu'en convoi de *« six ou sept voitures blindées remplies de gardes du corps armés jusqu'aux dents »*. Rappelant, à juste titre, que *« violence ne fait pas partie de la vie quotidienne au Panama, contrairement à d'autres pays »*, le journal écrivait que M. Davis souffrait du *« délire de la persécution »* et troublait l'ordre public par son attitude.

Ce petit incident est révélateur de la tension qui règne à Panama. Depuis le début de la crise, en juin dernier, les relations entre les Etats-Unis et le Panama, alliés de toujours, n'ont cessé de se dégrader. L'inculpation du général Noriega pour trafic de drogue par deux tribunaux de Floride en février, a déclenché un dangereux processus que plus rien ne semble pouvoir arrêter, sauf la démission de l'*« homme fort »* du Panama, exigée par Washington. Les Etats-Unis ne reconnaissent pas l'autorité du gouvernement dirigé par l'actuel président de la République, M. Solis Palma, et demandent le retour au pouvoir de M. Eric Delvalle, démis de ses fonctions à l'initiative du général Noriega.

L'escalade n'est pas seulement diplomatique, puisque Washington a décidé d'accroître la pression militaire pour forcer le général Noriéga à partir. Les Etats-Unis ont déjà dix mille hommes dans cinq bases militaires situées dans l'ancienne zone du canal (en accord avec le traité signé en 1977 par les deux pays). Depuis la semaine dernière, le porte-hélicoptères *Okinawa* est dans la région, et des renforts supplémentaires doivent arriver cette semaine (mille trois cents hommes et vingt-sept hélicoptères).

L'objectif officiel de ce déploiement impressionnant est de protéger les bases et les ressortissants américains (environ cinquante mille personnes, dont la moitié représente les militaires et leurs familles ; les autres travaillant pour la Commission du canal, les banques, etc.).

« Quelques nuits d'insomnie »

La semaine dernière, le responsable de l'Amérique centrale au département d'Etat, M. Elliott Abrams avait averti que *« si le général Noriega n'était pas parti avant Pâques, les Etats-Unis feraient un pas de plus pour accroître la pression »*. On reconnaît aujourd'hui, à Washington, que les sanctions économiques et financières n'ont pas donné les résultats escomptés. Les banques sont fermées depuis un mois, les fonctionnaires ne sont plus payés, et l'activité économique du pays presque totalement paralysée depuis quinze jours. Mais le général Noriega est toujours là.

M. Abrams avait promis *« quelques nuits d'insomnie »* au général Noriega, pensant que les menaces finiraient par avoir raison de lui. Selon les témoignages de ses proches, l'*« homme fort »* du Panama a effectivement passé des moments très difficiles. Mais il a retrouvé toute son énergie la semaine dernière et se bat désormais pour négocier une « sortie honorable ». Il aurait, en effet, accepté l'idée que son départ était inévitable, à condition que cela soit fait de manière organisée, et avec certaines garanties pour son avenir.

L'opposition, elle aussi, commence à se faire à l'idée qu'*« un dialogue pourrait permettre de négocier des garanties pour permettre au général Noriega de quitter le pays. Pourvu que cela ne prolonge pas l'agonie d'un peuple qui commence à souffrir de la faim »*. La croisade civique nationale (plus d'une centaine d'organisations professionnelles et politiques) et les partis d'opposition semblent cependant avoir une préférence pour une intervention militaire. Même si leurs dirigeants se gardent pour l'instant de le dire ouvertement. Ce n'est pas par hasard qu'ils ont invité la population à participer mardi à une manifestation dans l'ancienne zone du canal, près des bases militaires américaines : les renforts militaires des Etats-Unis doivent s'installer précisément ce jour-là, et ils seront sans doute accueillis en sauveurs par les adversaires du général Noriega. Peut-être suffirait-il alors d'un incident aussi banal que celui survenu dimanche avec l'ambassadeur des Etats-Unis, pour que Washington évoque l'article 4 du traité de 1977 qui l'autorise à intervenir militairement pour assurer la libre circulation sur le canal.

BERTRAND DE LA GRANGE.

NICARAGUA

Doutes sur un accord durable entre sandinistes et « contras »

(Suite de la première page.)

Dans la petite localité de Sapoa, à une centaine de kilomètres au sud de la capitale, au bord de la frontière costaricienne, les paysans, pour la plupart à cheval, ne s'étonnent plus devant le défilé de voitures venues visiter le village le plus célèbre du Nicaragua. Dans cette petite vallée bordée par quelques collines qui dominent d'immenses plaines où paissent de grands troupeaux, Don Rafael Noboa dirige la seule boutique des environs. Sous le hangar couvert de tôle, appelé la « grande maison », les rayons sont pratiquement vides.

Don Rafael Noboa, *« sandiniste*, dit-il, *depuis la veille de la révolution »*, fait office de responsable du village. Il montre ses maigres étalages et explique que l'huile a manqué pour la semaine sainte, le papier hygiénique depuis des mois, et beaucoup d'autres choses encore, *« tout cela à cause de la guerre »*. Pourtant, dans ce village où *« la plupart des hommes sont militaires de carrière ou effectuent le service »*, il estime que *« le dialogue ne mènera à rien »*, sans qu'il sache très bien dire pourquoi.

Dans la capitale, de nombreuses banderoles affirment que *« la Contra doit se rendre »*, ou même qu'*« ils se sont rendus »*. Mais après l'annonce par la résistance nicaraguayenne du report de la réunion du 6 avril, le vice-ministre des affaires étrangères, M. Tinoco, a simplement exprimé dimanche *« la grande préoccupation du gouvernement »*. Il ajoute que la Contra *« a tendance à prendre des libertés avec le calendrier prévu »*. Lors de la réunion de Sapoa, ces derniers étaient arrivés avec presque cinq heures de retard, arguant des *« difficultés de transport »*.

Le cardinal Obando y Bravo, qui a été un moment chargé du rôle de médiateur entre les deux parties, rappelle dans son sermon dominical que les autorités n'ont pas respecté leur signature. L'archevêque de Managua, opposé au régime, cite le cas de la libération de prisonniers (une dizaine, sur la centaine prévue, ont été effectivement libérés). Ou encore celui du quotidien d'opposition, *la Prensa*, qui ne peut paraître en raison du manque de papier.

Après la journée historique de Sapoa, pendant cette semaine en demi-teinte, les deux parties ont tenté de convaincre leur base du bien-fondé de leur démarche. En s'efforçant de conserver le contrôle de la situation, Manuel Rugama a été l'un des rares à bénéficier d'un changement radical. Condamné à neuf ans de prison, en mars 1986, – par les tribunaux populaires anti-somozistes – aujourd'hui supprimés – il vient d'être libéré, conformément aux engagements pris par les sandinistes. Fils de médecin et médecin lui-même, Manuel Rugama, qui avait alors vingt-sept ans, avait été arrêté en juin 1984 pour un mandat destiné à son frère, qui se trouvait avec la Contra.

Manuel a été reconnu coupable d'aider la Contra et de faciliter le départ de faux malades à l'étranger. *« En première instance*, dit-il, *la peine avait été fixée à dix-neuf ans de prison. Et mes biens, une petite clinique appartenant en fait à ma famille, ont été confisqués dès le lendemain de mon arrestation. »*

Les hésitations de Manuel

Durant sa détention, dans différentes prisons à Managua et à Granada, il affirme qu'il n'a *« jamais été battu, et même avoir presque toujours été correctement traité »*. Réfractaire au travail volontaire, qui lui aurait permis de voir plus souvent sa famille et de bénéficier d'un régime de détention plus souple, Manuel explique qu'en agissant ainsi il ne voulait pas *« reconnaître une quelconque culpabilité »*. Dans l'opposition au régime sandiniste depuis la révolution, il estime aujourd'hui que les accords de Sapoa *« dépendent en grande partie de la volonté des Deux Grands »*.

Manuel Rugama hésite sur son avenir. Il part prochainement pour les Etats-Unis *« voir sa famille »*. De son éventuelle réinstallation à Managua, il ne sait rien encore. *« Je suis un candidat de choix à l'emprisonnement*, explique-t-il, *si le régime se durcit à nouveau... »* Aussi espère-t-il sans trop y croire, qu'*« une réelle démocratisation va s'installer »*, mais, pour lui, *« la situation actuelle représente surtout une interrogation »*.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT.

● **PÉROU** : *quinze morts dans l'attaque d'un poste de police par la guérilla.* – Quinze policiers au moins ont été tués et trois autres blessés lors d'une attaque lancée le dimanche 3 avril, par un commando du Sentier lumineux, contre le poste de police de Panao, au nord-est de Lima. Les assaillants au nombre d'une centaine se sont emparés des armes et des munitions trouvées sur place, puis ont mis le feu au commissariat ainsi qu'à plusieurs banques avant de prendre la fuite. – (AFP.)

Afrique

TUNISIE

M. Mzali, ancien premier ministre, veut rentrer dans son pays

TUNIS
de notre correspondant

L'ancien premier ministre, M. Mohamed Mzali, qui vit en exil à Paris, demande à être rétabli dans ses droits afin de pouvoir rentrer librement en Tunisie. *« J'ai été victime de l'ancien régime, en dépit des services que j'ai rendus au pays quarante ans durant »*, déclare-t-il dans un entretien publié, le dimanche 3 avril, par le journal *As Sabah*.

Le vœu de M. Mzali, condamné à quinze ans de prison, paraît difficile à satisfaire, du moins dans l'immédiat. En effet, les autorités ont rappelé récemment (*le Monde* daté 20-21 mars) que le cas des personnes en fuite, *« dont les affairs revêtent un aspect politique »*, continue de dépendre de la régularisation de leurs situation vis-à-vis de la justice. Autrement dit, M. Mzali – comme d'autres anciennes personnalités réfugiées à l'étranger – doit faire opposition au jugement le condamnant et comparaître à nouveau devant les tribunaux.

Dans cet entretien, l'ancien premier ministre s'élève contre les accusations de malversation, qui avaient été retenues contre lui, et remarque : *« J'ai pu commettre des erreurs mais lorsque l'homme politique commet des erreurs, il est limogé. Il ne doit pas être, ni lui ni les membres de sa famille, la cible d'une campagne de dénigrement. Ce qu'ils ont fait avec ma famille et mes enfants est inadmissible »* (1).

Expliquant les raisons de sa fuite, le 3 septembre 1986, deux mois après sa destitution, M. Mzali affirme qu'il s'agissait *« d'une question de vie ou de mort »*. Selon lui, M. Bourguiba avait convoqué le procureur général de la République pour lui demander de le faire arrêter, juger et condamner à la peine capitale. *« Je veux que le dossier soit clos avant le 31 décembre,* aurait dit l'ancien président. *Je sais qu'il y aura des interventions, mais je tiendrai bon. Mzali sera pendu, comme le fut Ali Bhutto. »*

C'est la première fois que M. Mzali, qui a pourtant multiplié les déclarations à la presse depuis qu'il a quitté le pays, évoque ce sinistre projet. Cet acharnement, assure-t-il, était motivé par le fait *que l'ex-président le soupçonnait* d'avoir constitué un dossier médical prouvant son incapacité à gouverner.

MICHEL DEURÉ.

(1) Condamnés à de lourdes peines de travaux forcés, le fils et le gendre de M. Mzali ont recouvré leur liberté en décembre dernier à la suite d'une mesure de grâce présidentielle.

La campagne pour l'élection présidentielle

La trêve brisée

TRADITION et saturation obligeaient, en principe. Ce devait être la trêve. Promis, juré : pas la plus petite *écharde de langue de bois* dans les œufs de Pâques ; pas la moindre tentative de concurrence aux volées de cloches de circonstance ; une seule bénédiction *urbi et orbi*, papale.

Et, de fait, pour remplir le contrat, Jacques Chirac ne revint pas plus tôt que prévu — dimanche — à Paris, laissant « Madame » le représenter, samedi, aux obsèques d'Edgar Faure. Il musarda, comme prévu, dans l'île franco-néerlandaise de Saint-Martin, profitant de son voyage professionnel aux Antilles.

Raymond Barre à Saint-Jean-Cap-Ferrat, pour préparer la définitive rupture de la trêve, mardi soir sur Antenne 2 ; François Mitterrand à Latche, conformément à sa propre tradition ; Jean-Marie Le Pen et André Lajoinie, ici et là (mais pas au même endroit) : tout était normal sous le soleil pascal, inaperçu par Arlette Laguiller, qui voulait dormir.

Le dimanche, cependant, trahisons en chaîne. Trahisons socialistes, il faut bien le dire. Michel Delebarre attaque sur RTL, Lionel Jospin sur Pacific-FM et, comble d'audace, Laurent Fabius accapare l'une des meilleures tranches dominicales de TF1, de 19 heures à 20 h 30.

C'en était fait de la trêve. Arrachés aux formidables obstacles d'Auteuil où se courait le Prix du président de la République, sortis de la piste du Grand Prix automobile de formule 1 du Brésil, pourtant si propice aux couleurs nationales, les Français se retrouvaient immergés par surprise dans le bain de la campagne dont ils s'étaient crus dispensés.

Aucune chute à craindre pour le cavalier émérite Laurent Fabius, qui a eu la gentillesse de concéder que le jour n'était « *pas propice* » aux discours politiques, avant de s'y mettre.

Pour d'autres, quitter la route est un peu une habitude. A moins que ce ne soit une loi du genre, par les temps électoraux qui courent. Chacun y a donc mis du sien pour aligner les courts épisodes successifs d'un petit feuilleton confus qui doit surtout passionner M. Francis Bouygues : que faire de TF 1 après le 8 mai, en cas de victoire de François Mitterrand ? Bien malin qui pourrait le dire au fil de tant de nuances, de palinodies et de mises au point diverses.

Sur l'âge du capitaine, en dépit de l'état de grâce momentané que devraient engendrer ces jours nimbés de Résurrection, on continue aussi à se quereller. Puisque Charles Pasqua, aussitôt relayé par le premier ministre, se demande si François Mitterrand est encore « *en possession de tous ses moyens* » et si le problème n'ira pas en s'aggravant, les contre-attaques de même farine ne peuvent manquer de fuser.

Lionel Jospin, par exemple, raisonne serré, insensible au désir de calme et de *farniente* de ces jours bénis. Puisque Jacques Chirac dit que le programme socialiste ne parle pas des DOM-TOM et attendu que, au contraire, il est patent que ledit programme en parle, c'est Jacques Chirac qui n'est pas « *en possession de tous ses moyens* ». A tout le moins lui manquerait l'aptitude à la lecture, si utile dans le métier, comme le rappelait récemment à son premier ministre François Mitterrand.

Et les pauvres, les nouveaux pauvres, quand ont-ils fait irruption dans la réalité, ces malheureux que l'on s'envoie à la figure dans toute empoignade politique digne de ce nom ? Laurent Fabius et le barriste Charles Millon, son adversaire-surprise sur TF 1, en auront, au moins, débattu avec dignité et sans trop de mauvaise foi.

Minuscule armistice au milieu d'une trêve brisée dans cette guerre verbale qui ne finira pas à la Trinité...

Récit du service politique.

« C'est sur les idées de gauche que l'on peut le mieux rassembler »

affirme M. Laurent Fabius

Après avoir ironisé sur M. Jacques Chirac, « *père Noël* », et M. Raymond Barre, « *père Fouettard* », M. Laurent Fabius, invité de l'émission « Questions à domicile » de TF 1, le dimanche 3 avril, a résumé les « *priorités essentielles* » de la candidature de M. François Mitterrand. « *Premièrement*, a-t-il dit, *solidarité et justice* (...) ; *deuxièmement, tout ce qui doit préparer le futur* (...) : *investissement économique* (...), *éducatif* (...), *social* (...), *européen.* »

Le député de Seine-Maritime a estimé que, si la gauche remporte l'élection présidentielle, elle trouvera une « *situation financière compliquée* », et qu'il serait « *démagogique de prétendre que l'on peut multiplier les mesures nouvelles* ». A ses yeux, les priorités immédiates sont l'institution du revenu minimum d'insertion, prévu par les propositions du PS, et l'effort sur l'éducation et la formation.

A propos du financement de ces mesures, M. Fabius a précisé : « *Nous souhaitons, comme les autres candidats, aller vers plus de croissance, ce qui dégage un certain nombre de recettes fiscales. Deuxièmement, nous avons dit de la façon la plus nette que nous allons être plus vigilants qu'aujourd'hui sur tout ce qui concerne la fraude fiscale : cela représente plus de 100 milliards de francs.* »

M. Fabius a également expliqué qu'il ne croit pas au « *grand soir fiscal* », et il a détaillé les propositions du PS en matière d'aménagement de la fiscalité et de la sécurité sociale, avant d'affirmer : « *Il ne faut pas choisir entre être de gauche ou vouloir rassembler.* (...) *C'est sur les idées de gauche que l'on peut le mieux rassembler.* »

L'ancien premier ministre, interrogé sur la possibilité de réduire les dépenses militaires au profit du budget de l'éducation, a répondu : « *C'est possible, à la condition que l'on aille vraiment vers le désarmement, et à la condition que l'ont ait une stratégie européenne.* »

A propos de la configuration politique de l'après-8 mai, en cas de réélection de M. Mitterrand, M. Fabius a expliqué : « *Ce sera aux députés de se déterminer* (...). *Mais à ceux qui sont en accord avec l'essentiel* [du] *projet* [présenté par M. Mitterrand] (...), *on ne demande pas les passeports. Seulement, il faut faire attention, il ne s'agit pas que le projet soit modifié pour que l'on puisse trouver telle ou telle majorité. Il s'agit, le projet étant donné, de recueillir le maximum de suffrages autour de lui* (...). *Bien sûr, les socialistes seront au soutien de ce projet-là, mais il se peut qu'il y en ait d'autres qui se trouvent soit du côté gauche, soit du côté plus central.* »

Interrogé sur son ambition de succéder à M. Lionel Jospin à la tête du PS, M. Fabius s'est refusé à « *entrer dans ce débat* » avant l'élection présidentielle, et s'est borné à répondre : « *Je ne demande rien, je n'écarte rien.* » Il a précisé qu'il se sent « *très bien* » dans le PS, qui, après les deux « *étapes* » de la SFIO et de la reconstruction, à partir du congrès d'Epinay de 1971, doit réussir la troisième étape, déjà entamée par M. Jospin : devenir « *le grand parti de gauche* (...), *pleinement socialiste* (...), *mais qui, durablement, puisse avoir 40 % des voix, même plus* ».

M. Fabius s'est, en outre, déclaré favorable, pour la durée du mandat présidentiel, à un quinquennat renouvelable une fois.

L'avenir de TF1 : divergence entre M. Mitterrand... et le PS

Dans l'attente du « *document* » qu'il a promis aux Français pour éclairer sa démarche, M. François Mitterrand a déjà manifesté son indépendance par rapport aux « *propositions pour la France* » du PS, à propos du débat sur les renationalisations, en particulier celle de TF1, ce qui entraîne une certaine confusion dans l'expression des uns et des autres.

Le magazine illustré destiné à populariser les propositions du PS est très clair. Il y est écrit, à propos de l'audiovisuel : « *Le service public sera le garant de la qualité des programmes, il sera renforcé par le retour de TF1* ». Seule restriction : il n'y a pas d'engagement de date. Mais, le mercredi 30 mars, lors de l'un des points de presse quotidiens de l'équipe de campagne du candidat Mitterrand (qui s'est déclaré la semaine précédente), M. Jack Lang affirme : « *Qu'on ne compte pas sur nous pour infliger un nouveau traitement de choc* » au système audiovisuel français. Il se refuse à s'engager sur le retour de TF1 au service public et affirme que « *l'esprit de service public doit imprégner l'ensemble du système* », ce qui ne signifie pas un « *statut* » de service public. Le soir même, lors d'un meeting à Bordeaux, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, remet les pendules à l'heure socialiste, en affirmant : « *TF1 devra revenir, sous une forme ou une autre, dans le service public.* » Hélas, c'est M. Lang qui était dans le vrai. Le lendemain, lors de l'émission « *Questions à domicile* » de TF1, M. Mitterrand déclarait : « *Vous n'allez pas me mettre en contradiction avec Lionel Jospin* (...). *Malgré tout, on peut avoir des expressions différentes des choses. Moi, je considère que la renationalisation de TF1 n'est pas un problème primordial. Ce qui est primordial, c'est le respect par TF1 des charges et des obligations auxquelles elle a souscrit* (...). *Les responsables futurs devront exiger le respect des obligations culturelles, des obligations créatrices. Aujourd'hui, les créateurs sont très malheureux. C'est ce problème-là qui me préoccupe, plus que le problème des nationalisations* ».

Dont acte. Dimanche, lors de l'émission « Grand oral » de Pacific FM, M. Jospin a expliqué : « *Le retour de TF1 au secteur public* (...) *fait partie de nos propositions. Je suis premier secrétaire du PS. Je rappelle nos propositions. Si François Mitterrand, dans sa campagne, ne retient pas ce choix, c'est son droit. C'est lui qui mène la campagne présidentielle. Mais le PS en tant que parti — et nous n'établissons pas de confusion entre les deux — fait ses propositions.* »

En Seine-Maritime : naissance d'un « clan »

M. Fabius s'emploie à affermir son implantation sur le terrain socialiste. Ainsi, quelques dizaines de « fabusiens » vont-ils, à travers la France, lors des diverses élections qui s'annoncent (cantonales, municipales, éventuellement législatives) tenter d'investir des positions intéressantes. C'est notamment le cas en Seine-Maritime, où M. Fabius est déjà élu depuis longtemps.

ROUEN
de notre correspondant

Douze ans après son installation en Seine-Maritime, M. Laurent Fabius, député, premier adjoint au maire du Grand-Quevilly, semble maintenant décidé à forcer le mouvement dans le département. Il a été élu pour la première fois conseiller municipal en 1977 dans un bastion de gauche, au moment où le PS prenait plusieurs communes à la droite (Elbeuf, Lillebonne, Montivilliers). Mais, depuis lors, les résultats locaux n'ont été favorables au PS qu'aux élections législatives de 1981 et 1986. Aux élections cantonales, les gains de 1982 ont été annulées par les pertes de 1985 et, sur le plan municipal, le Parti communiste veille jalousement sur un capital qui lui permet d'administrer 36 % de la population du département.

A un an des élections municipales, M. Fabius semble décidé à croiser le fer avec le Parti communiste. « *Fini l'angélisme, il faudra traduire dans la réalité l'audience du Parti socialiste* », a-t-il lancé, récemment, lors d'une réunion d'élus, en évoquant les alliances au sein des municipalités et cantons communistes visés. Et cela même si le récent résultat de l'élection partielle de Bolbec lui donne tort.

Au point que certains socialistes, en Seine-Maritime, craignent les conséquences d'une empoignade avec le PCF. Dans ces conditions, est-ce un hasard si ceux qui ont la charge de mener l'offensive sont souvent « des hommes de Fabius » ?

Qui sont-ils ? « *Des gens discrets qui ne disent pas grand-chose* », constate un élu. Il y a ceux, issus du cru, dont les états de service doivent être inattaquables, et les « Parisiens » imposés aux militants « *parce qu'ils parlent bien* », note un secrétaire de section, et surtout « *sans complexe vis-à-vis des partenaires communistes* ».

Un bruit persistant laissait entendre que l'adjoint au maire du Grand-Quevilly allait briguer en 1989, la mairie du Havre, occupé par M. André Duroméa, le populaire maire communiste depuis 1971. Rumeur apparemment infondée. Mais, depuis quelque temps circule le nom de M. Eric Donfu, un collaborateur parisien du « boulevard Raspail » (1) que l'on voit de temps à autre au Havre.

A Canteleu, M. Christian Bècle, recteur de l'académie de Rouen de 1981 à 1983, conseiller à Matignon de 1984 à 1986, a pour mission de prendre la mairie et, ultérieurement peut-être, la circonscription que détenait, de 1981 à 1986, M. Jean-Claude Bateux, ex-CERES rallié au courant majoritaire.

A Petit-Quevilly, M. François Zimeray, avocat stagiaire au barreau de Paris, doit réussir aux cantonales de 1988 là où M. Marc Massion, alors député suppléant de M. Fabius, a échoué en 1982 contre le candidat du PC, avant de se lancer à l'assaut de la mairie.

A Saint-Etienne-du-Rouvray, M. Bruno Kern, fonctionnaire parisien, devra commencer par prendre, en septembre prochain, au maire, M. Michel Grandpierre, un fidèle de M. Roland Leroy, le canton de Sotteville-Est. Sa désignation lors d'une récente convention fédérale contre l'avis de la section locale, a fait l'objet d'un recours auprès du bureau exécutif national et cette affaire prend la dimension d'une minicrise dans le département.

Ainsi, la façon dont ces proches de M. Fabius sont imposés suscite-elle quelques rancœurs. Chez les rocardiens (28,5 % des mandats lors du congrès de Toulouse 1985), particulièrement visés à Canteleu et Saint-Etienne-du-Rouvray on parle « *d'hommes d'appareil, de réseaux parallèles, de toile d'araignée* ». Même la constitution du comité départemental de soutien à M. François Mitterrand n'a pas échappé à l'attention de M. Fabius. Y apparaît M. Michel Doucet, ingénieur parisien chargé de prendre pied à Fécamp.

Un militant mitterrandiste demande : « *Quelles sont les perspectives pour nous ?* », et regrette le peu d'implication du « *réseau Fabius* » dans les travail quotidien alors que « *tous les élus sont prêts à travailler avec Laurent* ». Et si M. Fabius ne ménage pas sa peine en sautant d'apéritif en banquet républicain, il néglige, dans le même temps, les liens avec les milieux socio-économiques laissés aux rocardiens. On raconte à Rouen que des responsables patronaux « *ouverts à la discussion regrettent de ne jamais avoir rencontré le député de Seine-Maritime* ».

Les « hommes de Fabius » auraient des difficultés pour traduire concrètement sur le terrain les intentions de leur patron. M. Guy Fleury, nommé par M. Fabius, en 1985, administrateur provisoire de la toute jeune université du Havre, sera-t-il l'exception ? Très actif dans sa ville, il est candidat aux cantonales de septembre. On parle de lui pour briguer un poste municipal important au Havre.

ÉTIENNE BANZET.

(1) Les bureaux parisiens de M. Fabius sont situés boulevard Raspail.

PROPOS ET DÉBATS

M. Barre

Ouvert

M. Raymond Barre, qui a passé les *fêtes de Pâques dans sa villa de* Saint-Jean-Cap-Ferrat, et qui a fait, le samedi 2 avril, une visite privée au maire de Grasse, M. Hervé de Fontmichel (UDF), a déclaré, à cette occasion : « *C'est dans les quinze derniers jours avant l'élection que les Français vont se déterminer définitivement.* » « *Les commentaires disent que tout est ouvert, que rien n'est joué. C'est ce que je pense personnellement.* » M. Barre a estimé que son passage à « L'heure de vérité », sur Antenne 2, mardi, ne devrait pas être un « *tournant décisif* ».

M. Jospin

Mensonge

Le premier secrétaire du PS, M. Lionel Jospin, qui était, le dimanche 3 avril, l'invité du « Grand oral » de Pacific FM, n'a pas exclu l'éventualité que M. Mitterrand, s'il est réélu, choisisse un premier ministre en dehors du Parti socialiste. Il a notamment déclaré : « *Si c'est une personnalité* [...] *en accord avec les orientations défendues dans la campagne par M. François Mitterrand, je pense notamment à ce qu'il a dit sur la protection sociale, le rôle des collectivités publiques dans l'activité économique, la recherche, la justice sociale, la justice fiscale, alors je pense que ce n'est pas en soi un problème.* »

Invité à réagir aux propos tenus la veille aux Antilles par M. Chirac, qui avait semblé se demander si M. Mitterrand était « *en pleine possession de ses moyens* », M. Jospin a répondu : « *Jacques Chirac n'est pas en pleine possession de ses moyens puisqu'il ne sait plus lire. Il a brandi l'autre jour à la télévision un magazine popularisant les propositions du Parti socialiste en prétendant qu'à aucun moment les problèmes des DOM-TOM n'étaient cités dans ces propositions. Il a dit : je l'ai lu une fois, je n'en ai pas cru mes yeux ; je l'ai lu une deuxième fois, je l'ai lu une troisième fois et je peux dire : pas un mot, une ligne, et ça, c'est du racisme ! Donc, ou M. Chirac ne sait pas lire et il a perdu une partie de ses moyens, c'est ennuyeux pour un président de la République ; ou alors il ment grossièrement à la télévision et c'est malheureusement cette deuxième hypothèse qui est vraie.* »

● **Un sondage de Ipsos : l'écart s'accroît entre M. Chirac et M. Barre.** — L'écart entre M. Jacques Chirac et M. Raymond Barre s'accroît, selon le sondage réalisé par IPSOS et publié, le 3 avril, dans *le Journal du dimanche* (1). Tandis que le premier est crédité de 24,5 % d'intentions de vote, le second recueille 16 % des suffrages. Selon l'enquête IPSOS-VSD publiée le 31 mars, le premier ministre et le candidat de l'UDF avaient obtenu respectivement 21 % et 16 % des intentions de vote.

M. François Mitterrand apparaît, pour sa part, toujours en tête de la consultation au premier tour avec 39 % des suffrages (au lieu de 40 %). Il l'emporte aisément au second quel que soit son adversaire : face à M. Barre avec 53 % des voix et face à M. Chirac avec 52 % des intentions de vote.

56 % des personnes interrogées s'estiment « *suffisamment informées* » sur les projets du premier ministre. En revanche, 58 % considèrent que ce n'es pas le cas en ce qui concerne ceux du candidat de l'UDF et 57 % sont du même avis à l'égard des propositions du président de la République.

(1) Sondage effectué, par téléphone, les 1er et 2 avril, auprès d'un échantillon représentatif de 1199 personnes.

A l'Assemblée nationale

La rentrée parlementaire a duré six minutes

Six minutes ! Six minutes ont suffi, le samedi 2 avril, au président de l'Assemblée nationale, M. Jacques Chaban-Delmas, pour proclamer ouverte la session de printemps du Parlement, pour faire observer une *minute de silence* à la mémoire d'Edgar Faure, son prédécesseur, pour constater que les présidents de groupe, qui avaient tous été réélus sans changement par leurs ouailles, s'étaient mis d'accord sur la composition du bureau de l'Assemblée et donc qu'il n'y avait pas nécessité de procéder à un vote, pour rappeler que les commissions devaient se réunir le mercredi 6 avril et pour lever la séance.

Six minutes coincées entre les obsèques de l'ancien président du conseil de la IVe République, et les trains du week-end pascal.

Six minutes qui ont permis de respecter l'obligation constitutionnelle sans laisser de temps à la cinquantaine de députés présents pour échanger leurs impressions de campagne, ni de leur donner envie de livrer quelques petites phrases aux micros et caméras, avides de confidences, qui se pressaient dans les couloirs du Palais-Bourbon.

La vraie fausse rentrée sera pour mercredi. Vraie, car les députés seront là en nombre pour leurs réunions de groupe et l'élection des présidents des commissions. Fausse, car M. André Rossinot, le ministre chargé des relations avec le Parlement, a confirmé, samedi, que le gouvernement respecterait la tradition en ne donnant aucun travail aux parlementaires afin de leur permettre de battre la campagne pour leur candidat présidentiel préféré.

N'en déplaise à la Constitution, le Parlement attendra de connaître le choix des électeurs et les décisions du futur président de la République pour se mettre vraiment au travail.

Th. B.

L'adieu du monde politique à Edgar Faure

Les obsèques d'Edgar Faure, décédé le mercredi 30 mars à Paris à l'âge de soixante-dix neuf ans, ont été célébrées le samedi 2 avril en la basilique Sainte-Clotilde (septième arrondissement), non loin de son domicile et de l'Assemblée nationale qu'il avait présidée de 1973 à 1978.

De nombreuses personnalités avaient pris place dans l'église aux côtés de la famille de l'ancien président du conseil. Derrière M. François Mitterrand, président de la République, assis seul, légèrement en biais, on notait la présence de M. Alain Poher, président du Sénat, de M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale et de M. Valéry Giscard d'Estaing, ancien chef de l'Etat, dont la carrière politique a commencé au cabinet d'Edgar Faure.

Mme Bernadette Chirac représentait le premier ministre, qui n'avait pas encore regagné la capitale. Etaient d'antre part présents plusieurs ministres : MM. Balladur, ministre d'Etat chargé de l'économie, des finances et de la privatisation, Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, Albin Chalandon, garde des sceaux, René Monory, ministre de l'éducation, poste qu'avait occupé avec brio Edgar Faure en 1968-1969, André Rossinot, ministre chargé des relations avec le Parlement et président du Parti radical (dont Edgar Faure était président d'honneur).

L'ancien premier ministre socialiste Laurent Fabius était dans l'assistance ainsi que plusieurs anciens ministres de son gouvernement.

Divers personnalités ayant joué un rôle politique sous la IVe République ou aux débuts de la Ve parsemaient l'assistance. L'Académie française était représentée par *M. Maurice Druon, son secrétaire* perpétuel, et plusieurs de ses collègues, dont M. Léopold Sedar Senghor.

Suivaient des délégations de députés, de sénateurs, les représentants du conseil régional de Franche-Comté et du conseil municipal de Port-Lesney (Jura), dont Edgar Faure était maire.

De nombreux représentants des pays étrangers étaient présents, dont le représentant personnel du roi du Maroc, M. Ahmed Guedira.

Selon les vœux exprimés par la famille, aucun discours officiel n'a été prononcé sur le parvis de l'église. A l'issue de la cérémonie célébrée par Mgr Daniel Pézeril, ancien évêque auxiliaire de Paris, un cortège de voitures a gagné le cimetière parisien de Passy, où, dans l'intimité familiale, a eu lieu l'inhumation.

هكذا من الاصل

Société

A son deuxième congrès national

SOS-Racisme trouve un compromis entre Juifs et Arabes

Réuni à Noisiel (Seine-et-Marne), du samedi 2 au lundi 4 avril, le deuxième congrès national de SOS-Racisme ne s'est prononcé pour aucun candidat à l'élection présidentielle bien qu'il ait été ouvert par un message de M. François Mitterrand. Le mouvement présidé par Harlem Désir a soumis aux différents candidats *six propositions législatives*. D'autre part, il est arrivé à une position de compromis sur le conflit israélo-arabe qui divisait une partie de ses membres.

Le deuxième congrès de SOS-Racisme rassemblait quelque trois cents participants. Il devait souligner la mutation du mouvement qui, de force antiraciste, est devenu un mouvement pour l'égalité et l'intégration, avec un poids politique. Il devait aussi se prononcer sur les événements des territoires occupés qui depuis quelque temps, rendaient difficile la cohabitation en son sein, des jeunes Arabes pro-palestiniens et des jeunes Juifs pro-israéliens.

« Feujs » et « beurs » vont-ils enterrer la hache de guerre ? Le 24 mars, l'Union des étudiants juifs de France, cofondatrice de SOS-Racisme, avait annoncé qu'elle « *reconsidérerait ses relations* » avec le mouvement, compte tenu des « *initiatives anti-israéliennes* » prises par certains de ses comités de province. La motion votée par SOS-Racisme le lundi 4 avril à quatre heures a adopté la voie du compromis. Tout en affirmant sa « *solidarité avec les victimes de la répression dans les territoires occupés* » et, en exigeant son arrêt, elle estime que « *chacun des deux peuples doit se voir reconnaître le droit à l'existence dans des conditions qu'il lui appartient de déterminer* » et appelle les parties concernées à une paix immédiate.

Cette motion a été votée à l'unanimité moins dix abstentions. Les abstentionnistes estiment que SOS-Racisme aurait dû réclamer le retrait des forces israéliennes des territoires occupés et que le consensus apparu n'est redevable qu'à l'épuisement des congressistes, à cette heure tardive de la nuit.

La préparation de la motion, en présence de la presse, s'était révélée pour le moins houleuse, laissant s'affronter de 1 heure à 3 heures du matin, les positions antagonistes de Eric Ghébali, ancien président de l'UEJF et secrétaire général de SOS-Racisme, et de Kaïssa Titous, membre de SOS-Racisme et directrice de campagne de Pierre Juquin. Tandis que le premier reconnaissait à l'Etat d'Israël les qualités d'une démocratie, Kaïssa Titous estimait que « *l'occupation palestinienne salit la mémoire de l'holocauste* ». Eric Ghébali demandait la reconnaissance mutuelle des droits palestiniens et israéliens mais, sa protagoniste insistait pour que SOS-Racisme « *condamne la répression, réclame son arrêt, exige le retrait de l'armée israélienne et reconnaisse le droit du peuple palestinien à une terre.* » Alors, estimait-elle, « *il conviendrait d'ouvrir un dialogue* ».

Le texte final satisfait Arie Bensemhoun, président de l'UEJF, réveillé à l'aube pour donner son avis. Son organisation était en effet absente de ce congrès, pourtant décisif, fixé malencontreusement pendant les fêtes de la Pâque juive.

RAFAËLE RIVAIS.

Six propositions

Voici quelques-unes des idées contenues dans les six propositions de loi que SOS-Racisme va soumettre aux candidats à l'élection présidentielle.

• **CODE DE LA NATIONALITÉ** : développement du droit du sol. Serait français l'enfant né en France de parents étrangers dont l'un des parents est en situation régulière en France.

• **LOGEMENT** : création de bassins d'habitat social qui feraient l'objet de programmes de réhabilitation, et instauration d'un système d'incitation et de contrainte sur les organismes d'HLM.

• **POLICE** : pour éviter les bavures « *qui se sont multipliées depuis 1986* », création d'une haute autorité policière composées de personnalités indépendantes, *chargée* de contrôler tous les services de police.

• **SÉJOUR DES ÉTRANGERS** : les conditions devraient être améliorées grâce à la création d'une commission servant d'intermédiaire avec l'administration. La loi du 9 septembre 1986 serait abrogée, les conventions de libre circulation et le droit d'entrée rétablis.

• **DROIT DE VOTE** : les étrangers participeraient aux élections municipales.

• **ÉCOLE** : une loi de programmation scolaire dégagerait des moyens financiers pour l'école, un effort particulier serait fait pour les zones d'éducation prioritaires (ZEP).

Dans son message de Pâques

Jean-Paul II lance un appel en faveur de la liberté religieuse

Devant Cent cinquante mille fidèles réunis place Saint-Pierre à Rome malgré une pluie battante, le pape a lu son traditionnel message pascal, le dimanche 3 avril, et donné sa bénédiction *urbi* et *orbi* avant de souhaiter « *bonnes fêtes de Pâques* » en cinquante-deux langues. Le message était retransmis par la télévision dans quarante-six pays.

A la fin de son intervention, Jean-Paul II s'est écarté de son texte et a lancé un appel — improvisé, semble-t-il, — au respect de la solidarité et des droits de l'homme, notamment de la liberté religieuse. Il n'a cependant cité le nom d'aucun pays. Cet appel a pris la forme d'une invocation à la Vierge, l'Eglise catholique célébrant jusqu'au 15 août prochain, une Année mariale.

« *Prie pour nous. Dans notre joie pascale, nous insistons et nous répétons : prie pour nous, Marie,* a dit le pape. *Prie pour le monde entier, pour toute l'humanité, pour les peuples auxquels nous voulons maintenant adresser les vœux de Pâques dans les différentes langues. Prie pour la paix du monde. Prie pour la justice. Pour les droits de l'homme, tous les droits de l'homme, spécialement pour la liberté religieuse pour chaque homme, chaque chrétien et non-chrétien, partout.*

» *Prie pour nous. Pour la solidarité des peuples du monde, du premier, du second, du troisième et du quart-monde. Voici : dans notre joie pascale, nous portons de nouveau le poids de l'humanité, de tous les cœurs humains, de nos frères et de nos sœurs, et nous répétons : Marie, prie pour nous.* »

Jean-Paul II devait encore ajouter : « *Avec mon cri à la mère du Christ réssucité, je veux atteindre de cette place le cœur de tous les hommes, surtout de ceux qui souffrent.* »

Pour marquer une nouvelle fois l'année du Millénaire chrétien de Russie, de Biélorussie et d'Ukraine, le pape avait également voulu que le chœur de la basilique Saint-Pierre chante des cantiques en langue paléoslave empruntés à la tradition byzantine.

Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, a assisté à cette cérémonie du dimanche de Pâques. Juste avant de se rendre en Israël, il avait eu, le samedi 2 avril, un entretien avec Jean-Paul II, qui devait encourager sa mission de paix au Proche-Orient et souhaiter le respect des droits des Palestiniens et ceux d'Israël.

Au cours de la veillée pascale, dans la nuit de samedi à dimanche, le pape avait présidé une autre messe solennelle et baptisé vingt-sept adultes catéchumènes venant de onze pays différents, notamment asiatiques. Il a déclaré que leur présence reflétait le caractère universel de l'Eglise et de la Rédemption.

Interrogé au « Journal inattendu » de RTL, le samedi 2 avril, à l'occasion de la fête de Pâques, le cardinal Lustiger, archevêque de Paris, a, comme le pape, évoqué la question de la liberté religieuse et le « *renouveau religieux* » dans les pays de l'Est. « *C'est l'événement le plus considérable depuis l'histoire contemporaine*, a-t-il affirmé. *Ce qui sauve les hommes de ces pays éprouvés par la dictature politique, par l'absence de liberté civile, c'est leur force tranquille. La vraie défense de la liberté et des droits de l'homme chez ces peuples, c'est la conviction religieuse qui l'entraîne.* »

Une grande figure du christianisme social alsacien

La mort de frère Médard

Frère Médard, de son vrai nom Georges Willer, est mort, le dimanche 3 avril, jour de Pâques, à Strasbourg (Bas-Rhin). Il avait fêté la veille son quatre-vingt-neuvième anniversaire.

STRASBOURG
de notre correspondant

Frère Médard — une figure très connue en Alsace — appartenait à la congrégation des frères de Matzenheim. En 1925, il avait fondé le Foyer de l'étudiant catholique (FEC), qui allait devenir, après la guerre, le lieu privilégié du débat d'idées en Alsace et de la formation de toute une partie de la classe politique régionale.

Les « conférences du FEC » — aidé du groupe des intellectuels chrétiens sociaux (ICS) — ont invité pendant quelques dizaines d'années tous les grands noms du monde politique, économique, social, culturel ou religieux à venir s'expliquer à Strasbourg. Frère Médard, qui les accueillait tous à sa table, y voyait un moyen de « *réveiller, d'inquiéter l'Alsace* », comme dans la rencontre annuelle qu'il suscitait entre de très nombreux élus régionaux le 1er mai, au col de Steige.

Sa haute figure — le geste ample, les sourcils en broussaille — était célèbre en Alsace. Mgr Charles Brand, archevêque de Strasbourg, estime qu'« *il faudra un livre pour dire à la nouvelle génération ce que Frère Médard a été pour les deux générations précédentes* ». Le maire de Strasbourg, M. Marcel Rudloff (sénateur UDF-CDS), ancien du FEC, juge qu'« *une conscience toujours en éveil s'est tue* ».

Frère Médard était né le 2 avril 1899 à Hipsheim (Bas-Rhin). Il était entré chez les frères de la Doctrine chrétienne en 1912 et avait prononcé ses vœux perpétuels en 1927. Dès 1925 il fut chargé du Foyer de l'étudiant catholique de Strasbourg qu'il dirigea pendant soixante-trois ans. Ses obsèques seront célébrées jeudi 7 avril en la cathédrale de Strasbourg.

JACQUES FORTIER.

ENVIRONNEMENT

Les criquets pèlerins menacent la Tunisie

TUNISIE
de notre correspondant

L'invasion acridienne a atteint la cote d'alerte en Tunisie. Venant, depuis la mi-mars, d'Algérie, où ils n'ont été, semble-t-il, qu'imparfaitement contrôlés et disséminés, les criquets pèlerins, qui se cantonnaient essentiellement dans le centre et le sud du pays, remontent de plus en plus dangereusement vers le Nord, le littoral sahélien et le cap Bon. Les vents aidant, quelques vols isolés ont même été observés jusque dans la banlieue de Tunis.

Sous la direction d'un comité national de vigilance mis sur place par le gouvernement, des opérations sont engagées par les services de l'agriculture et les autorités locales avec le concours des unités de l'armée, de la garde nationale et de la population. De nombreux pays, dont la France, l'Italie, les Etats-Unis, l'Allemagne fédérale, le Canada, l'Arabie saoudite ainsi que la CEE, la FAO, le PNUD (programme des Nations unies pour le développement), apportent leur assistance en fournissant matériel, insecticides et experts. Actuellement, une trentaine d'avions et d'hélicoptères d'épandage appuient la logistique au sol et ont permis de traiter quelque 120 000 hectares.

Aucune indication officielle précise n'a été fournie jusqu'ici sur l'étendue des dégâts causés à l'agriculture, déjà fortement handicapée par la sécheresse qui sévit depuis plusieurs mois. Si, ces derniers jours, la presse locale les minimisait, affirmant que les pertes se situaient aux environs de 5 % dans les zones les plus touchées, le dimanche 3 avril, le journal *le Temps* les qualifiait d'« *énormes* ».

Devant la menace qui se précise de plus en plus, et en dépit des efforts, les moyens mis en œuvre risquent d'être insuffisants et la Tunisie attend une aide accrue.

D'autre part, une question va se poser à plus ou moins brève échéance sur le choix des insecticides à utiliser. Les produits employés actuellement, qui perdent leur propriété vingt-quatre heures après leur épandage, ont déjà provoqué des cas d'intoxication dans la population. Qu'en serait-il si l'utilisation de la dieldrine, aujourd'hui interdite pour ses effets nocifs et persistants sur l'environnement et l'organisme, mais la seule vraiment efficace, était décidée, comme le suggèrent certains experts (*le Monde* du 2 avril) ?

M. D.

● **Des criquets pèlerins près de Rome.** — *Des milliers de criquets pèlerins mourants ont été découverts dans la soirée de vendredi 1er avril sur une plage de la côte romaine, de la région du Latium. Selon les experts, les acridiens sont arrivés d'Afrique poussés par vents favorables, mais le froid leur a été fatal.* — (*AFP*.)

A Paris et à Quimper

L'Armée révolutionnaire bretonne revendique deux attentats

L'Armée révolutionnaire bretonne (ARB) a revendiqué, le samedi 2 avril, les deux attentats visant le 30 mars, à Paris, le siège de la SEITA (Société d'exploitation des tabacs et allumettes) et à Quimper (Finistère), les locaux de la direction départementale du travail (*le Monde* du 31 mars).

Après un appel téléphonique anonyme reçu au standard de Radio France-Bretagne-Ouest, une lettre de revendication frappée du sigle ARB a été retrouvée dans un sac poubelle déposé devant le conseil général du Finistère, à Quimper.

En quelques mois, c'est la deuxième revendication de l'ARB, branche armée du Front de libération de la Bretagne (FLB). La première avait été envoyée à la suite de deux attentats commis simultanément le 21 janvier dernier contre le rectorat de Rennes (Ille-et-Vilaine) et l'URSSAF à Quimper.

Selon l'ARB, « *les travailleurs bretons ne supportent plus leur condition d'exploités lorsqu'ils ont un emploi et encore moins leur situation de chômeurs lorsqu'ils sont licenciés* ». « *Les directions parisiennes des entreprises implantées en Bretange doivent savoir,* poursuit le communiqué, *que nous les considérons comme responsables du démantèlement de branches entières de notre économie.* »

ÉQUIPEMENT

Pour attirer les promoteurs et les entreprises

Melun-Sénart parie sur le golf

Comment relancer la petite dernière des cinq villes nouvelles de la région parisienne, Melun-Sénart, qui ne compte que 70 000 habitants pour une superficie égale à celle de Paris et du bois de Boulogne réunis, à cheval sur les départements de l'Essonne et de la Seine-et-Marne ? Réponse : trouver une idée originale qui attire les promoteurs et les entreprises. Après bien des interrogations, une idée est sortie du chapeau : marier l'immobilier d'affaires et le golf.

Pourquoi le golf ? Parce que ce sport, véritable « yoga en mouvement », offre à la fois l'image de la sérénité et celle de la recherche de l'excellence, ce qui constituerait l'environnement idéal pour managers surmenés et cadres jetés dans la rude compétition internationale. Autre avantage, pour les promoteurs cette fois : l'aménagement de terrains de golf avant l'implantation des entreprises garantit un environnement vert, impeccablement entretenu, où « *la nature s'auto-finance* » grâce au droit d'entrée des golfeurs.

« Notre nouvelle frontière »

Cette idée a séduit le président de l'établissement public d'aménagement de Melun-Sénart, M. Alain Vivien, député (PS) de Seine-et-Marne, et le président du conseil régional d'Ile-de-France, M. Michel Giraud, maire (RPR) du Perreux (Val-de-Marne). Tous deux ont présenté les grandes lignes du projet lors d'une conférence de presse organisée avec les partenaires de l'opération (Meunier-Promotion, du groupe BNP ; la Société de technique immobilière et SCIC Investissement, du groupe Caisse des dépôts).

Le projet prévoit de construire, sur un terrain d'un seul tenant de 350 hectares compris entre la forêt de Sénart et le bois de Rougeau, à une trentaine de kilomètres de Paris, un ensemble immobilier haut de gamme. Baptisé Green Parc, cet ensemble comprendra 200 000 mètres carrés de bureaux, six cents maisons individuelles, un complexe hôtelier de cent vingt chambres, un plan d'eau de 15 hectares et trois golfs 18 trous destinés à servir d'écrin aux immeubles qui ne dépasseront jamais deux étages.

Green Parc, dont les golfs seront achevés en mai 1991, sera traversé par la future autoroute francilienne (dans seize mois en principe) et desservi par la future autoroute A 5 vers Troyes et la Suisse. Le coût total de l'aménagement — hors immeubles — est évalué à 300 millions de francs.

« *Ce mariage du golf et de l'immobilier d'affaires, courant aux Etats-Unis et au Japon, est entièrement nouveau en Europe* », a souligné M. Alain Vivien. Quant au président de la région Ile-de-France « *qui va devenir l'Ile d'Europe* », il se félicite d'une opération qui devrait parachever le rééquilibrage à l'est de l'agglomération parisienne. « *Melun-Sénart, c'est notre nouvelle frontière* », a conclu M. Giraud, soulagé de voir aboutir un projet qui fera enfin « décoller » cette ville nouvelle qui végète depuis quinze ans.

ROGER CANS.

MÉDECINE

Les greffes cœur-rein

Une précision du professeur Cabrol

Le professeur Christian Cabrol (groupe hospitalier de la Pitié-Salpêtrière, Paris) nous demande de préciser que son équipe a bien été la première à réaliser avec succès une greffe simultanée du cœur et d'un rein sur un même malade. Il conteste les déclarations du professeur Cachera s'attribuant la paternité d'« *une première française et, vraisemblablement européenne* » dans cette indication (*le Monde* du 25 mars).

La première double transplantation de ce type avait été réalisée, précise le professeur Cabrol, le 17 octobre 1984 sur un homme de quarante-trois ans, sous dialyse rénale. Ce patient était décédé quelques mois plus tard des suites d'un rejet. La seconde intervention, réalisée par l'équipe du professeur Cabrol, a été tentée avec succès le 17 janvier 1988 sur un homme de cinquante et un ans, M. Chalaoui. Vingt-sept jours après l'intervention, ce patient sortait de l'hôpital.

Le professeur Cabrol précise, d'autre part, qu'à la suite de ces deux interventions il avait informé, comme le veut la règle, la direction de l'Assistance publique et France-Transplant. Selon lui, avant de faire ses déclarations, le professeur Cachera aurait dû vérifier auprès de ces deux organismes la réalité de sa « première ».

Faux SIDA

Semaine d'angoisse pour une jeune Marseillaise de trente-cinq ans, mère de deux enfants et enceinte de trois mois. Fin février, elle apprend qu'elle est séropositive pour le virus du SIDA et qu'elle doit interrompre sa grossesse. « *Ça me paraissait impossible,* raconte Yolande Pitaud. *Mais, très vite, j'ai commencé à avoir des pensées absurdes, à regarder ma brosse à dents, à douter de tout. Je me demandais si mes enfants de quatre et sept ans étaient contaminés eux aussi, s'ils allaient mourir comme moi.* »

Deux jours avant qu'elle ne subisse une interruption de grossesse, Yolande Pitaud reçoit un coup de fil du laboratoire qui avait fait l'analyse : c'était une erreur, le laboratoire parisien chargé de faire la vérification n'avait trouvé aucune trace du virus du SIDA.

Une histoire tragique et banale, pour rappeler que le résultat d'un test de dépistage du virus du SIDA ne suffit pas pour affirmer une séropositivité et qu'il importe toujours de procéder à une vérification par la méthode — beaucoup plus fiable — du Western Blot. Certains spécialistes estiment que ce risque de fausse positivité pourrait concerner environ un test sur trois.

Le Père Verspieren nommé au comité national d'éthique

Le *Journal officiel* du 2 avril publie la nouvelle composition du comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé. Le mandat de certains membres venant à expiration, de nouvelles personnalités ont été nommées. Pour la première fois, une personnalité religieuse, le Père Patrick Verspieren, jésuite polytechnicien, directeur du département d'éthique médicale du Centre Sèvres et rédacteur à *Etudes*, *est admis dans cette instance (en remplacement de M. Jean Gelamur). Autres nouveaux membres: M. René Sautier, Mme Elisabeth Aubeny, M. Georges David, M. Pierre Royer, Mme Marie-José Chombart de Lauwe, M. Gérard Deloche et Mme Anne-Marie Chancerel.*

● **Mort du professeur Albert Trillat.** — Le professeur Albert Trillat, spécialiste de la chirurgie du genou, est décédé des suites d'une hémorragie cérébrale, le vendredi 1er avril à l'hôpital Edouard-Herriot de Lyon. Le professeur Trillat, qui avait opéré plusieurs grands joueurs de football comme Michel Platini, Dominique Rocheteau ou Robert Herbin, était âgé de soixante-dix-huit ans. Titulaire de la chaire de clinique de chirurgie orthopédique de l'hôpital Edouard-Herriot depuis 1962, il présidait la Société internationale du genou.

EN BREF

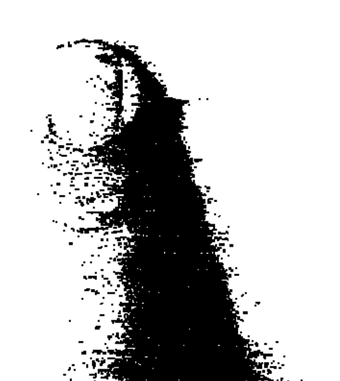
● **Attentat à Corte.** — Le véhicule d'un agent de la direction départementale de l'équipement a été *complètement détruit par un engin* explosif, dans la nuit du samedi 2 au dimanche 3 avril, à Corte (Haute-Corse). La propriétaire de la voiture, M. Antonio Sanchez, avait déjà été victime d'un attentat il y a quelques mois.

● **Cinq touristes français tués en Grèce.** — Cinq Français, dont une fillette de huit ans, ont trouvé la mort et vingt-sept autres ont été blessés, dont sept grièvement, dans un accident de la circulation, survenu, le samedi matin 2 avril, à 39 kilomètres de Corinthe, à l'ouest d'Athènes. Deux Grecs ont été blessés. Quatre Français ont été tués au moment de l'accident, un cinquième — une jeune femme — est décédée pendant son transfert à Athènes. Les victimes se trouvaient à bord d'un autocar transportant quarante-neuf personnes dont quarante-sept touristes français. *Le véhicule avait été affrêté par* l'agence de voyages grecque Kalapotharakos, parti le matin même d'Athènes pour une excursion d'une journée à l'est du Péloponèse.

● **Explosion accidentelle à Ville-d'Avray : un mort, un blessé grave.** — La défaillance d'un tuyau *de cuisinière à gaz a provoqué une* très violente explosion qui a dévasté un immeuble de dix étages à Ville-d'Avray (Hauts-de-Seine), le dimanche 3 avril vers 3 heures. Une personne a été tuée. Treize blessés ont été dénombrés, dont un gravement atteint. Les victimes se trouvaient toutes au deuxième étage et, parmi elles, la jeune Sabine, dix-huit ans, morte écrasée sous une dalle de béton.

Trois étages de l'immeuble du domaine de la Ronce ont été soufflés par la déflagration qui s'est produite dans un appartement inoccupé pendant les vacances de Pâques.

● **Tremblement de terre dans** *le sud-ouest de l'Iran.* — Un fort séisme a secoué, le samedi 2 avril, à cinq reprises, la petite ville iranienne de Tachan et cinq villages voisins, dans le sud-ouest du pays, à une trentaine de kilomètres de Behbehan, a annoncé Radio-Téhéran. La radio, qui n'a pas précisé la magnitude de ce nouveau séisme ni le nombre des victimes, a toutefois indiqué que les secousses étaient « *très fortes* » et que « *des secours et des médicaments ont été envoyés et des tentes montées afin d'héberger mille sept cents personnes sans abri* ». — (*AFP*.)



MUSIQUES

Paul Bowles aux MANCA de Nice

Le coq et l'Américain

L'Europe connaît comme écrivain cet Américain exilé à Tanger. Musicien, Paul Bowles a aimé la France, et, semble-t-il, pas mal écouté les Français.

Pour un concert surprise, c'était un concert surprise. La porte vitrée du Musée Chéret claquait dans la tempête sous le nombre des arrivées. Jamais les peintres orientalistes et pompiers qui y sont exposés n'avaient vu défiler tant de curieux en une seule soirée : les MANCA – Festival niçois aux intérêts éclatés – redécouvraient un Américain dont l'heure de gloire en tant que musicien s'est interrompue après la guerre et un exil marocain.

Depuis 1947, Paul Bowles vit en effet – sans piano – à Tanger et condense dans de rares récits (*Un thé au Sahara, Réveillon à Tanger* sont traduits en français) son goût de l'insolite et de l'étrangeté. Marocain d'adoption, traducteur de romans de Mohammed Mrabit, son ami, cet élève de Copland et de Virgile Thompson coule dans un trois pièces une vie tout à fait ordinaire, et, comme Rimbaud en Abyssinie, semble préférer désormais à la création d'autres activités.

Mais Bowles – sa musique le dit – passa avant guerre et un peu après par une période moins recluse et déphasée. Il vécut alors à Paris : son goût de la citation, du music-hall, de la pièce de genre insolite en fait un petit cousin éloigné du Groupe des Six, sorte de Cocteau du piano et de la mélodie, jamais sérieux, pas débridé, « populo » sans laisser-aller, allusif, désinvolte, Français.



Paul Bowles

Avec un peu moins de virtuosité, il n'eût sans doute écrit, comme Satie (un Satie nourri de jazz), que des chansons aigres ou rêveuses, des préludes décharnés. Ses hommages ultra-pianistiques au Debussy des arabesques, au Ravel de la valse, au Prokofiev machinique, sont plus flasques, et certains accompagnements dégoulinants très « soir de fête au Waldorf ». Mais dans un gag, une trouvaille, un dénouement chic, se sent le coup de patte de l'artiste en représentation. Paul Bowles s'en voudrait par trop de sincérité de gâcher la soirée. Toujours Cocteau...

Par ce programme confié à un baryton formidable (Dale Duesing), et pour l'essentiel à un pianiste au-dessus de tout soupçon (Jay Gottlieb) – Christopher Sawyer – Lancanno, le biographe de Bowles avait exhumé des tas de partitions, – ce furent autant de créations mondiales.

Rappelons que Nice sera, de mardi à jeudi, la capitale du son au cinéma (*le Monde* du 31 mars), et que s'y poursuit, sous l'impulsion de Michel Redolfi, un festival à géométrie variable tourné vers le futur (une création pour danseurs et robots de Jean-Marc Matos), ouvert *au passé (un coup de chapeau aux* futuristes) avec, comme on l'a vu, une dominante exotique affirmée, notamment vendredi la création d'*A cor et à cri*, puis la collaboration de la compagnie Caput Mortuum et du compositeur Mark Monnet.

ANNE REY.

« Le Triomphe du temps », de Haendel

Un élan irrésistible

Marc Minkowski et les Musiciens du Louvre viennent de ressusciter le premier oratorio de Haendel, Il Trionfo del tempo e del disinganno *au parc musical baroque d'Aix-les-Bains.*

Etrange sujet que *le Triomphe du temps et de la désillusion* pour un garçon de vingt-deux ans, éclaboussant de vie et de talent, qui débarque à Rome pour conquérir le monde musical et se voit gratifié par le cardinal Pamphili de ce livret allégorique, emberlificoté à souhait où la Beauté et le Plaisir sont *promptement démonétisés*, la Beauté finissant sa vie dans la pénitence, sous un manteau de crin avec une couronne d'épines...

Haendel semble pourtant avoir mis beaucoup d'enthousiasme à écrire cette partition étincelante qui l'accompagnera toute sa vie puisqu'il la remaniera deux fois en Angleterre, trente et cinquante ans plus tard ; ce sera en 1757 son dernier travail qu'il dictera, aveugle, à l'un de ses disciples. Comme dans son opéra *Rodrigo*, quelques mois auparavant (*le Monde* du 5 septembre 1984), il invente avec une fantaisie inépuisable des dessins toujours nouveaux pour les arias innombrables qui développent des idées philosophiques filandreuses. Les cordes crépitent pour accompagner le Plaisir ; les hautbois décorent les broderies et les silences de la Beauté ; le violoncelle et la contrebasse descendent sur une basse trébuchante, avec quelques notes d'orgue pour les sentences pessimistes de la Désillusion ; cependant que des piqûres de violons comme un essaim de guêpes illustrent les colères du Temps.

Haendel varie son écriture ici, avec un concerto pour orgue, là, avec un bel interlude pour deux flûtes à bec et luth, doux et mystérieux. Pour rompre la succession des arias *da capo*, il instaure parfois de véritables quatuors d'opéra où les protagonistes s'interpellent violemment.

La résurrection de cet oratorio (retransmis samedi soir par France-Musique), on la doit à un jeune ensemble, les Musiciens du Louvre, et à son chef de vingt-six ans, Marc Minkowski. C'est un véritable tour de force que de monter en si peu de temps une partition inconnue, inédite en France, avec une telle justesse de caractère, on dirait même d'« invention ». La sonorité instrumentale est encore un peu verte ou sèche parfois et devra mûrir, mais il y a dans cette interprétation un élan et une vitalité proprement irrésistible (1).

Les solistes ajoutaient leur charme propre à cette œuvre si juvénile : Isabelle Poulenard, – la Beauté – à la voix claire et heureuse, Jennifer Smith – le Plaisir, – John Elwes, merveilleux ténor, dont la finesse et l'intelligence font du Temps un dialecticien redoutable, enfin, Nathalie Stutzmann qui n'a pu tenir qu'une partie de son rôle, mais qu'on retrouvera avec plaisir dans le disque.

Les deuxièmes Pâques musicales d'Aix-les-Bains devaient s'achever dimanche avec *le Messie* du même Haendel dirigé par Michel Corboz. *Pendant toute une semaine, elles ont* offert des concerts d'un niveau exceptionnel, qui n'ont pas encore tout le public qu'ils mériteraient. Rendez-vous est pris pour l'an prochain avec Heinrich Schültz, Jean Sébastien Nach et sa famille.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) L'enregistrement réalisé huit jours durant à Aix-les-Bains sera publié par ERATO.

Un Turc au Zénith

Les 160 000 Turcs de France (dont 120 000 dans la région parisienne) sont en effervescence, louent des cars, se revendent des billets, ressassent à l'avance la nuit de miel qu'ils vont vivre au Zénith parisien ou à la halle du Tivoli strasbourgeois. Ibrahim Tatlisés, chanteur sans doute le plus populaire de Turquie, où les 55 millions d'habitants ont, selon la presse stambouliote, acheté plus d'enregistrements de lui que le monde entier n'en a absorbé de Madonna, va se produire pour la première fois en France.

Cela ne devrait pas intéresser que les turcophones car *« Ibrahim »* est peut-être le phénomène socio-musical le plus étonnant survenu en Orient proche depuis la disparition de l'Egyptienne *Oum Koulsoum, il y a treize ans.* Comme la Dame du Nil, le Gars d'Anatolie est une force jaillie du terroir, au début sans autre pub, semble-t-il, que le bouche à oreille. Né en 1952 à Ourfa, l'antique Edesse d'Abraham, des Francs et des Arméniens, aujourd'hui énorme ville-village des confins turco-syriens, autodidacte, conformiste dans ses thèmes (l'amour fleur bleue ou malheureux), mais novateur dans l'orchestration de la mélodie orientale, Tatlisés, à la tête de ses trente-six musiciens, a renversé bien des barrières sociales, enchaînant en même temps, par sa voix, bourgeois du Bosphore et bûcherons de la mer Noire. Des femmes s'évanouissent collectivement à son apparition, des hommes, amoureux malchanceux, se sont suicidés en l'écoutant.

Seuls quelques intellectuels turcs tempèrent un peu cet enthousiasme dévastateur, tel le jeune romancier Nédim Gürsel, qui nous dit : *« Roi du style arabesque, dans le droit fil de la veine orientale de la Turquie, Tatlisés est finalement plus populiste que populaire, ce qui le met au diapason d'une certaine politique actuelle. Ses chansons, ses films, sont trop souvent empreints de fatalisme, d'une certaine morbidité du type* « Si je meurs, ne viens pas sur ma tombe ! » *Mais il reste intéressant comme phénomène social de l'Anatolie actuelle.* » Et il s'appelle Abraham – Ibrahim en turc...

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

★ Au Zénith, à Paris, le 10 avril à 14 heures et à 20 heures, à la halle du Tivoli, à Strasbourg, le 12 avril à 18 heures. Location aux trois FNAC et à l'Association pour l'insertion et l'information de la communauté turque en France. Tél. (1) : 42-03-89-19 (et 20).

Le douzième Printemps de Bourges

Le jeu des découvertes

Les promoteurs du Printemps ont tissé à travers la France un réseau de correspondants. Pour ne pas rater le Renaud ou le Jonasz de demain.

Malgré les têtes d'affiche qui envahissent chaque jour quelques-unes de ses scènes, le Printemps de Bourges n'a rien perdu de sa vigueur. Certes, aujourd'hui, il y a une sorte de bourse des valeurs des stars, avec ses envolées et ses chutes : Michel Jonasz a fait un tel triomphe samedi après-midi qu'il a dû doubler son récital par une séance en soirée. Tandis que le groupe *Indochine jouait dans un stadium à demi vide*, recevant ainsi la confirmation d'une tournée catastrophique. Serge Gainsbourg, le même jour, célébrait son soixantième anniversaire et chantait, dimanche soir, *la Javanaise* et *Bonnie and Clyde* en compagnie de dix mille adolescents. Mais en dépit de ses douze ans d'âge, le Printemps de Bourges garde entière sa liberté de prendre en compte les artistes à découvrir.

Pour donner ce coup de projecteur sur l'actualité musicale, les promoteurs du Printemps de Bourges ont mis en place trente-deux antennes régionales chargées d'un travail de détection et de sélection. 2 500 cassettes de chanteurs et de groupes, tous inconnus (moyenne d'âge, trente ans ; filiation la plus proclamée aujourd'hui : Michel Jonasz), ont été écoutées. Chaque antenne a fait ensuite une présélection puis une audition devant un public et un jury ayant déterminé les lauréats en excluant l'esprit de clocher : en 1987, cinq « découvertes rock » de la région Rhône-Alpes provenaient de cinq départements différents ; en 1988, cinq des six groupes retenus sont lyonnais.

Dans ce jeu de passion et de rigueur, quatre-vingts jeunes chanteurs et groupes ont été définitivement choisis quatre mois avant le printemps. Chaque antenne s'est alors efforcée d'organiser dans sa région une dizaine de concerts afin de donner aux lauréats une petite expérience de la scène.

L'Affaire Luis Trio, Jacques Haurogné, Les Vengeurs masqués ont été ainsi récemment les révélations d'un festival qui consacre un budget de 2 millions et demi aux premiers pas sur les planches de jeunes épris de rythme, de musique et de chansons. Pour suivre les chan*teurs et les groupes ainsi* découverts, les promoteurs du Printemps ont décidé de créer, à partir de cette année, une agence qui organisera des petites tournées de rock et de chansons. Le service après vente, en somme.

CLAUDE FLÉOUTER.

Mode sur scène

Bourges est une ville moyenne, avec un glorieux passé et, au présent, le Printemps de toutes les chansons et la première née des maisons de la culture, où un *mobile de Calder*, après avoir exaspéré le bourgeois et fait ricaner le gaucho, est tellement entré dans les habitudes de l'œil qu'on n'y fait plus guère attention.

Le Printemps utilise les deux salles de la Maison de la culture, qui a participé à la soirée d'inauguration avec un spectacle à elle, *Mode sur scène II ;* le premier *avait eu lieu en automne 1986.* Il s'agissait pour des chorégraphes et des metteurs en scène de traduire le climat de stylistes. Le plus réussi était Nikos vu par Jean-Philippe *Guerlais, qui a* repris seul le flambeau. Il a cette année cherché son inspiration chez Chantal Thomass et Issey Miyaké. A vrai dire, de ce dernier, il n'a pas obtenu les vêtements auxquels il pensait. Il a conçu pourtant un cérémonial d'un surréalisme wilsonien, une suite d'images d'ombres, extrêmement belles.

Le spectacle commençait dehors, devant la Maison de la culture, sur la place envahie par les spectateurs qui venaient d'écouter Charles Aznavour. Une *danseuse* en jupon rose prenait des poses, un homme et un nain japonais marchaient le regard au loin parmi les spectateurs debout, un homme volant apparaissait, *une acrobate glissait* le long d'un rideau rouge tombé du haut du toit. Par-delà les portes vitrées, on apercevait, près du mobile, un groupe livide de mannequins en *stuc, et des enfants* en velours et col de dentelle.

A l'intérieur, c'était le même mélange de cirque, de danses de tableaux hiératiques. Les danseurs dansaient, *les mannequins* marchaient. A la frontière du show et du défilé, l'expérience a marqué les limites du genre. Jean-Philippe Guerlais, en tout cas, prouve une fois de plus son talent de créateur d'émotions. On espère en profiter bientôt de façon moins éphémère.

C. G.

COULISSES

A La Baule, un 1er mai 1810

La génération de 1810, celle de Schumann, Mendelssohn, Chopin et Liszt, *sera célébrée pendant le week*-end du 1er mai à La Baule par une pléiade de jeunes interprètes très doués. A ces premiers *Moments musicaux de l'Hermitage* – hôtel grand luxe transformé pour la circonstance en académie de musique – participent les 29, 30 avril et 1er mai les pianistes Maria Joao Pirès et François-René Duchable, Gérard et Luis Claret (violon, violoncelle), l'altiste Tabea Zimmermann, le clarinettiste Pascal Moragues, le Quatuor Emerson. Cinq séjours musicaux *seront organisés selon le même prin*cipe jusqu'à la mi-octobre. Prix du week-end : 1 800 F par personne.

★ Rens. : 40-60-37-00 ou 40-69-15-97. Tarifs spéciaux pour les enfants.

L'inflation des stradivarius

Un stradivarius daté de 1709 a été acheté chez Sotheby's le 31 mars par un collectionneur américain pour le prix record de 473 000 livres (4,9 *millions* de francs). L'instrument, qui avait appartenu à la violoniste britannique Marie Hall, avait déjà établi un record mondial sur la même place en 1968 avec un prix de 22 000 livres. La valeur de ce stradivarius a donc été multipliée par plus de vingt en vingt ans. L'an dernier, les enchères étaient montées jusqu'à 440 000 livres (3,9 millions de francs) pour un instrument un peu plus ancien du même luthier.

Bartok : retour en Hongrie

Les restes de Bela Bartok seront rapatriés cet été dans son pays natal. Né en 1881, à Nagyszentmiklos, le compositeur a passé les dernières années de sa vie aux Etats-Unis, où il s'est éteint en 1945. *« Conformément aux souhaits de sa famille et en réponse à une requête de longue date de son pays natal,* [ses restes] *seront rendus à la Hongrie après quarante-trois ans pour trouver un repos définitif sur le sol de sa patrie »*, écrit l'agence hongroise MTI. *(Reuter.)*

Un opéra pour Le Caire

Le nouvel opéra du Caire, pièce maîtresse d'un grand centre éducatif et culturel occupant un espace de 45 000 mètres carrés, sera inauguré le 10 octobre prochain. De style dit « néo-islamique », ce centre a été entièrement offert, conçu et réalisé par le Japon, sous la supervision du ministère égyptien de la culture. *(AFP.)*

Un nouveau prix de la littérature musicale

Le Crédit industriel et commercial attribuent désormais, dans le cadre de son action de mécénat, un prix de littérature musicale d'un montant de 30 000 francs. En lice cette année : *Dieux et dives de l'opéra*, de Roger Blanchard et Roland de Candé, *les Travaux d'Orphée*, de Philippe Gumplowitz, *le Cas Verdi*, de Jean-François Labie.

Nouveau record de Michael Jackson

Les ventes mondiales de l'album Bad, de Michael Jackson, ont dépassé les 13 millions d'exemplaires, soit le record de l'année 1987. Une autobiographie du chanteur *(Moonwalk)* est en cours de parution aux Etats-Unis tandis que le coup d'envoi de sa tournée européenne sera donné le 23 mai à Rome. A Paris, Michael Jackson présentera son spectacle au Parc des princes les 27 et 28 juin. Chiffre d'affaires prévu, pour deux concerts, par le producteur Jean-Claude Camus : 20 millions de francs.

Culture

CALENDRIER MUSICAL

Début du « Ring » de Mesguich aux Champs-Elysées. – Les dieux en frac, les filles du Rhin en robe de mariée, les visions insolentes et transposées de Daniel Mesguich pour la *Tétralogie*, ont scandalisé le public niçois. La première journée de ce *Ring* dirigé par Berislav Klobucar, l'Or du Rhin, arrive à Paris.

★ Mardi 5 et jeudi 7, 20 heures. Tél. : 47-20-36-37.

Panorama espagnol à l'UNESCO. – En cinq concerts et trois conférences, trois générations de compositeurs (de Pablo, Nunes, Bernaola à Pico, Martinez, Zulian) représentées par des œuvres récentes. Par le pianiste Escribano (le 7), le Quatuor Arcana (le 14), le groupe Multimusica (le 21), Llorenc Barber et ses cloches (le 28), l'ensemble Barcelona 216 (le 5 mai).

★ A partir du jeudi 7. Tél. : 40-18-09-29.

« Le Roi d'Ys », en concert à Pleyel. – Créé à l'Opéra-Comique en 1888, l'opéra de Lalo, plus souvent représenté à l'étranger qu'en France, marque une date importante dans l'histoire de l'émancipation de l'art du chant français. Dirigé par Armin Jordan, à la tête du NOP, il est notamment chanté (dans le rôle de la fille du barde, Margared) par Barbara Hendricks.

★ Vendredi 8, 20 h 30. Tél. : 54-63-88-73.

Tachakarov dirige à la radio. – Un grand – et jeune : quarante ans ! – chef lyrique, né en Bulgarie, dirige le National au grand auditorium, en remplacement d'Ernest Bour. *Prélude à l'après-midi d'un faune*, de Debussy, *Baiser de la fée*, de Stravinski, *Bourgeois gentilhomme*, de Strauss.

★ Vendredi 8, 20 h 30. Tél. : 42-30-15-16.

Beethoven à 9 au Rond-Point. – Sa *Septième Symphonie*, Beethoven l'a lui-même réduite – comme beaucoup de ses œuvres – pour deux hautbois, deux clarinettes, deux bassons, un contrebasson et deux cors. Par les solistes (huit Anglais, un Australien) de l'Orchestre de chambre de l'Europe.

★ Dimanche 10, 11 heures. Tél. : 42-56-60-70.

DISQUE

L'Italie des années 1600

Bal à l'ancienne, le Broadside Band s'ébroue joyeusement – sonorités juteuses ou râpeuses – à la jointure de la musique savante et du folk.

Deux recueils – les *Country Dances* (1651) *de l'Anglais* Playford et *l'Orchésographie* (1588) de Toinot Arbeau, côté France, nous avaient déjà réjouis ces dernières *années. Aujourd'hui*, les interprètes s'aventurent plus au sud, dans l'Italie des années 1600. Toujours ingénieux, inven*tifs et heureusement polyvalents*, ils réveillent flûtes à bec, violons Renaissance, luths, guitares, violes, orgue de chambre et « régale », selon l'humeur de l'instant.

Une petite source d'étonnement : le décor, plus « distancié » que celui des disques précédents où le Broadside était, si l'on peut *dire, « sur le terrain »*, avec une obstination de violoneux et un « feeling » qui rejoignaient les recherches des groupes de musiques traditionnelles.

Reste un rare bonheur rythmique, une vie frémissante et des couleurs charmeuses.

R. T.

★ 1 CD Hypérion.

LIVRE

« Laterna magica », d'Ingmar Bergman

Le chantre de la sensibilité occidentale

La richesse de l'œuvre de Bergman dépasse les seuls arts qu'elle a servis : cinéma, théâtre, opéra. Cette universalité fait de lui un chantre autorisé de la sensibilité occidentale.

Au contraire des films d'Ingmar Bergman, profus, où le ballet de la séduction alterna longtemps avec l'inquiétude ontologique, son livre, *Laterna magica*, ne prétend nullement « distraire ». Ni autobiographie intellectuelle ni recueil de souvenirs, il remise anecdotes et portraits de façon parfois surprenante : les noms d'interprètes aussi intimement liés à son œuvre que ceux de Gunnar Björnstrand, Maj-*Britt Nilsson, Max von Sydow*, Ingrid Thulin ne sont pas même cités une fois, tandis qu'Harriet Andersson, Eva Dahlbeck, Liv Ull*mann et Ingrid Bergman surgissent* et s'éclipsent comme sur un théâtre d'ombres. C'est que *Laterna magica* est avant tout le livre de l'enfance.

*Bergman a les yeux gris et bril*lants, le regard net et attentif, l'accueil étonnamment simple. Oui, simple, mais dès la première page de son livre, *il se souvient de la* parturition maternelle, il connaît les maladies du corps et entrevoit les troubles de l'âme. S'il manque tuer sa *sœur, si sa mère le repousse, si son* père pasteur impose l'humiliation publique et le mensonge compensatoire, si le jeune garçon se complaît à *la morgue, au spectacle « d'organes ensanglantés et de membres coupés »*, s'il s'éprend d'une écuyère de cirque et *s'enchante* d'un cinématographe échangé avec son frère, pouvons-nous affecter de nous en étonner, nous qui avons vibré de l'effroi du *Silence ?*

L'oncle Carl, stupéfiant personnage de demeuré martyrisé par les femmes, inventeur inlassable et *incontinent* (comme Bergman *lui*-même, qui ne cèle rien de ses étranges particularités sur ce plan), c'est *le Silence* à nouveau, ou *A travers le miroir*, ou bien encore *Persona*. Ces vacances au pays des lacs, cette Linnea *« à la peau blanche et aux cheveux roux »* à qui le jeune Ingmar offre des fraises des bois, c'est l'héroïne de *Monika* ou de *Jeux d'été*. Les scènes de rupture atroces, quand la compagne délaissée séjourne en sanatorium – *« J'ai enregistré en moi le visage d'Else se figeant de douleur »*, – Bergman impitoyable, les expose sans fard, avec la grandiose inconscience de l'autre qui laisse sans équivalent *Scènes de la vie conjugale, Face à face* ou *De la vie des marionnettes*.

La densité psychologique de *Laterna magica* s'accorde à l'œuvre du cinéaste, qu'elle éclaire. Un monstre, Bergman ? Un démiurge de la passion, fou du théâtre de Strindberg, de Shakespeare, de Molière. Un être que *« la sexualité a frappé comme la foudre »*. L'art du film élargit encore le cadre de scène : *« Le travail cinématographique est une activité fortement érotique »*, confirme-t-il. L'île, la maison de Fårö, choisies il y a vingt ans, en seront-elles l'échappatoire ? *« Je pouvais me retirer du monde... purifier mon âme »*. Trop présent est ce monde : il fait un film avec les habitants de l'île et y emmène Liv Ullmann. Ce sera le lieu d'une nouvelle « crise » (tel est le titre de son premier film, dès 1945) : *« J'ai simplement oublié de demander à Liv son avis. »*

Il semble bien que *Fanny et Alexandre* ait été conçu par Bergman comme sa dernière œuvre filmée. Que ce soit le film de l'enfance *confirme* l'achèvement *du cercle* ; de même, les trente pages terminales de *Laterna magica* sont-elles celles du père et de la mère, de l'enfance *revécue*, de la réconciliation que la vie toujours combat, que seule la mort autorise. *« Je pense à lui [mon père] avec une désespérante distance, mais avec tendresse »*. Enfin Bergman de nous confier, quelque peu apaisé peut-être : *« Il y a quelques années, j'ai fait un petit film sur le visage de ma mère »*. La plus belle preuve d'amour, que pouvait-elle être d'autre qu'un film ?

OLIVIER BARROT.

★ Laterna magica, d'Ingmar Bergman, traduction de C.G. Bjurström et Lucie Albertini. Gallimard, 336 p., 120 F.

COMMUNICATION

La diffusion d'Antenne 2 en outre-mer

Jacques Chirac relance la polémique

POINTE-A-PITRE
de notre correspondant

Le premier ministre, M. Jacques Chirac, a estimé, le samedi 2 avril, qu'il n'était pas *« normal »* que la diffusion d'Antenne 2 dans les départements d'outre-mer soit expurgée des journaux télévisés de cette chaîne. M. Chirac, en visite privée à Saint-Barthélemy, un port franc situé à 250 kilomètres au nord de Pointe-à-Pitre, s'exprimait sur les ondes de Radio-Saint-Barth, la radio locale de l'île.

Pour le premier ministre, qui estime qu'en matière d'informations *« nous avons besoin d'une pluralité et* [qu'] *elle consiste à donner aux DOM la possibilité de regarder Antenne 2 »*. *« Il n'est pas normal que le journal d'Antenne 2 ne soit pas, comme le reste des émissions, diffusé dans les DOM et, avec lui, j'ai l'intention d'intervenir auprès des dirigeants de RFO et du président d'Antenne 2*, a ajouté M. Chirac, qui a, par ailleurs, précisé qu'il n'était *pas informé de cette affaire car les télévisions sont indépendantes »*.

Il n'a pas voulu non plus jeter la pierre à RFO, dont il *« comprend très bien le désir et les ambitions légitimes »* et *« qui s'améliore sans cesse, à qui je ne veux que du bien et dont je soutiens le développement »*.

C'est le mardi 5 avril que le second canal de RFO (créé en 1944 à la Guadeloupe et dont l'audience avoisinera 7 %) doit diffuser en différé (le décalage horaire correspond à moins six heures en été et à moins cinq heures en hiver) l'ensemble des émissions d'A2. Certains dirigeants de RFO avaient expliqué le remplacement des journaux d'Antenne 2 par ceux de leur chaîne à cause du décalage horaire existant entre Paris et les DOM.

Cela n'a pas empêché cependant, lors du premier journal quotidien conçu par RFO-Paris, le lundi 28 mars, la diffusion de la déclaration de M. Mitterrand à l'AFP, à Pointe-à-Pitre comme à Fort-de-France.

Cette déclaration avait déjà été diffusée la veille sur les mêmes antennes...

ANDRÉ LÉGER.

Pour résoudre les tensions du marché publicitaire

M. Léotard préconise une « forte diminution » de la publicité sur Canal Plus

La publicité sur Canal Plus devrait être, à terme, *« très fortement diminuée »* et les règles du sponsoring devraient être différentes pour les télévisions publiques et privées, a estimé M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, dans un entretien paru le lundi 4 avril dans l'hebdomadaire spécialisé *Communication et Business*.

Estimant qu'aujourd'hui, *« Canal Plus est largement sortie d'affaires »* alors que *« les autres chaînes ont des problèmes de financement sur le marché publicitaire »*, le ministre indique qu'il faut *« peut-être se rapprocher de la clarté du statut initial de Canal Plus, c'est-à-dire diminuer très fortement la publicité »*. Assurant qu'*« un consensus paraît en formation sur ce sujet »*, M. Léotard a noté qu'*« il faudra procéder progressivement à cette démarche pour permettre à Canal Plus de s'adapter »*.

Le ministre de la culture et de la communication a aussi indiqué que le dépassement des quotas publicitaires par les chaînes publiques *« étaient prévus par un décret de juillet 1984 et qu'ils n'étaient donc pas illicites »*, mais *« devaient rester limités à quelques millions de francs »*. Il s'est en revanche interrogé sur le sponsoring : *« c'est à la CNCL de décider si le régime du sponsoring doit être le même pour les chaînes publiques et privées. Pour ma part, je ne suis pas hostile à une différenciation progressive des règles ; les chaînes publiques n'ont pas vocation à imiter le privé en matière de sponsoring »*. Le ministre a enfin estimé que *« le paysage audiovisuel se stabilise »* et qu'il y avait davantage *« de bonnes émissions »*. *« Les Français regardent plus la télévision qu'avant*, a-t-il conclu, *après tout, ce sont eux les meilleurs juges. »*

Recours devant le tribunal de commerce

TV 6 demande à être indemnisé

Les actionnaires de TV 6, société qui exploitait la sixième chaîne de télévision avant sa réattribution, en février 1987, par la CNCL, à Métropole Télévision (M 6), ont déposé un recours auprès du tribunal de commerce de Paris *« afin d'obtenir la juste indemnisation à la suite de la résiliation de la concession de TV 6 »* et *« après avoir épuisé les voies de la négociation »*. Dès mars 1987, TV 6 avait entamé de longues négociations avec le ministère de la culture et de la communication afin d'évaluer le préjudice. L'indemnisation demandée serait de l'ordre de 1,4 milliard de francs.

TV 6, qui regroupe *notamment* Publicis, Gaumont, NRJ et CBS-France, rappelle que l'Etat *« avait concédé l'exploitation d'un service national de télévision par voie hertzienne pour dix-huit années »*. Ce service, affirme TV 6, a été exploité *« en conformité totale avec le cahier des charges qu'elle avait accepté, et aucun reproche ne lui a jamais été adressé »*.

Les anciens propriétaires de la 5, MM. Silvio Berlusconi et Jérôme Seydoux, ont, pour leur part, déposé un recours gracieux auprès des ministères des finances et de la culture et de la communication afin d'obtenir 3,7 milliards de francs d'indemnités (*le Monde* du 27 février).

● **Edgard Pisani lance « l'Evénement européen ».** – L'ancien ministre Edgard Pisani, aujourd'hui chargé de mission auprès de l'Elysée, lance une revue trimestrielle, politique et culturelle, *l'Evénement européen*. Publiée par la société anonyme coopérative de presse Initiatives, cette revue de 175 pages, dont le premier numéro traite des faiblesses et erreurs de la gauche européenne, est distribuée par les éditions du Seuil. En librairie au prix de 75 F.

Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

LE MONOLOGUE DE MOLLY BLOOM. Espace Kiron (43-73-50-25), 22 h.

L'ARRÊT DE MORT. Espace Kiron (43-73-50-25), 20 h.

◇ : *Horaires irréguliers.*

Les autres salles

ARCANE (43-38-19-70). ◇ Quatre-chantiers : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-72-74). ◇ Quand on a peur du loup, du vent, de la tempête : 20 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère !... : 21 h.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire' Folies : 21 h.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ La guerre de Troie n'aura pas lieu : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE AUDITORIUM DE LA GALERIE COLBERT (40-15-00-15). ◇ Psyché : 18 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). *Monsieur Masure* : 21 h.

DEUX ANES (46-06-10-26). *Elysée...moi* : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Proust : j'avais toujours quatre ans pour elle : 21 h 30.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles : 20 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 20 h 15. La Ronde : 21 h 30.

MATHURINS (42-65-90-00). Rosel, suivi de Douce Nuit : 20 h 30.

MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (45-35-75-23). Buffon côté jardin : 18 h.

ODÉON-THÉATRE DE L'EUROPE (43-25-70-32). ◇ El Publico (Paris à l'heure espagnole) : 20 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Mesplé...comme musique : Rencontres du Palais royal : 20 h 30.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). ◇ Salomé : 20 h 30.

THÉATRE DES DEUX PORTES (43-61-24-51). Vol au-dessus d'un nid de coucou : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. La Traversée de l'empire : 20 h 30.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Il était temps que j'arrive : 20 h 15. Smaïn : 21 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). El Secundo (Bill Baxter) : 20 h 30.

ZINGARO (CHAPITEAU CHAUFFÉ) ALEXANDRE-DUMAS (43-71-28-28). Zingaro : 20 h 15.

Les concerts

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE (42-51-69-11). Gabriel Fumet-Jean Galard, 17 h, lun. (Flûte et orgue). Intégrale des concertos pour flûte opus 10, de Vivaldi. Concert de Pâques, 1 h 30.

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). L'Ensemble d'Archers français. 21 h, « les Quatre Saisons », de Vivaldi, dirigé par Jean-François Gonzales. Christophe Boulier au violon. « Sinfonia » nos 1 et 2. « Concerto en la mineur » pour deux violons. Avec Jean-François Gonzales et Bruno Garlej (ouverture des portes à 20 h).

Cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35). Devos existe, je l'ai rencontré : 20 h 30. Halte au cul ! : 22 h 15 et 23 h 30.

AU FOYER DES ARTISTES (47-00-29-30). Pratt Boum-Hue : 20 h 45. Les Nouveaux Burlesques II : 21 h 45. Les Frères Harpaces : 22 h 45.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle I. Areu = MC 2 : 20 h 15. Guitry, *quatre pièces en un acte* : 21 h 30. Crise de foi : 22 h 30. Salle II. Les Sacrés Monstres : 20 h 15. Bernadette calme-toi : 21 h 30. Un ouvrage de dames : 22 h 30.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). Tiens voilà deux boudins : 20 h 15. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. C'est plus show à deux : 22 h 30.

EDGAR III (43-20-85-11). Le Cabaret des chasseurs en exil : 20 h 15. Le Chromosome chatouilleux : 21 h 30.

PETIT CASINO (42-78-36-50). Les oies sont vaches : 21 h. Nous, on sème : 22 h 30.

RIKTUS AU CLOITRE (43-25-19-92). ◇ La Dernière Audition : 20 h 30. ◇ Allons bon, v'là autre chose : 21 h 30. ◇ Les Nouveaux Burlesques : 22 h 30.

Région parisienne

ANTONY (THÉATRE FIRMIN GÉMIER) (46-66-02-74). ◇ Conversations après un enterrement : 21 h.

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Relâche.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-35-57)

Vendémiaire (1918), de Louis Feuillade, 15 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

Relâche.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-37-29)

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : Epilogo (1984, v.o.), de Gonzalo Suarez, 14 h 30 ; Madrid (1986, v.o.), de Basilio Martin Patino, 17 h 30 ; la Muchacha de las bragas de oro (1980, v.o.), de *Vicente Aranda, 20 h 30.*

Lundi 4 avril

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

L'ANE QUI A BU LA LUNE (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

AUX QUATRE COIN-COIN DU CANARD (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LES AVENTURES DE CHATRAN (Jap., v.f.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

AVENTURES SUR LES ILES (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le *Triomphe, 8e (45-62-45-76).*

BENJI LA MALICE (A., v.f.) : Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BERNADETTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40).

BROADCAST NEWS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

CANDY MOUNTAIN (Fr.-Can.-Suis., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CHOUANS (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CINGLÉE (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LA COMÉDIE DU TRAVAIL (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont *Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé* *Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).*

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

DEUX MINUTES DE SOLEIL EN PLUS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

ECLAIR DE LUNE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ENGRENAGES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

LES FOURMIS TISSERANDES (Fr.) : La Géode, 19e (40-05-06-07).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

HIDDEN (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; *Saint-Germain Studio, 5e* (46-33-63-20) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

HISTOIRE DE LA VITESSE (A.) : La Géode, 19e (40-05-06-07).

HOPE AND GLORY (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

INTERVISTA (Fr.-It., *v.o.*) : *Lucernaire,* 6e (45-44-57-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

JANE B. PAR AGNÈS V. (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

JENATSCH (Suis.-Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LE JUSTICIER BRAQUE LES DEALERS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

KUNG FU MASTER (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LES LONGS ADIEUX (Sov., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MADE IN HEAVEN (A., *v.o.*) : Reflet Logos 1, 5e (43-54-42-34) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LA MAISON ASSASSINÉE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LES FILMS NOUVEAUX

BRÈVES RENCONTRES. Film soviétique de Kira Mouratova, v.o. : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

FRANTIC. Film américain de Roman Polanski, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; *Pathé Français, 9e* (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

FRÉQUENCE MEURTRE. Film français d'Elisabeth Rappeneau : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; *Pathé Marignan-Concorde,* 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

GANDAHAR. Film français de René Laloux : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SAIGON, L'ENFER POUR DEUX FLICS. Film américain de Christopher Crowe, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA MAISON DE JEANNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE MARIN DES MERS DE CHINE (Hong Kong, v.o.) : UGC Ermitage, 8e *(45-63-16-16)* ; *v.f.* : *Rex,* 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

MAURICE (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MIRACLE SUR LA 8e RUE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES P'TITS SCHTROUMPFS (Bel.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; *Sept Parnassiens, 14e* (43-20-32-20).

LA PASSERELLE (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PICASSO BY NIGHT BY SOLLERS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., *v.o.*) : *Cinoches, 6e (46-33-10-82).*

PRINCESS BRIDE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03).

ROBOCOP (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

RUNNING MAN (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES SAISONS DU PLAISIR (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

SENS UNIQUE (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

Les grandes reprises

AMARCORD (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

ASCENSEUR POUR L'ÉCHAFAUD (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LES AVENTURES DE ROBIN DES BOIS (A., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; v.f. : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA BOUM AMÉRICAINE (Isr., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

BRITANNIA HOSPITAL (Brit., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES DAMNÉS (Brit., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

L'ENFER DE LA VIOLENCE (**) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

FANFAN LA TULIPE (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

FANNY ET ALEXANDRE (Su., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

FUNNY FACE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

LES HONNEURS DE LA GUERRE (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

ILS ÉTAIENT NEUF CÉLIBATAIRES (Fr.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; v.f. : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

JOUR DE COLÈRE (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE JUSTICIER (, v.f.) : Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LES LIAISONS DANGEREUSES 1960 (Fr.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34).

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; *Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).*

MAD MAX 1 (**) (Austr., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE MAITRE DU LOGIS (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MOI, CHRISTIANE F...13 ANS, DROGUÉE ET PROSTITUÉE (*) (All., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

MOLIÈRE (Fr.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97).

OPÉRATION TONNERRE (Brit., v.f.) : Club, 9e ().

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ORDET (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

PETER PAN (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PREDATOR (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

QU'EST-CE QUE J'AI FAIT POUR MÉRITER ÇA ! (*) (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LA SCANDALEUSE DE BERLIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THE WOMEN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LE TRAIN SIFFLERA TROIS FOIS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

UN DIMANCHE COMME LES AUTRES (Brit., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LA VIE PASSIONNÉE DE VINCENT VAN GOGH (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

PARIS EN VISITES

MARDI 5 AVRIL

« Van Gogh à Paris, 9 h 15, 1, rue de Bellechasse, sous l'éléphant (Michèle Pohyer).

« L'Opéra », 13 h 15, hall d'entrée (Monuments historiques).

« L'Opéra », 13 h 30, hall d'entrée (Pierre-Yves Jaslet).

« Van Gogh », 13 h 30, Musée d'Orsay, accueil des groupes (Tourisme culturel).

« Paris au temps de Mme de Sévigné », 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musée Carnavalet).

« Architecture et décors 1900 au *Petit Palais* », 14 h 30, avenue Winston-Churchill.

« Zadkine : atelier et œuvres », 14 h 30, 100 *bis*, rue d'Assas (Musée Zadkine).

« Le Palais de justice », 14 h 30, boulevard du Palais, devant les grilles (Arcus).

« Aspects méconnus du vieux Montmartre », 14 h 30, métro Lamarck-Caulaincourt (Arts et curiosités).

« Galeries rénovées et passages couverts », 14 h 30, métro Bourse (Les Flâneries).

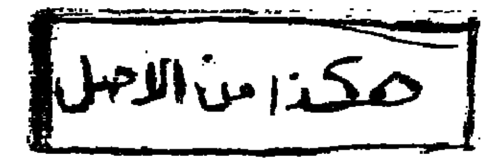
« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Mlle Mars et George Sand à la Nouvelle Athènes », 15 heures, 16, rue Chaptal (Approche de l'art).

« L'impressionnisme au Musée d'Orsay », 13 h 15, devant l'entrée (Christine Merle).

POUR LES JEUNES

« L'architecture du Moyen Age et son décor à la Sainte-Chapelle », 14 h 30, entrée Sainte-Chapelle (Monuments historiques).



مكرر من الاصل

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 4 avril

TF 1

20.40 Cinéma : Plus beau que moi, tu meurs □ Film franco-tunisien de Philippe Clair (1982). Avec Aldo Maccione, Philippe Clair, Raymond Pellegrin, Philippe Castelli. *Un curé a un frère jumeau, voyou qu'on renvoie de prison et qui s'en va en Tunisie pour retrouver un ami d'enfance. Le curé y vient aussi, envoyé par la police parisienne. Ressemblance et quiproquos, le cabotinage outrancier d'Aldo Maccione. Cette nullité fit deux millions d'entrées en France, ce qui laisserait croire que la vulgarité et la bêtise sont payantes. TF 1 ne pouvait rater cela !* ▶ **22.25 Magazine : Santé à la Une.** Emission d'Igor Barrère, Anne Barrère et Robert Namias. Thème « Miracles et guérisons inexpliquées ». **23.40 Journal et la Bourse. 23.50 Livres en tête. 0.00 Magazine : Minuit sport.**

A 2

20.35 Cinéma : le Pont de Cassandra ■ Film anglo-italo-allemand de George Pan Cosmatos (1976). Avec Sophia Loren, Richard Harris, Ava Gardner, Burt Lancaster, Martin Sheen. *Un terroriste blessé, porteur du virus de la peste pulmonaire, pour laquelle il n'y a pas de remède, a pris place dans l'express Genève-Stockholm. Tous les voyageurs sont en danger. Le scénario, assez conventionnel, effleure quelques problèmes contemporains. La mise en scène crée un suspense haletant jusqu'au bout et l'interprétation est prestigieuse.* **22.35 Parlez-moi d'histoire.** Emission de Jean d'Ormesson, avec Ludmila Mikaël. Lou Andreas Salomé. **23.35 Magazine : Strophes** De Bernard Pivot. **23.50 Informations : 24 heures sur la 2.**

FR 3

20.30 Cinéma : le Salaire de la peur ■■■ Film français d'Henri-Georges Clouzot (1952). Avec Charles Vanel, Yves Montand, Véra Clouzot, Folco Lulli, Peter Van Eyck. *Dans un pays d'Amérique du Sud, des aventuriers à bout de ressources acceptent de conduire sur 500 kilomètres, au péril de leur vie, des camions de nitroglycérine destinée à souffler l'incendie d'un puits de pétrole. Triomphe d'un certain style de mise en scène, de réalisme noir effritant les nerfs, d'émotions fortes et de rapports psychologiques troubles. Grand Prix du Festival de Cannes 1953. Prix de la meilleure interprétation masculine à Charles Vanel. Et Montand qui s'imposait.* **23.00 Journal. 23.25 Magazine : Océaniques.** Zagorsk : la Grande Pâque en Union soviétique. **0.20 Musiques, musique.** Le clavier bien tempéré de Bach, par Pascal Rogé, piano. (Prélude et fugue en ut mineur).

CANAL PLUS

***20.30 Cinéma : Purple Rain** ■ Film musical américain* d'Albert Magnoli (1984). Avec Prince, Apollonia Kotero, Morris Day, Olga Karlatos. **22.15 Flash d'informations. 22.20 Magazine : Canal foot. 22.50 Les KO de Canal Plus. 23.50 Basket professionnel américain. 1.25 Cinéma : les Exploits d'un jeune don juan** □ *Film français de Gianfranco* Mingozzi (1987). Avec Claudine Auger, Serena Grandi, Marina Vlady, Fabrice Josso.

LA 5

20.35 Les accords du diable : Vendredi 13 ■ Film américain de Sean Cunningham (1980). Avec Adrienne King, Harry Crosby, Laurie Bartram, Mark Nelson. *Des jeunes gens sont assassinés, la nuit, de façon atroce, dans un camp de vacances sur lequel pèse une malédiction. Un film d'épouvante où l'irrationnel trouve, en fin de compte, une explication logique. Scènes effrayantes de violence meurtrière.* **22.15 Les accords du diable** (suite). Les rubriques du magazine présentées par Sangria. **22.25 Série : Arabesque.** Le jardin d'Eden. **23.15 Mission impossible** (rediff.). **0.15 Série : Kojak** (rediff.). **1.20 La grande vallée** (rediff.). **2.30 Aria de rêve.** Deux nocturnes posthumes, opus 62, de Chopin, par Aldo Ciccolini.

M 6

21.00 Cinéma : les Nanas ■ Film français d'Annick Lanoe (1984). Avec Marie-France Pisier, Anémone, Dominique Lavanant, Macha Méril, Juliette Binoche. *Quittée par l'homme avec lequel elle vivait depuis sept ans, une jeune femme se réfugie chez une amie qui, avec ses copines, la soutient contre sa rivale. Comme dans* Femmes *de Georges Cukor, on ne voit jamais un homme. Cette comédie satirique bien élevée est composée d'une suite de saynètes savoureusement interprétées.* **22.30 Série : Hawaii, police d'Etat.** Son dernier round. **23.20 Six minutes d'informations. 23.30 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **0.15 Magazine : Sexy clip** (rediff.). **0.45 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 L'histoire en direct. 1945 : La libération des camps. **21.30 Dramatique : L'antre,** avec des textes de Vassilis Alexakis et une musique de Jean-Yves Bosseur. **22.40 La nuit sur un plateau.** L'art contemporain et le musée. **0.05 Du jour au lendemain.** Les livres du mois. **0.50 Musique : Coda.** Les petits labels n'ont pas peur des gros.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Renseignements sur Apollon. Concert (donné le 1er novembre 1987 à Berlin) : Symphonie n° 39 en mi bémol majeur, K 543, de Mozart ; Symphonie alpestre, op. 64, de R. Strauss, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan ; à 22 h 30 feuilleton : De l'opus 1 à *l'opus 145 ; à 23.07, Concerto pour violon et orchestre n° 5 en* la majeur, K 219, de Mozart, Assassin, espoir des femmes, opéra en un acte, op. 12, de Hindemith. **0.00 Musique de chambre.**

Mardi 5 avril

TF 1

14.30 Variétés : La chance aux chansons. Emission de Pascal Sevran. Avec André Claveau, Jean-Robert Chappelet, Germaine Ricord. **15.00 Série : Chahut-bahut.** 4e épisode : Un Américain à Paris. **16.00 Magazine : L'après-midi aussi.** De Cécile Roger-Machart, présenté par Eric Galliano. Avec Gérard Blanc, The Wild Ones. **16.45 Club Dorothée vacances.** Visionary ; Punky Brewster ; Spielvan. **18.00 Série : Agence tous risques. 18.55 Météo. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 19.50 Le Bébête show. 20.00 Journal et météo. 20.35 Tapis vert. 20.40 Cinéma : le Marginal** □ Film français de Jacques Deray (1983). Avec Jean-Paul Belmondo, Henry Silva, Claude Brosset, Pierre Vernier, Carlos Sottomayor. *Un commissaire de police non conformiste s'attaque au caïd du trafic de la drogue, dont on chuchote qu'il est protégé en haut lieu. Un scénario faiblard, une mise en scène poussive. Mais si vous n'avez jamais vu Belmondo rouler des mécaniques dans une boîte homo (cuir)...* **22.20 Football** 16es de finale de la Coupe de France (match retour) : Nantes-Auxerre, Monaco-Nice ou Sochaux-Paris-Saint-Germain. En cas de prolongation du match, les émissions suivantes seront retardées d'autant. **23.50 Journal. 0.00 La Bourse. 0.05 Magazine : Minuit sport.**

A 2

14.35 Magazine : Si j'étais vous. De Frédéric Lepage, présenté par Brigitte Simonetta. *Bourse aux projets ;* Variété-nostalgie ; Arbitrages ; Humeurs ; Au bout du fil ; Etat d'urgence ; Santé : le truc du jour. **15.00 Flash d'informations. 15.05 Magazine : Si j'étais vous** (suite). **15.25 Magazine : Fête comme chez vous.** De Frédéric Lepage, présenté par Marc Bessou. Avec Linda de Suza, Phill Barney. **16.25 Flash d'informations. 16.30 Variétés : Un DB de plus.** De Didier Barbelivien. Avec Guy Béart, Félix Gray, Julien Clerc, Enzo Enzo. **16.45 Récré A 2.** Mimi Cracra ; Bleue comme une orange ; Barbapapa ; Letty ; Les Gnons. **17.20 Série : Au fil des jours.** Un bon coup de main. **17.50 Flash d'informations. 17.55 Série : Magnum.** Kenzan. **18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot. Présenté par Patrice Laffont. **19.10 Actualités régionales. 19.35 Série : Maguy.** Les trois font la paire. **20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 L'heure de vérité.** Invité : Raymond Barre. L'ancien premier ministre répondra aux questions de François-Henri de Virieu, Alain Duhamel, Albert Du Roy, Jean-Louis Lescène et Serge July *(Libération)*. **22.15 Hommage à Jean Le Poulain.** Emission d'André Halimi. Avec la participation de Francis Perrin, Pierre Mondy et la nièce du comédien disparu, Corinne Le Poulain. **23.15 Informations : 24 heures sur la 2.**

FR 3

14.00 Magazine : Océaniques. Zagorsk (rediff.). **15.00 Flash d'informations. 15.03 Magazine : Télé-Caroline.** Présenté par Caroline Tresca. Mon héros préféré ; Décoramdam ; Top sixties ; La main verte ; Télécœur ; Faites-vous des amis ; Province-chic, province-choc ; De âne à... zèbre ; Papy, mamy ; Le jeu de la séduction. Invités : Jean-Claude Drouot, Philippe Lafontaine. **17.00 Flash d'informations. 17.03 Feuilleton : La dynastie des Forsyte.** Un mariage chez les Forsyte (2e partie). **17.30 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 17.35 Dessin animé : Les entrechats. 18.00 Jeu : Génies en herbe. 18.25 Magazine : Flash mag.** De Patrice Drevet. **18.30 Feuilleton : Le mystère de l'île au trésor.** 12e épisode : Le coup d'Etat. **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, actualités régionales. **19.53 Dessin animé : Diplodo.** La révolte des appareils électriques. **20.05 Jeu : La classe.** Présenté par Fabrice. **20.25 INC. 20.30 La dernière séance : le Tour du monde en 80 jours** ■■ Film américain de Michael Anderson (1956). Avec David Niven, Cantinflas, Robert Newton, Shirley Mac Laine, Marlène Dietrich. *En 1872, un gentleman britannique parie avec ses amis qu'il pourra faire le tour du monde en quatre-vingts jours. Il quitte Londres avec son domestique, pour un voyage mouvementé. Adaptation à grand spectacle du roman de Jules Verne. Le type même de la superproduction hollywoodienne concurrençant victorieusement – à l'époque – la télévision. D'incessantes péripéties, des vedettes, encore des vedettes et un admirable générique final de Saul Bass.* **23.15 Dessins animés.** Tom et Jerry ; Tex Avery. **23.30 Journal.** ▶ **23.55 Portrait.** Amine Gemayel. Entretiens avec Jean-Charles Deniau.

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : Poussière d'ange ■■ Film français d'Edouard Niermans (1987). Avec Bernard Giraudeau, Fanny Bastien, Fanny Cottençon. **15.50 Cinéma : l'Ile des adieux** ■ Film américain de Franklin J. Schaffner (1976). Avec George C. Scott, David Hemmings, Claire Bloom. **17.30 Cabou cadin.** Rambo ; Goldie. **18.15 Flash d'informations. 18.16 Dessins animés. 18.25 Dessin animé : Le piaf. 18.26 Top 50.** Présenté par Marc Toesca. **18.55 Starquizz.** Présenté par Alexandra Kazan. Invité : Jean-Louis Aubert, Guy Breton, Stéphane Audran. **19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et Les Nuls. ***20.30 Cinéma : Blade Runner** ■■■ Film américain de Rid*ley Scott (1982). Avec Harrison Ford, Rutger Hauer, Sean Young, Edward James Olmos. **22.20 Flash d'informations. 22.25 Cinéma : Dune** ■ Film américain de David Lynch (1984). Avec Francesca Annis, Brad Dourif, José Ferrer, Linda Hunt (v.o.). **0.40 Cinéma : Trois jours à vivre** ■ Film français de Gilles Grangier (1958). Avec Daniel Gélin, Jeanne Moreau, Aimé Clariond, Lino Ventura. **2.00 Documentaire : Léopards en famille.**

LA 5

14.40 Série : La grande vallée. 15.50 Série : Mission impossible. 16.55 Dessin animé : Les Schtroumpfs. 17.15 Dessin animé : Vanessa. 17.40 Dessin animé : Flo et les Robinson suisses. 18.05 Dessin animé : Le tour du monde de Lydie. 18.30 Dessin animé : Jeanne et Serge. 18.55 Journal images. 19.02 Jeu : La porte magique. Présenté par Michel Robbe. **19.30 Boulevard Bouvard.** De Philippe Bouvard. **20.00 Journal.** ***20.30 Cinéma : la Fureur du dragon*** □ Film chinois (Hongkong) de Bruce Lee (1973). Avec Bruce Lee, Nora Liao, Chuck Norris, Robert Chan. *Un jeune homme expert en karaté vient défendre le propriétaire d'un restaurant chinois installé à Rome, contre des gangsters. Bruce Lee – mort jeune et un temps porté au mythe – fut une vedette du cinéma de Hongkong pour ce genre de film totalement débile, mais faisant la preuve de l'importance des arts martiaux. Ici, il affronte Chuck Norris.* **22.00 Série : Spenser.** Un héros tranquille. **22.55 Série : Mission impossible** (rediff.). **0.20 Série : Kojak** (rediff.). **1.30 Série : La grande vallée** (rediff.). **2.40 Aria de rêve.** Fantaisie polonaise, opus 49, de Chopin, par Maria Joao Pires, piano.

M 6

14.25 Série : Maîtres et valets. 15.15 Documentaire : Connaissance du milieu. Migrateurs et résidents de l'Arctique. **15.40 Jeu : Clip combat. 16.55 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Daktari. 18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.20 Cinéma : Le gendarme se marie** □ Film français de Jean Girault (1968). Avec Louis de Funès, Claude Gensac, Michel Galabru, Geneviève Grad, Jean Lefebvre. *Le maréchal des logis-chef Cruchot, de la brigade de Saint-Tropez se marie avec la veuve d'un colonel de gendarmerie à laquelle il voulait coller une contravention. Inutile d'aller à la noce, on nous a fait le coup trop souvent.* **19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Les routes du paradis.** Rencontre d'un curieux type. **20.50 Cinéma : la Piscine** ■ Film français de Jacques Deray (1968). Avec Alain Delon, Romy Schneider, Maurice Ronet, Jane Birkin, Paul Crauchet. *L'arrivée d'un vieil ami et de sa fille jette le trouble dans la vie de deux amants en vacances à Saint-Tropez. Drame psychologique dans le huis clos d'une luxueuse villa. L'histoire est semée de clichés, mais la mise en scène est solide et il y a de fameux interprètes.* **22.45 Série : Hawaii, police d'Etat. 23.35 Six minutes d'informations. 23.45 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **0.30 Série : Maîtres et valets** (rediff.). **1.20 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science. La momie de Lyon. **21.30 Spécial présidentielle.** Le jury des experts. **22.40 Nuits magnétiques.** Histoires d'Europe centrale : L'Autriche et l'idée d'Europe centrale. **0.05 Du jour au lendemain.** Autour de Pascal Quignard. ***0.50 Musique : Coda.** Les petits labels n'ont pas peur* des gros.

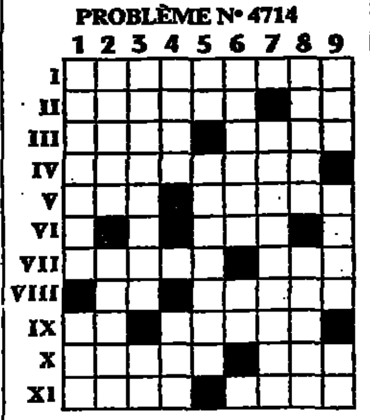
FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert. (donné le 28 mars salle Pleyel) : Musique traditionnelle de l'Inde, par Ravi Shankar (sitar), Kumar Bose (tabla), Vidya Bataju (tampura), Jeevan Govinda (tampura). **23.07 Club d'archives.** Hommage à Serge Koussevitzky (symphonie n° 102 en si bémol majeur, de Haydn, symphonie n° 9 en ré mineur, de Beethoven, par l'Orchestre symphonique de Boston) ; Les premiers enregistrements de la musique de Stravinski.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4714



HORIZONTALEMENT

I. Il peut arriver qu'ils soient dérangés par celui qui a décidé de jeter la pierre. – II. Utile en cas de besoin. Maintes fois entendu sur la Canebière. – III. S'exprimer à sa façon. Est plus petit que certaines asperges. – IV. Femme de cœur. – V. Est faite pour durer. S'il s'agit d'un ballon, il est préférable de ne pas taper dedans. – VI. Ne se laisse pas facilement approcher. – VII. Elément de portée. Nombreux sont ceux qui ont réussi à franchir ce cap. – VIII. Article. Plongeon dans l'eau. – IX. Passe tout le temps dans son lit. Peut, dans les deux sens du terme, se retrouver près d'un maquereau. – X. Un gars du bâtiment. Donne du souffle. – XI. Fut amené à s'éloigner des lieux d'un sinistre. Sont capables de tout.

VERTICALEMENT

1. Ce n'est pas lui qui court le risque de filer un mauvais coton. Est destiné à quelqu'un d'exemplaire. – 2. Est idéale pour commencer à y voir plus clair. C'est lui qui était mis à l'épreuve en faisant des essais. – 3. Est condamnée à se faire battre. A eu de grands garçons. – 4. On ne lui en veut certes pas d'avoir ses travers. Se fait mettre en boule par *bien du monde.* – 5. Pronom. Héros de la résistance. – 6. Se trouve en France ou bien peuvent se rencontrer au Canada. Réserve encore des surprises. – 7. Est bon pour le panier. – 8. Fournit du verre trempé. Où l'on ne reste pas à rien faire même si l'on y est sur le sable. – 9. Ce n'est pas chez nous que c'est monnaie courante. Est versé après le café. C'est la fin des haricots !

Solution du problème n° 4713

Horizontalement

I. Caramba. Patrie. – II. Simuler. Lésa. – III. Ode. Puiser. Taon. – IV. Ur. Dito. As. Oil. – V. Fécule. Tribunal. – VI. Ail. Il. – VII. Lestes. Eh. Aèdes. – VIII. Ems. Sommeil. Ope. – IX. Tues. Reçus. Trie. – X. Rien. Erigée. – XI. Rio. Cernes. Ténu. – XII. Clouté. Au. In. – XIII. Noé. Turnep. Saï. – XIV. Insérés. Otite. – XV. Dé. Sissone. Alun.

Verticalement

1. Souffleter. Nid. – 2. Cidre. Emu. Icône. – 3. Ame. Casseroles. – 4. Ru. Duit. Si. Es. – 5. Alpilles. Ecu. Ri. – 6. Meute. Sornettes. – 7. Brio. Me. Reuss. – 8. Tlemcen. – 9. Lear. Heure. Non. – 10. Persil. Isis. Eté. – 11. As. Al. Api. – 12. Tatouée. Têtu. Ta. – 13. Ain. Dorée. Sel. – 14. Isola. Epi. Nia. – 15. Lésée. Union.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 2 avril 1988 :

UN DÉCRET

● N° 88-308 du 30 mars 1988 modifiant le décret n° 82-358 du 21 avril 1982 portant création de la médaille de la défense nationale.

UN ARRÊTÉ

● Du 8 mars 1988 fixant le taux de la solde spéciale allouée aux militaires pendant la durée légale du service actif.

∴

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 3 avril 1988 :

UN DÉCRET

● N° 88-313 du 28 mars 1988 modifiant diverses dispositions du code de la construction et de l'habitation et relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction.

UN ARRÊTÉ

● Du 10 mars 1988 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications.

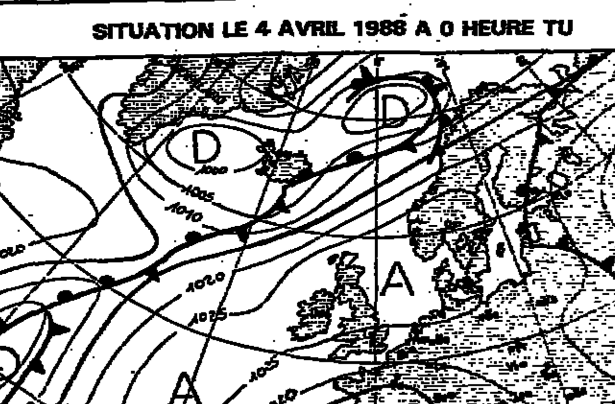
LOTO N° 13 — TIRAGE DU SAMEDI 2 AVRIL 1988

1 10 16 22 27 48 — 4

6 bons n°		864 110,00 F
5 bons n° + complémentaire		50 675,00 F
5 bons n°	2 071	5 530,00 F
4 bons n°		105,00 F
3 bons n°		8,00 F
		16,00 F

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 4 AVRIL 1988 A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le lundi 4 avril à 0 h TU et le mardi 5 avril à 24 h TU.

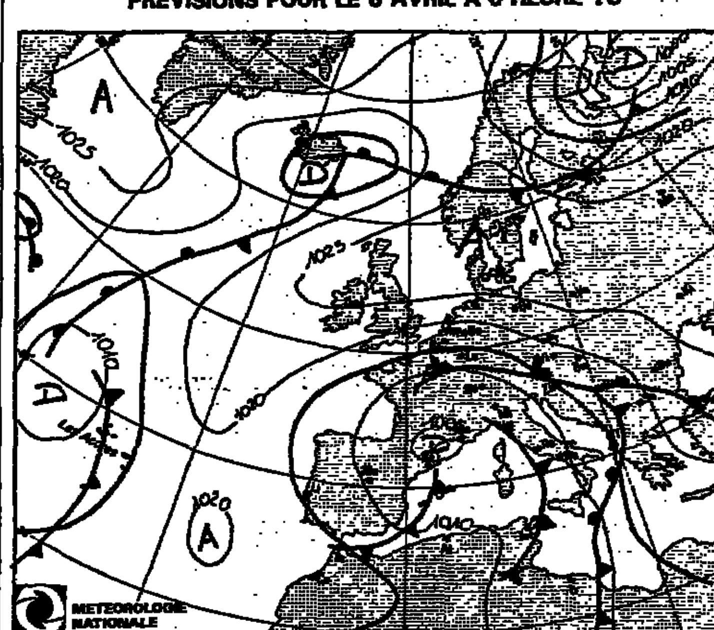
La dépression centrée sur la Péninsule ibérique se déplace tout doucement vers l'est. L'air chaud et humide remontera alors du golfe de Gênes vers le nord-est et le centre de la France.

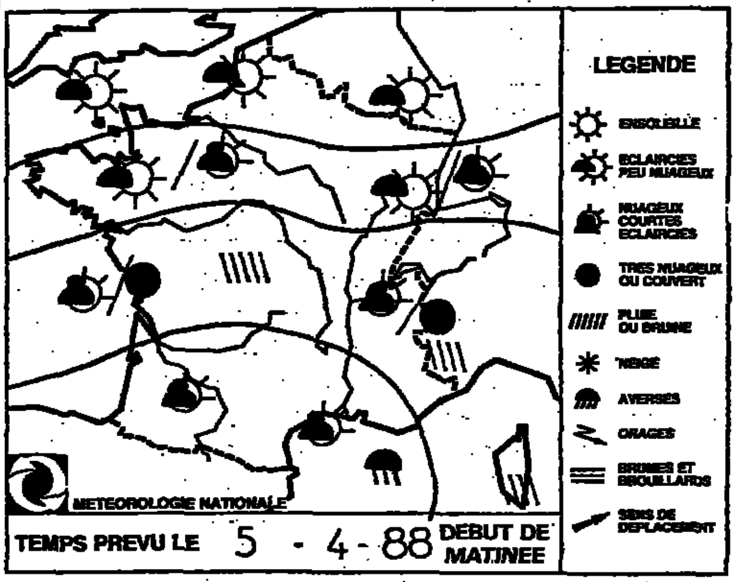
Mardi : sur les trois quarts sud du pays, la journée sera dans l'ensemble très nuageuse. De la Méditerranée et du Massif Central à la région Rhône-Alpes, *Franche-Comté, Centre, Poitou-*Charentes et Pays de Loire, les pluies seront très discontinues et d'intensité très variable, mais elles risquent d'être encore fortes sur les Cévennes. Dans la journée, les pluies gagneront aussi le sud de la Lorraine et l'Alsace. Sur l'Aquitaine et le Midi-Pyrénéen, il y aura quelques éclaircies, mais des averses parfois violentes et orageuses se déclencheront. Ce temps plus instable gagnera le sud du Massif Central et le Languedoc dans l'après-midi. Sur toutes ces régions, les températures seront assez homogènes : 7 °C à 10 °C *au petit jour, de 13 °C à* 15 °C au maximum.

Au nord de la Loire, sur la Champagne et le nord de la Lorraine, le temps restera assez agréable. Cependant, les nuages, élevés, se feront plus nombreux et le soleil sera voilé. Attention : près de la Manche, les rafales de vent de nord-est atteindront 50 km/h à 80 km/h.

Côté températures, une petite hausse le matin : 4 °C à 7 °C en moyenne, et une légère baisse l'après-midi, 12 °C à 13 °C sur les côtes de la Manche, et 14 °C à 15 °C ailleurs.

PRÉVISIONS POUR LE 6 AVRIL A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima – minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 3-4-1988 à 6 heures TU et le 4-4-1988 à 6 heures TU — le 4-4-1988

FRANCE			
AJACCIO	16	10	P
BIARRITZ	12	9	P
BORDEAUX	16	10	P
BOURGES	16	5	C
BREST	13	9	D
CAEN	14	4	D
CHERBOURG	11	7	N
CLERMONT-FERR.	15	6	P
DIJON	14	5	C
GRENOBLE St-M-H	14	8	P
LILLE	14	4	D
LIMOGES	15	7	P
LYON	15	8	P
MARSEILLE-MAR.	13	9	P
NANCY	14	4	C
NANTES	16	7	N
NICE	14	10	C
PARIS-MONTS.	17	7	N
PAU	12	7	C
PERPIGNAN	11	10	P
RENNES	17	6	N
ST-ÉTIENNE	14	7	B
STRASBOURG	14	5	C
TOURS	16	5	N
TOULOUSE	12	9	N
POINTE-A-PITRE	28	22	C
ÉTRANGER			
ALGER	20	4	N
AMSTERDAM	13	5	C
ATHÈNES	17	11	C
BANGKOK	37	29	N
BARCELONE	14	8	C
BELGRADE	15	9	C
BERLIN	12	6	C
BRUXELLES	14	3	D
LE CAIRE	27	14	B
COPENHAGUE	9	3	C
DAKAR	25	20	D
DELHI	39	24	D
DJERBA	31	18	C
GENÈVE	13	4	C
HONGKONG	18	16	C
ISTANBUL	11	11	C
JÉRUSALEM	23	11	C
LISBONNE	13	11	N
LONDRES	15	5	P
LOS ANGELES	23	11	D
LUXEMBOURG	12	4	D
MADRID	7	4	P
MARRAKECH	17	8	N
MEXICO	14	14	B
MILAN	13	9	P
MONTRÉAL	11	4	B
MOSCOU	9	−1	C
NAIROBI	26	18	C
NEW-YORK	15	8	C
OSLO	12	−3	D
PALMA-DE-MAL.	17	10	C
PÉKIN	9	0	D
RIO-DE-JANEIRO	25	22	C
ROME	13	10	C
SINGAPOUR	30	25	F
STOCKHOLM	–	–	–
SYDNEY	21	19	B
TOKYO	17	11	C
TUNIS	18	14	C
VARSOVIE	–	–	–
VENISE	–	–	–
VIENNE	–	–	–

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Sports

AUTOMOBILISME : le Grand Prix du Brésil

Alain Prost, « roi de Rio »

Pour la cinquième fois en sept ans, Alain Prost (McLaren-Honda) a justifié son surnom de « roi de Rio » en remportant, le dimanche 3 avril, sur le circuit Nelson Piquet de Jacarepagua le Grand Prix du Brésil. *En tête de la course de* bout en bout, le pilote français porte ainsi à vingt-neuf son record de victoires en grand prix. Son coéquipier Ayrton Senna, qui avait largement dominé les séances de qualification, a été disqualifié pour avoir changé de voiture (boîte de vitesses cassée) après le drapeau vert.

Deuxième à 9 secondes, l'Autrichien Gerhard Berger a confirmé le renouveau amorcé en fin de saison dernière par Ferrari, dont le deuxième pilote, l'Italien Michele Alboreto, a terminé cinquième. La première confrontation entre les moteurs turbos, dont la pression de suralimentation a été *limitée cette année* à 2,5 bars, et les atmosphériques, a tourné au net avantage des premiers. Le Belge Thierry Boutsen (Benetton-Ford) a dû se contenter de la septième place à un tour.

Notre envoyé spécial, qui passe une saison avec Ferrari *(le Monde* du 2 avril), relate ci-dessous les préparatifs du pilote-vedette de la « scuderia ».



Une saison avec la Scuderia

Tours de piste imaginaires

RIO-DE-JANEIRO
de notre envoyé spécial

Dimanche, 13 heures. Le soleil des jours précédents a fait place à de lourds nuages menaçants. La pression monte dans la cavette de Jacarepagua, cette ancienne mare à crocodiles transformée en circuit de Formule 1. Après le tour de chauffe, l'Autrichien Gerhard Berger (Ferrari) est venu se placer en deuxième ligne sur la grille de départ, juste derrière le Britannique Nigel Mansell (Williams-Judd), surprenant deuxième des essais de qualification dominés par le Brésilien Ayrton Senna (McLaren-Honda). Les moteurs rugissent pour atteindre le bon régime. Le bruit devient assourdissant dans l'attente du feu vert libérateur. A quoi songe à cet instant le pilote de la Scuderia ? *« Ai-je bien enclenché la première ? Pourvu que je ne sois pas en troisième ! C'est toujours mon cauchemar au départ. »*

L'heure de vérité est enfin arrivée pour Gerhard Berger. L'hiver a paru interminable au vainqueur des deux derniers grands prix de la saison 1987 qui postule désormais à la succession du le champion du monde, Nelson Piquet. Beaucoup de hockey sur glace, un peu de ski (malgré l'interdiction pour les pilotes de Ferrari de pratiquer ce sport jugé trop dangereux), quelques séjours à Wörgl, son village natal situé près de Kitzbühel, pour vérifier la bonne marche de son entreprise de transports routiers (soixante-dix salariés, trente-six camions et une station-service), ne l'ont pas distrait de sa nouvelle ambition.

L'important travail effectué tout l'hiver et les séances de préparation, début mars, à Rio et à Imola, l'avaient plutôt conforté dans ses espérances. Il a fallu attendre les premiers essais libres de vendredi matin pour voir naître les premiers doutes.

Traditionnellement, chaque grand prix de Formule 1 commence le vendredi matin par une séance d'essais libres, de 10 heures à 11 h 30, qui se répète le lendemain aux mêmes horaires. Pour les pilotes, les ingénieurs et les mécaniciens, il s'agit de mettre la voiture au point en jonglant simultanément avec de nombreux paramètres : l'inclinaison des ailerons pour donner plus ou moins d'appui au sol, les réglages du moteur, des suspensions ou des rapports de boîte de vitesses. A Rio, ce travail de précision est rendu encore plus ardu par l'abrasivité de la piste qui dégrade très vite les pneumatiques.

Pour Gerhard Berger, ce rituel a subi une évolution importante au Brésil. *« Cette année,* explique-t-il, *notre priorité est la mise au point pour la course car notre objectif est le championnat. L'an dernier, la voiture a été compétitive trop tard. Nous travaillions autant pour réussir des performances en qualification qu'en course. Désormais, c'est seulement lorsque nous sommes satisfaits des réglages pour la course avec le plein d'essence que nous passons aux réglages de qualification. »*

Le stress des qualifications

Les deux séances d'essais de qualification, le vendredi et le samedi de 13 à 14 heures, sont deux temps forts du Grand Prix. *« La course est plus éprouvante pour le corps, mais le stress est plus important lors des qualifications »,* estime l'Autrichien. C'est lors des séances que les pilotes prennent le plus de risques, atteignent les vitesses les plus élevées (un peu plus de 300 kilomètres/heure au bout de la grande ligne droite de Jacarepagua) pour gagner des millièmes de seconde qui leur assureront une meilleure place sur la grille de départ.

Curieusement, ce défi au chronomètre, de quelques minutes à peine, réclame un grand sens tactique et un peu de chance. Pour l'ensemble d'un Grand Prix, chaque pilote dispose, en effet, de dix jeux de pneus (douze à Rio à cause de l'abrasivité de la piste). Il en utilise généralement deux pour chacune des séances de qualification. Après un tour pour les monter à température (entre 100 et 105 degrés), il lui reste alors deux ou trois tours pour en tirer le maximum s'il n'est pas gêné par un pilote moins rapide.

Lors des séances de qualification, le pilote passe donc l'essentiel de son temps au stand à épier sur un petit écran les temps réussis sur la piste, en attendant le moment le plus opportun pour tenter de prendre un ascendant chiffré, et peut-être plus encore psychologique, sur ses rivaux. Il abandonne alors la relative quiétude du stand, puis, tel un chevalier moyenâgeux, abaisse la visière de son casque en passant devant ses adversaires à l'arrêt et s'élance à son tour sur la piste. A son retour, son visage cramoisi et ses cheveux collés au front par la sueur témoignent pour lui de la tension et de l'intensité de l'effort. A Rio, Nigel Mansell a même testé un casque réfrigéré à 10 degrés pour essayer de... garder la tête froide.

Ces tentatives, où la moindre faute est synonyme d'échec, exigent une extrême concentration. A l'image de l'ancien sauteur en hauteur Dwight Stones qui exécutait dans sa tête le saut parfait avant de s'élancer vers la barre, Gerhard Berger multiplie les tours de piste imaginaires.

« J'y pense même le soir avant de m'endormir, dit-il. *Je fais des dizaines de tours en imaginant les endroits précis des changements de vitesse avec le réservoir plein ou en train de se vider. J'essaie différentes trajectoires. Ainsi, lorsque je pars réellement en piste, je peux optimiser tout de suite ces expériences déjà vécues par l'imagination. Ça peut paraître fou, mais ça m'aide énormément. »*

Parfois, l'imprévu vient pourtant bouleverser les scénarios les mieux conçus. Ainsi, vendredi matin, les motoristes de Ferrari ne parvenaient plus à contrôler la pression de suralimentation à la sortie du *waste gate.* Dès lors, la *pop-off* valve, d'une extrême sensibilité à 2,5 bars, se déclenchait, entraînant de brutales chutes de pression. Confrontés au même problème début mars, les motoristes de Honda auraient imaginé de placer une autre *pop-off* valve de leur conception qui se referme en quelques centièmes de seconde pour limiter la chute de pression. Le résultat serait probant par rapport aux temps réussis aux séances de qualification par Ayrton Senna et par Alain Prost.

Gerhard Berger avait dû se contenter du sixième temps le vendredi, et s'était même fait une belle frayeur en effectuant un tête-à-queue parfaitement maîtrisé à la sortie d'un virage à gauche. *« C'est une journée perdue pour la recherche de la compétitivité de la Ferrari. Si ça devait se renouveler lors des prochaines courses, ce serait un désastre »,* disait-il, amer, en quittant le circuit.

Mlagré le décalage horaire, le téléphone a beaucoup fonctionné, vendredi soir, entre le petit bureau aménagé derrière les stands et l'usine de Fiorano où était resté Jean-Jacques His, chef du département moteurs. Samedi matin, les mécaniciens s'affairaient autour des voitures pour tenter de régler le problème.

Compte tenu des menaces de pluie, les deux pilotes Ferrari ont été parmi les premiers en piste pour la deuxième séance d'essais de qualificaion. D'entrée ils ont battu leurs temps de la veille, mais n'ont pu profiter au maximum des améliorations par manque de pneus. Gerhard Berger avait néanmoins retrouvé sa sérénité. *« Le Grand Prix du Brésil n'est que la première course,* disait-il. *Les McLaren marchent mieux que je ne l'avais imaginé mais nous conservons de bonnes chances de gagner des courses et d'être compétitifs dans le championnat. »*

GÉRARD ALBOUY.

Carnet

Naissances

– Solange BOCHET
et
Rémy BUTLER
sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille

Hélène BUTLER.

Décès

– M. Marcel Koumetz,
son époux,
M. et Mme Gérard Koumetz,
M. et Mme Romi Habermann,
ses enfants,
Stéphanie, Lauren, Kevin, et Alessandra,
ses petits-enfants,
Mme veuve Wolf Zarnowski,
sa mère,
M. Jean Zarnowski
et ses filles,
ses frère et nièces
Et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Simone KOUMETZ,
née Zarnowski,

survenu le 1er avril 1988, en son domicile.

Les obsèques auront lieu le mardi 5 avril.

On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, à 10 h 45.

Ni fleurs ni couronnes.

38, avenue Georges-Mandel,
75116 Paris.

Anniversaires

– Le 4 avril 1980, disparaissait le

docteur Pierre GRAFFIN.

Que ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

53300 Ambrières.
Paris.

MOTOCYCLISME : les Vingt-quatre Heures du Mans

Et de six pour Honda !

La Honda pilotée par l'équipage Alex Vieira, Christophe Bouheben et Jean-Michel Mattioli a remporté, le dimanche 3 avril, la onzième édition des Vingt-quatre Heures du Mans motocyclistes, première manche du championnat du monde d'endurance. Les vainqueurs ont parcouru 3 187 kilomètres, établissant un nouveau record de distance depuis la modification en 1986 du tracé du circuit Bugatti. L'équipe Battistini-Bolle-Delcamp sur Kawasaki termine deuxième à dix tours, devançant la Suzuki de Moineau-Le Bihan-Crine. C'est le troisième succès d'affilée pour Honda qui compte désormais six victoires à son palmarès des Vingt-quatre Heures du Mans.

LE MANS
de notre envoyé spécial

En signant dimanche son sixième *succès dans les Vingt-quatre Heures* du Mans motocyclistes, la firme japonaise Honda a fait le trou au palmarès de l'épreuve mancelle. Six victoires, c'est deux fois plus que pour Suzuki, trois fois plus que pour Kawasaki. Mieux, Honda, en remportant lestrois dernières éditions, a affermi son trône de reine de l'endurance moto.

Depuis leur création en 1978, les Vingt-quatre Heures du Mans motocyclistes voient s'affronter, avec de gros moyens, les grandes firmes japonaises qui dominent le marché des grosses cylindrées ; un secteur dont les ventes restent en flèche en France. Leur objectif : gagner au Mans une notoriété qui se retrouvera dans le chiffre d'affaires car c'est la moto, améliorée, de M. Tout le monde qui court sur le circuit Bugatti sous les yeux du client potentiel.

Avec deux machines pour chacune des trois grandes écuries officielles, l'édition 1988 paraissait ouverte. Chez Kawasaki, tout comme chez Suzuki, *ingénieurs et techniciens nippons* avaient transformé les motos pour les améliorer et revenir au niveau de Honda. Celle-ci alignait un modèle identique à celui qui avait remporté le dernier Bol d'or la saison passée.

Un championnat mixte à l'étude

La première demi-heure de course, avec l'échappée de la Kawasaki de l'équipage composé de Pierre-Eric Samin, Jean-Yves Mounier et Alain Morillas, donnait raison à ceux qui espéraient un faux pas de Honda. Mais, très vite, l'écurie du premier *constructeur mondial reprenait la* direction des opérations. C'était d'abord la machine de l'équipe Eric Sabatier-Jean-Louis Guignabodet et Philippe Mouchet qui passait en tête, *relayée, après l'heure de course,* par l'autre Honda officielle, la numéro 5, pilotée par Christophe Bouheben-Jean-Michel Mattioli et Alex Vieira, auteurs du meilleur temps des essais *en 1 mn 45 sec 22/100.*

A 18 h, les deux Honda avaient fait le trou et comptaient déjà un tour d'avance sur la Kawasaki pilotée par Jean-Louis Battistini, Pierre Bolle et *Eric Delcamp. Entre-temps,* la Suzuki des champions du monde d'endurance, les Français Hervé Moineau et Bruno Le Bihan associés à Thierry Crine, la plus dangereuse rivale des Honda, avait perdu un quart d'heure au stand pour un problème de fourche avant.

Le cavalier seul des deux Honda allait durer jusqu'au milieu de la nuit. En raison d'ennuis de moteur, l'équipe Sabatier-Guignabodet-Mouchet, finalement, abandonnait à l'aube. Au matin, la numéro 5 augmentait son avance qui atteignait 17 tours au pointage de 9 h.

Il ne restait aux trois pilotes français qu'à rouler avec régularité et modération. A l'arrivée, ils étaient salués par des milliers de motards ayant, comme à l'habitude, envahi la piste pour partager la joie des vainqueurs.

Mais le succès sportif et populaire de ces Vingt-quatre Heures du Mans est l'arbre qui cache la forêt. La compétition d'endurance moto s'est bien dégradée ces dernières années. Le *calendrier* du championnat du monde ne compte plus que cinq rendez-vous. Suzuki sera la seule marque à les honorer tous. Kawasaki et Honda se contenteront, en effet, de participer aux trois courses-phares : Le Mans, le Bol d'or et les Huit Heures du Suzuki. *« C'est un problème d'usine,* explique Hervé Kervella, le président de la Fédération française de moto. *Il faut être présent sur de nombreux fronts et notamment dans les grands prix de vitesse dont le nombre ne cesse d'augmenter. Les marques doivent faire des choix. »*

Les responsables de la Fédération internationale cherchent donc une nouvelle formule pour relancer le championnat du monde d'endurance. Ils tentent de mettre sur pied un championnat mixte réunissant des *classiques de l'endurance (Le Mans,* Bol d'Or) et des épreuves de Tourist Trophee avec des motos sensiblement identiques, mais sur une heure ou un peu plus. Un panachage qui pourrait séduire, à la fois, les amateurs d'endurance pure et les amateurs de vitesse.

PATRICK DESAVIE.

CYCLISME : Eddy Planckaert gagne le Tour des Flandres

Kelly isolé

Douze ans après son frère Walter qui fut ensuite son directeur sportif, le Belge Eddy Plankaert *a remporté le Tour des* Flandres, le dimanche 3 avril, en battant au sprint l'Australien Phil Anderson.

Les deux hommes s'étaient *détachés avant le célèbre mur* de Grammont, en compagnie de Van der Poel, qui allait être distancé. Il leur restait alors 25 kilomètres à parcourir. Bien que leur avance n'ait pas excédé une minute, ils résistèrent au groupe des poursuivants, réduit à une dizaine de coureurs, dans lequel figuraient Sean Kelly et un seul Français, Charly Mottet. Laurent Fignon et Bruno Wojtinek appartenaient à un deuxième peloton.

Kelly est à nouveau le grand battu de la classique belge qu'il n'a pas encore réussi à inscrire à son palmarès, en dépit d'une obstination méritoire. Quatrième *derrière Van der Poel, il s'était* classé deuxième à trois reprises (1984, 1986, 1987), sans pouvoir résoudre totalement les problèmes de cette épreuve très *particulière, longue de 279 kilo*mètres et hérissée d'une multitude de côtes. Cette fois pourtant, le champion irlandais semblait le plus fort. Il s'est *généreusement dépensé, mais il* était trop isolé au sein du groupe de tête et tout le poids de la course reposait sur ses épaules. Un handicap difficile à surmonter. *Même pour un Kelly en* pleine forme, énergique et ambitieux.

J. A.

Les résultats

Automobilisme

GRAND PRIX DU BRÉSIL DE FORMULE 1

Classement. – 1. Prost (McLaren-Honda), 301,860 km en 1 h 36 min 6 s 85 (188,438 km/h) ; 2. Berger (Ferrari), à 9 s 87 ; 3. Piquet (Lotus-Honda), à 1 min 8 s 58 ; 4. Warwick (Arrows-Megatron), à 1 min 13 s 34 ; 5. Alboreto (Ferrari), à 1 h 14 s 55 ; 6. Nakajima (Lotus-Honda), à un tour.

Basket-ball

TOURNOI DES AS

Après avoir remporté la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe, face à la Juventus de Badalone, l'équipe de Limoges a gagné le Tournoi des As en battant Cholet en finale (88-85). Prochain objectif de Limoges : le championnat de France et en cas de victoire, un fantastique « grand chelem » à la clé.

Boxe

CHAMPIONNAT DU MONDE DES MI-LOURDS WBA

Vingt-neuf ans après avoir perdu son titre mondial des poids coq, Alphonse Halimi reste le dernier champion du monde de boxe français. Jean-Marie Emébé a en effet été battu par arrêt de l'arbitre au onzième round par l'Américain Virgil Hill. Jamais au cours du combat, qui s'est déroulé le 3 avril, à Bismark (Dakota du Nord), le Français n'a donné l'impression de pouvoir l'emporter.

Cyclisme

TOUR DES FLANDRES

Classement. – 1. Eddy Plankaert (Belg.) ; 2. Anderson (Aust.) ; 3. Adrie Van der Poel (P-B), à 18 s ; 4. Kelly (Irl.) ; 5. Rooks (P-B) ; 6. Sergeant (Belg.) ; 7. Mottet (Fr.).

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Première division
(trentième journée)

Monaco b. *Lille	1-0
*Laval et Bordeaux	0-0
*Matra-Racing et Toulouse	0-0
Paris-SG b. *Saint-Etienne	3-1
*Auxerre b. Marseille	2-0
*Nantes et Montpellier	0-0
*Toulon b. Cannes	1-0
*Metz et Lens	2-2
*Brest b. Niort	1-0
Le Havre b. *Nice	2-1

Classement. – 1. Monaco, 42 pts ; 2. Bordeaux, 37 ; 3. Matra-Racing, 36 ; 4. Auxerre et Saint-Etienne, 34 ; 6. Marseille, 33 ; 7. Montpellier, 32 ; 8. Toulon, Metz, et Cannes, 31 ; 11. Laval, 30 ; 12. Nantes, 28 ; 13. Niort et Toulouse, 27 ; 15. Lille, Nice et Lens, 26 ; 18. Paris-SG, 25 ; 19. Brest, 24 ; 20. Le Havre, 20.

Deuxième division
GROUPE A
(vingt-huitième journée)

Sochaux b. *Nîmes	2-1
*Gueugnon b. Montceau	2-0
*Ajaccio et Lyon	0-0
*Orléans et Alès	1-1
Le Puy b. *Cuiseaux-L.	2-0
*Sète et Bastia	1-1
*Grenoble et Istres	2-2
*Châtellerault et Tours	0-0
*Martigues b. Dijon	2-1

Classement. – 1. Sochaux, 51 pts ; 2. Montceau, 36 ; 3. Lyon, 35 ; 4. Alès, 32 ; 5. Nîmes, 31.

GROUPE B

Strasbourg b. *Saint-Dizier	2-0
*Entente-MF 77 b. Caen	1-0
*Rouen b. Dunkerque	2-0
*Mulhouse b. Rennes	1-0
*Guingamp et Nancy	1-1
*Reims et Angers	1-1
*Valenciennes et Beauvais	0-0
*La Roche et Quimper	1-1
*Lorient et Abbeville	1-1

Classement. – 1. Strasbourg, 43 pts ; 2. Caen, 38 ; 3. Rouen et Mulhouse, 34 ; 5. Nancy, 32.

Tennis

TOURNOI WCT DE DALLAS

L'Allemand Boris Becker a battu le Suédois Stephan Edberg en finale du Tournoi WCT de Dallas, 6-4, 1-6, 7-5, 6-2. En demi-finale, Edberg avait éliminé le Français Noah en quatre sets, 6-2, 4-6, 6-3, 6-3.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81



Commission paritaire des journaux et publications, no 57437
ISSN : 0395-2037

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

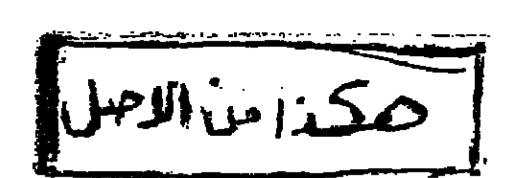
Capital social :
620.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde,*
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant,*
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur.*

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Légion d'honneur

Premier ministre

Sont promus *commandeurs :*

MM. Jean Gallot, avocat honoraire; Jean-Marc Vernes, président-directeur général d'une société.

Sont promus *officiers :*

MM. Richard Anacreon, ancien libraire d'art; Paul Bouteiller, ancien trésorier payeur général; Jocelyn Delecour, directeur général commercial dans une société; Robert Killy, ancien commerçant.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Pierre Audigier, conseiller au secrétariat général de la défense nationale; Guy Bidorini, ancien directeur administratif d'un laboratoire pharmaceutique; Pierre Dauzier, président-directeur général de sociétés; Robert Didier, directeur d'une usine; Pierre Dodin, ecclésiastique; Philippe Labro, journaliste; Raymond Michel, secrétaire général de la conférence des évêques de France; Mme Marguerite Perato, dite Mag Bodard, productrice de films.

Francophonie

Est nommé *chevalier :*

MM. Georges Augier, administrateur et président de sociétés.

Droits de l'homme

Est nommé *chevalier :*

M. Marek Halter, écrivain.

Jeunesse et sports

Sont promus *officiers :*

MM. Antoine Bertrand, dit Tony, président d'honneur d'un comité sportif et olympique; Emile Guillen, président d'une association de jeunesse.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Franck Piccard, médaille d'or, en supergéant, aux Jeux olympiques de Calgary; Michel Clare, rédacteur en chef d'un journal sportif; Bertrand Durufle, chargé de mission d'une association de jeunesse; Jacques Faizant, ancien conseiller d'une fédération sportive; André Marion, président d'une ligue de tennis; Aubert Puig, ancien international de rugby à XIII; André Vedrines, directeur de la Fédération d'études et de sports sous-marins.

Grande chancellerie

Sont promus *officiers :*

MM. Jean Dumas, ancien directeur régional des affaires culturelles.

Pierre Grapin, directeur de recherche honoraire au CNRS; Paul Lacombe, ancien professeur à Paris-Sud; René Truffinet, ancien commissaire divisionnaire.

Sont nommés *chevaliers :*

Mme Jeanne Berny, épouse Bled, institutrice honoraire; M. Edouard Bled, directeur honoraire de collège d'enseignement général; Mme Hélène Bourgeois, ancienne directrice des Editions Librairie académique Perrin; Simone Doussin, épouse Lachal, institutrice en retraite; M. André Giraud, ancien chiffreur de la France d'outre-mer; Mme Jeanne Lebrun, directrice d'école en retraite; MM. Jean-Louis Roy, ancien ingénieur d'agronomie tropicale; Jean Saurat, ingénieur en chef honoraire à la SNCF; Joseph Sporeno, vice-président de sections de la Société des médaillés militaires; Jean Tourrilhes, ancien directeur à la Banque de France; Mme Georgina Trail, ancienne infirmière.

Fonction publique et Plan

Est promu *officier :*

M. Jacques Petit, chirurgien à l'hôpital central des prisons, en retraite.

Est nommé *chevalier :*

Mme Véronique Seydoux Fornier de Clausonne, épouse Rossillon, présidente de plusieurs institutions et associations.

Rapatriés et réforme administrative

Sont promus *officiers :*

MM. Robert Abdesselam, avocat; Claude Thomas-Degouy, avocat honoraire.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Louis Boutigny, président d'une union des Français rapatriés d'outre-mer; Jean Ferrere, directeur de la CIPRIC; Georges Jasseron, ancien directeur du comité de Rouen de la Croix-Rouge; Edouard Segondy, vice-président du RECOURS.

Economie, finances et privatisation

Sont promus *officiers :*

MM. Jacques Campet, conseiller maître à la Cour des comptes; Jacques Desabie, directeur à l'INSEE; Jacques Friedmann, président de la compagnie Air-France; Philippe Malet, président-directeur de sociétés financières; Hubert d'Ornano, président-directeur de société.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Christian Aubin, inspecteur des finances; Guy Bellamy, ancien contrôleur financier; André Cabassut, président du Loto national; Noël Chahid-Nourai, maître des requêtes au Conseil d'Etat; Pierre Croquet, prote principal à l'Imprimerie nationale; Denis Ferman, secrétaire général de la Banque de France; Jean-Jacques Führer, directeur adjoint de société; Jacques Gromb, président-directeur de société; Jacques Guhur, directeur de impôts à Rennes; Maurice Leboyer dit Levy-Leboyer, ancien professeur d'université; Serge Le Tellier, directeur de société; Louis Meric, chef des services fiscaux à Marseille; Bernard Pagezy, président de société; Michel Pebereau, président-directeur de banque; Michel Raynaud, adjoint à un contrôleur financier; Pierre Roudey, vice-président de la confédération des chambres syndicales des débitants de tabac de France; Pascal Salin, professeur d'université; Mme Jacqueline Simon, née Arnaud, directeur adjoint de société; MM. Bernard Thoyer, trésorier-payeur de la région du Limousin; Patrick Wallaert, coprésident de société.

Commerce extérieur

Est promu *officier :*

M. Jean Cuisinier, président-directeur de sociétés.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. François David, directeur des relations économiques extérieures; Jean Levy, agent de commerce extérieur; Roger Meaudre, président-directeur de sociétés.

Commerce, artisanat et services

Sont promus *officiers :*

MM. Joseph Heriard-Dubreuil, administrateur de société; Roland Wagner, président de la chambre de commerce et d'industrie du Bas-Rhin.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Albert Bertin, membre du conseil de surveillance de société; Raymond Foucault, enseignant, maire de La Couronne; Jean Plassart, président de l'association Perifem; Joseph Pollet, vice-président du conseil d'administration d'une société; M. Charles Ring, teinturier-blanchisseur; Roger Sevilla, administrateur de biens.

Justice

Est promue *commandeur :*

Mme Simone Ludwig, épouse Rozès, premier président de la Cour de cassation.

Sont promus *officiers :*

MM. Roger Angebaud, président au tribunal de commerce de Créteil; André Chazelet, conseiller à la Cour de cassation; Georges Le Tallec, conseillier à la cour de cassation; Alain Le Tarnec, avocat au barreau de Paris; Jacques Montouchet, avocat au barreau d'Evreux; Gérard Petifrère, directeur des relations extérieures au Conseil supérieur du notariat.
Romé de Regnauld de Bellecize, conseiller d'Etat; Maurice Simon, président à la cour d'appel de Dijon; Pierre Truche, procureur général à Lyon; Xavier Versini, président à la cour d'appel de Paris.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Pierre André, président de la chambre des huissiers de justice de la cour d'appel de Toulouse; André Barrouilhet, président honoraire du tribunal de commerce d'Angoulême; Robert Bosc, premier président de la cour d'appel de Fort-de-France; Charles Franceschi, conseiller à la cour d'appel de Paris; Germinal Garriga, greffier de la cour d'appel de Paris; *MMmes* Juliette Jammes, épouse Gourd, président à la cour d'appel de Limoges; Gilberte Lacaes, président du tribunal de Boulogne-sur-Mer; MM. Philippe Leger, président du tribunal de Bobigny; Jean Lelion, président à la cour d'appel de Rennes; Gérard Lupi, substitut du procureur à Paris; Michel Perceval, *substitut du procureur à Versailles*; Fernand Perrad, avocat au barreau de Colmar; Jean Petit, président du tribunal de Tours; Daniel Poignard, président du tribunal de Meaux; Claude Poudenx, avocat au barreau de Paris; Jean-François de Reydet de Vulpilières, conseiller d'Etat; Dominique Rinieri, avocat au barreau de Bastia; *Francis Ryssen, notaire à Ardres*; *Jerry* Sainte-Rose, procureur général à Basse-Terre; Léon Toubol, président honoraire au tribunal de commerce de Paris.

Défense

Sont promus *officiers :*

MM. Jean Hugues, directeur dans une société nationale; Pierre Lachaume, directeur scientifique dans une société nationale;

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Maurice Amiot, directeur dans une société; Claude Bovis, président-directeur d'une société; Jean Calmon, directeur dans une société nationale; René Mouille, directeur dans une société nationale; Roger Rumeau, directeur adjoint d'une société; Claude Servais, chef d'un département dans une société.

Culture et communication

Sont promus *commandeurs :*

MM. Roger Devauchelle, relieur d'art; Maurice Duverger, écrivain, journaliste.

Sont promus *officiers :*

M. Jean Favier, directeur des Archives de France; Mme Simonne Favre-Bertin, dite Sylvia Monfort, artiste dramatique; *MM.* Jean-Louis Guillaud, président de l'Agence France-Presse; Pierre-Joseph Hebey, avocat; Mme Rosella Hightower, épouse Robier, directrice d'un centre de danse; MM. Philippe Kraemer, antiquaire; François Spoerry, architecte-urbaniste.

Sont nommés *chevaliers :*

M. Jean-Pierre Alaux, artiste-peintre, sculpteur; Mme Eve Augustin, dite Eve Ruggieri, journaliste; MM. Claude Barma, réalisateur de télévision; Marc Bleuse, directeur de la musique et de la danse au ministère; Lucien Bodard, journaliste; Jean-Jacques Bonnaud, président du Théâtre national de la danse et de l'image de Châteauvallon; René Calvy, directeur des ventes d'un journal; Jean Cau, ancien conseil près la Commission des monuments historiques; Jean-Pierre Coudurier, président-directeur d'un journal; André Du Bouchet, poète; Henri François, dit Jacques François, artiste dramatique; Michel Fugain, artiste de variétés; Frédéric Grandel, dit Frédéric Grendel, romancier; Mme Jeannine Glandier, épouse Langlois, dite Langlois-Glandier, présidente *de l'Institut de l'audiovisuel*; MM. Edouard Jacob, chargé de mission au ministère; Joseph Leclerc, directeur-gérant d'un journal; Dominique Leger, président de la Caisse des monuments historiques; Mme Irène Liotard, épouse Fonassier, poétesse; MM. Georges Müllin de Grandmaison, président de l'association « Les vieilles maisons françaises »; Alexandre Mnouchkine, producteur de films.

Affaires étrangères

Est promu *commandeur :*

M. André Ross, ambassadeur de France.

Personnel

Sont promus *officiers :*

MM. Marcel Barthélémy, ancien ministre plénipotentiaire; Maurice Courage, ambassadeur en Irak; Philippe Husson, ambassadeur au Canada; Mme Christiane Malitchenko, ambassadeur en Hongrie; MM. Paul-Henry Manière, ancien ministre plénipotentiaire; Pierre Sarazin, conseiller des affaires étrangères; André Zavriew, professeur agrégé à l'administration centrale.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Benoît d'Aboville, conseiller à l'administration centrale; Alain Briottet, *consul général à Boston*; Gérard Coste, chef du service de l'information et de la diffusion auprès du premier ministre; François Echegut, consul général à Beyrouth; Philippe Marandet, représentant de la France auprès de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes; Marc Menguy, ambassadeur au Laos; Paul Torri, consul général à Ndjamena.

Protocole

Sont promus officiers :

Mme Marcelle Rey, épouse Lazard, vice-présidente de la Maison de l'Europe de Paris; M. Philippe Rossillon, fonctionnaire.

Sont nommés chevaliers :

MM. Christian Boisson, directeur de société (Côte-d'Ivoire); Michel Bouayad, président de société (France); Georges Brondel, directeur honoraire de la Commission des Communautés européennes (France); Cojandé Dubaille, président de sociétés (Inde); Mme Geneviève Le Couteulx de Caumont, épouse Daridan, secrétaire générale de l'association France-USA (France; Alain Gillet, avocat (France); Mme Kyra Hermers Bodart, secrétaire générale de l'Association diplomatique internationale (France); Raymond Legrand, dit Legrand-Lane, directeur en retraite au Parlement européen (Luxembourg); Pierre-Noël Lemerle, *chef de division adjoint à la* Commission des Communautés européennes (Belgique); François Lucchini, fonctionnaire (Monaco); Marcel Paoli, directeur de société (Canada); Philippe Piéchaud, administrateur de société (France).

Etrangers en France

Sont nommés chevaliers :

Cheikh Abbas Bencheikh El Hocine, recteur de la Mosquée de Paris; Samuel White, journaliste.

Intérieur

Sont promus *commandeurs :*

MM. Claude Boitel, préfet honoraire; Alexis Gobin, préfet honoraire; Roger Prevot, vice-président du conseil général des Hauts-de-Seine.

Sont promus *officiers :*

MM. Yves Bentegeac, préfet de la région Languedoc-Roussillon; Louis Camo, vice-président du conseil général des Pyrénées-Orientales; Jean Geoffroy, ancien sénateur du Vaucluse; Maurice Gregy, secrétaire général du Conseil de la protection civile; Henri Guyon, directeur des services administratifs du département du Calvados; Pierre Jourdan, président du conseil d'administration de la Société d'autoroute Paris-Normandie; M. le cardinal Gabriel Marty, ancien archevêque de Paris; MM. Emile Pic, directeur du service interministériel régional des affaires civiles et économiques de défense et de la protection civile (Champagne-Ardenne); Roger Teullé, adjoint au maire de Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine); André Teurlay, vice-président du conseil général de la *Gironde; Ange Yvon, ancien sénateur*, ancien député.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Guy Alluin, président du tribunal administratif de Nice; Robert Aumont, ancien député de l'Aisne; Pierre Bonnin de la Bonninière de Beaumont, conseiller général d'Indre-et-Loire; Pierre Bouys, maire adjoint de Béziers (Hérault); Aristide Cabrol, ancien maire adjoint de Cuxac-Cabardes (Aude); Paul Cellier, ancien conseiller général du Cantal; Charles Clair, ancien vice-président du conseil général de la Corrèze; Adrien Clément, secrétaire général de la mairie de La Roche-sur-Yon; Joanny Combier, maire adjoint de Milly-Lamartine *(Saône-et-Loire); Joseph Commenay*, ancien député des Landes; Jean Corlin, conseiller général de Seine-Saint-Denis; Roger Coutant, chargé de mission à la direction de la sécurité civile; Robert Couvaud, conseiller régional d'Auvergne; Alexis Dassé, brigadier-chef de la police; Gérard Franc, sous-préfet de Draguignan; Edmond Garcin, député honoraire des Bouches-du-Rhône; André Gasnier, conseiller général de l'Indre; Pierre Gérard, vice-président du conseil général du Doubs; René Girard, vice-président du conseil général de la Savoie; Roger Goemaere, vice-président du conseil régional de Loir-et-Cher; Jean-Louis Grélot, chef pilote canadair à Marignane; Georges Hot, contrôleur général honoraire de la police; Georges Kerbrat, *ancien député* du Finistère; Marc Laboue, ancien maire de Montaron (Nièvre); Dominique Latournerie, directeur à l'administration centrale; Guy Legris, sous-directeur de l'inspection générale de Paris; Patrice Magnier, préfet de la Dordogne; Achille Matteacci, directeur des collectivités locales à la préfecture du Rhône; Claude Maurice, maire de *Saint-Soupplets (Seine-et-Marne)*; Mgr Jean Meyssignac, vicaire général du diocèse de Tulle (Corrèze); Mgr Ohannès Nacachian, prélat des Arméniens de Paris; MM. Jean-François Nouaille-Degorce, inspecteur général de l'administration; Jean Pages, maire de Luynes (Indre-et-Loire); Jean Pigoreau, sous-préfet de Rambouillet; Georges Pessaud, conseiller municipal de Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire); Guy Pochon, commissaire divisionnaire de la police; Michel Pornet, directeur à la préfecture de la Haute-Saône; André Ponzol, maire de Charbonnières-les-Vieilles (Puy-de-Dôme); Claude Roess, commissaire divisionnaire honoraire de la police; Georges Santoni, ancien député du Vaucluse; Guy Segura, sous-directeur des services actifs de la police; Pierre Sost, maire d'Encausse-les-Thermes (Haute-Garonne); Jean Toutain, ancien député des Hauts-de-Seine; Clément Trocherie, conseiller général de la Mayenne; Louis Vicart, maire de Wittes (Pas-de-Calais).

Equipement, Logement Aménagement du territoire et transports

Est promu *commandeur :*

M. Philippe Rouvillois, président du conseil d'administration de la SNCF.

Sont promus *officiers :*

MM. Jacques Dubois, directeur de la Fédération des travaux publics; Jacques Fournier, vice-président d'une société de travaux publics; Pierre François, chargé de mission auprès d'une société d'aviation; Raymond Léonard, président d'une société de construction; Hubert Spriet, président de la chambre syndicale de la métallurgie de l'arrondissement de Valenciennes.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Jacques Ballot, président d'une *société de travaux publics; Francisco* de Borja Garcia-Huidobro, dit Borja-Huidobro, architecte du nouveau ministère des finances (Bercy); Mme Suzanne Bosse, née Briand, secrétaire général de l'association pour le développement industriel de l'Ouest-Atlantique; MM. Christian Bouvier, président-directeur d'une société de travaux publics; Gérard Bremond, vice-président de l'Union des promoteurs-constructeurs de loisirs; Bernard Canu, adjoint au maire de Rouen; Kondrat Chemetoff, dit Chemetov, architecte du nouveau ministère de finances (Bercy); Pierre Egler, vice-président du conseil général du Haut-Rhin; Roger Herian, directeur d'une entreprise de couverture; Marcel Houlier, président d'une société d'économie mixte; Jacques Lagardère, directeur de l'équipement de la Gironde; Alain Le Monnier de Gouville, président-directeur d'une entreprise de transports; Bernard Mendiboure, vice-président du conseil général des Pyrénées-Atlantiques; Pierre Pailhé, directeur d'un office d'HLM; Michel Sadirac, architecte; Michel Thomas, président de l'association pour le renouveau industriel du Nord-Pas-de-Calais.

Transports

Est promu *officier :*

M. Hubert Ghigonis, délégué de la Fédération des transports routiers.

sont nommés *chevaliers :*

MM. Hervé Charrin, directeur des affaires juridiques d'Euro-tunnel; Rudolphe Lambert, président-directeur d'une entreprise de transports; Alexandre Mihail, directeur adjoint du service aéronautique au bureau Véritas.

Environnement

Est promu *officier :*

M. Jérôme Monod, président-directeur de la société Lyonnaise des eaux.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Marcel Carlin, ingénieur des arts et métiers en retraite; Lucien Chabason, chef du service de la recherche, des études et du traitement de l'information sur l'environnement; Jacques Chevalier, président de l'Association Sologne nature; Claude Delacroix, président de la Fédération des sociétés de protection de la nature.

Départements et territoires d'outre-mer

Sont promus *officiers :*

MM. Mariel Cassius de Linval, biologiste à la Martinique; Jacques Dewatre, préfet de la Guyane.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Raymond Blanchard, industriel en Guyane; Joseph Dupuis, adjoint au maire de Saint-Denis-de-la-Réunion; Edouard Magnier, président de l'Association des engagés volontaires de la France libre de Nouvelle-Calédonie; François Morvan, évêque de la Guyane; Jean-Claude Pech, président d'un syndicat à La Réunion; Jean Rivier, gérant de sociétés à la Guadeloupe.

Education nationale

Est promu *commandeur :*

M. Jacques de Bourbon-Busset, membre de l'Académie française.

Sont promus au grade *d'officiers :*

MM. Albert Chavanne, professeur à l'université Lyon-III; André Clérici, inspecteur général de l'éducation; Yves Cornu, professeur à l'université Paris-II; Maurice Descotes, professeur à l'université de Pau et des pays de l'Adour; Pierre Garrigue, inspecteur général de l'éducation; Pierre Magnin, recteur de l'académie de Versailles; Gaston Marpaux, délégué de l'éducation dans les Vosges; Jacques Metzger, professeur à l'université d'Aix-Marseille.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Daniel Bontoux, professeur à l'université de Poitiers; Alfred Callu, président du directoire du groupe ESSEC; Bernard Cieutat, directeur des finances et du contrôle de gestion au *ministère*; Pierre Clair, professeur à l'université Paris-XI; Le père Max Cloupet, directeur de l'enseignement catholique de la Gironde; MM. Michel Dajeans, proviseur de lycée à Toulouse; Marie de Fouquet, professeur à l'Ecole supérieure d'aérotechnique de Poitiers; Robert Genest, inspecteur de l'information et de l'orientation à Reims; Mlle Marguerite Gentzbittel, proviseur de lycée à Paris; MM. ValentinGuilbaud, professeur honoraire de collège; Georges Lagarde, directeur des services de l'éducation du Var; Edmond Légoutière, inspecteur général de l'éducation; Pierre Lerenard, conseiller pédagogique de Seine-Saint-Denis; Pierre Mathelot, professeur au Conservatoire des arts et *métiers*; Abbé Raymond Melizan, directeur d'une institution privée; Jean Montchambert, proviseur de lycée à marseille; Paul Pelletier, proviseur honoraire de lycée; Christian Regnier, directeur de l'école des cadres et du commerce économique; Jean-Claude Rohel, directeur du centre d'études et de perfectionnement de la charcuterie; Jean Rouxel, *professeur à l'université* de Nantes; Gilbert Sarrouy, conseiller de l'enseignement technologique dans les Hauts-de-Seine; Joseph Tanzer, professeur à l'université de Poitiers; Jean-Paul Vergnaud, proviseur de lycée à Parthenay; Philippe Verley, inspecteur général adjoint de l'administration de l'éducation.

Recherche et enseignement supérieur

Est promu *commandeur :*

M. Jean-Philippe Lauer, directeur de recherche honoraire du CNRS.

Sont promus *officiers :*

MM. Jean-Baptiste Donnet, professeur à l'université de Haute-Alsace; Jean Megy, directeur du centre d'études nucléaires de Cadarache; François Souchal, professeur à l'université Lille-III.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Michel Caix, doyen de la faculté de médecine de Limoges; Philippe Cazenave, professeur à l'université Parsi-II; Michel Garnier, président de l'université Pierre-et-Marie-Curie (Paris-VI); Jean Larguier, professeur à l'université Grenoble-II; Henri Revol, ingénieur au CEA; Jean Soutoul, professeur à l'université de Tours; Jean Tavernier, professeur à l'université Bordeaux-II.

Affaires sociales et emploi

Est promu *commandeur :*

M. Yvon Chotard, membre du Conseil économique et social.

Sont promus *officiers :*

MM. Jean Brudon, président du conseil de l'ordre des pharmaciens; Jacques Charpentier, président de la Caisse de compensation de l'assurance vieillesse artisanale; Constantin Lougovoy, président de l'Association pour la créativité et la communication économique et sociale; Yves Mear, ancien médecin chef de service hospitalier; Jean de Mirleau, ancien médecin chef de service hospitalier.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Michel Barrault, secrétaire général de l'Association pour le mouvement universel de la responsabilité scientifique; Adrien Bedossa, président de l'Union des biologistes; Paul Belaïche, président de l'Institut de phytothérapie; Henri Besson, directeur d'une caisse d'assurance-maladie; Mme Diane Castellane, secrétaire générale d'un comité pour la réadaptation des handicapés; Raymonde Castignola (en religion sœur Raymonde), directrice d'un centre médical; M. Jean Corbin, chef de service de l'assistance médicale à l'office des migrations internationales; Mme Marie-Thérèse Croses, épouse Meurgey, sage-femme; MM. Jean Cussenot, *médecin chef de service hospitalier*; Jean Doucède, président d'associations à vocations pédagogique et médico-sociale; Eugène Ferré, président de la mutualité de la Vendée; Pierre Guene, vice-président de la fédération de la maroquinerie; André Guionnet, ancien directeur du centre de sécurité sociale des travailleurs migrants; Jean-Marie Jeannelle, président du conseil d'administration de la fondation Claude Pompidou; Pierre-Patrick Kaltenbach, président de la Fédération des associations familiales protestantes; l'abbé François Laborde, prêtre du diocèse de Calcutta; Marie Langlois de Rubercy, administrateur d'une caisse d'assurance-maladie; Jean-Paul Legrain, inspecteur général adjoint de la santé et de la population; Michel Le Guennec, directeur d'hôpital; Roger Lehmann, président d'une association d'aide aux lépreux; Mme Christiane Leriche, épouse Bellanger, président directeur d'une société; M. Emmanuel Lesoure, président-directeur d'une société; Mme Renée Merle, veuve Rémond, présidente de l'association Groupement d'aide et d'information sociale auprès des personnes âgées; M. René Midon, président d'une association d'aide aux personnes âgées et handicapées; Mme Marie Palassié, épouse Dufilho, dite Dufilho-Palassié, ancien directeur départemental des affaires sanitaires et sociales; MM. Jean Pichard, directeur d'hôpital; Jean Ponsonnaille, médecin des hôpitaux de Clermont-Ferrand; Jean Schwaller, président d'une caisse d'assurance-maladie; l'abbé Robert Simon, animateur d'œuvres sociales; Marcel Vincenti, président d'une association d'aide aux malades.

Santé et famille

Sont promus *officiers :*

Mme Augusta Choulet, épouse Cheney, présidente du comité de Savoie de la lutte contre le cancer; MM. Charles Combescot, chef de service au centre hospitalier universitaire de Tours; Jacques Lavallée, directeur de la caisse d'allocations *familliales de la région* parisienne.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Daniel Alagille, chef de service au centre hospitalier du Kremlin-Bicêtre; Jean Alexandre, chef de service à l'hôpital Broussais; Albert Arbon, président de l'Union des pharmacies; Bernard Basset, *chef du service* des constructions et de l'équipement à la direction des hôpitaux; Mlle Marie-Thérèse Chapalain, conseiller à la direction de la santé; MM. Jean Choay, président-directeur d'un institut de recherches; Roger Henrion, chef de service à l'hôpital Cochin-Port-Royal; Lucien Israel, chef de service à l'hôpital Avicenne de Bobigny; Emile Letournel, chef de service au centre mutualiste chirurgical de la Porte de Choisy; Roger Mouly, ancien président d'un syndicat de chirurgiens; Boris Vlahovitch, chef de service au centre hospitalier de Montpellier.

Industrie, PTT et Tourisme

Est promu *commandeur :*

MM. Marcel Bonelli, secrétaire général d'une association d'informatique;

Sont promus officiers :

MM. Louis Breuil-Jarrige, président de l'Union des chambres syndicales de l'industrie du pétrole; Jean-Claude Fichard, vice-président d'un laboratoire de cosmétologie; Jacques Fleury, directeur dans une société de construction automobile; René Garrec, président de l'Association technique de l'importation charbonnière; François Rosset, président de sociétés.

Sont nommés chevaliers :

MM. Charles Banzet, président de sociétés; André Bussière, directeur de société; Justin Constans, président de la chambre de commerce et d'industrie de Montpellier; Alexandre Couvelaire, président-directeur de société; André Dagnin, président de la chambre de commercé et d'industrie d'Auch et du Gers; Georges Danton, président de société; Pierre Gadonneix, directeur de Gaz de France; Etienne Garnier, président d'un syndicat de la réparation navale; Philippe Gras, président de Renault-Véhicules industriels; Paul Guillaud, président-directeur de société; Alain Jacquier, président-directeur de société hôtelière; Gérard *Joulin, président-directeur de société*; Michel Moreau, directeur dans une société; François Nusse, président-directeur de sociétés; Edmond Pachura, président-directeur de sociétés; Jean Queiet, conseiller auprès du président d'une société; Claude Roux, président-directeur de société; Maurice Sergheraert, maire d'Hazebrouck; Jean-Claude Vrinat, *président-directeur d'un* restaurant.

(A suivre.)

Le Monde

ECONOMIE

LA CONJONCTURE

Des risques d'instabilité

Relance japonaise et freinage de la consommation américaine restent insuffisants pour réduire les déséquilibres des balances de paiements

par JACQUES SAUVANT

QUE nous réserve l'année 1988 ? Il a suffi d'un accès de faiblesse du dollar et des marchés boursiers pour que la question retrouve toute son actualité. Le bel optimisme hivernal est mis à mal, et l'on voit réapparaître sous la plume des commentateurs des hypothèses — nouveau krach, récession — qui avaient pratiquement disparu des analyses au cours des derniers mois.

D'abord le constat : nous venons de vivre une phase conjoncturelle étonnante. Dans pratiquement tous les pays industrialisés, les taux de croissance ont été supérieurs à 4 %, en rythme annuel, au second semestre 1987 ; cette expansion rapide, qui a accéléré les échanges internationaux, ne semble guère avoir été affectée par la crise boursière d'octobre, et l'année 1988 a plutôt bien commencé. Dans tous les grands pays, l'activité a continué de croître sur sa lancée.

Les indices de production industrielle sont à leurs plus hauts niveaux, affichant des augmentations substantielles par rapport au premier trimestre 1987 : environ 4 % dans les pays européens, 5 % aux Etats-Unis, plus de 10 % au Japon. Des progressions d'autant plus surprenantes que les premiers mois de 1987 — comme d'ailleurs ceux de 1985 et de 1986 — avaient été calamiteux dans la plupart des pays en raison de la rigueur de l'hiver. Cela n'a pas été le cas cette année, et comme les niveaux de production du quatrième trimestre étaient déjà significativement plus élevés que la moyenne de 1987 — de 1,1 % en France, de 1,5 % en Allemagne et aux Etats-Unis, de plus de 2 % au Japon et au Royaume-Uni, — les principaux pays de l'OCDE sont assurés d'une croissance moyenne tout à fait convenable entre 1987 et 1988.

Mais c'est désormais le profil de l'activité en 1988 qui importe. Pour le moment, les signes de ralentissement sont peu nombreux : quelques hésitations dans les enquêtes de conjoncture en Europe, mais les indicateurs sont à des niveaux élevés ; une légère baisse des commandes intérieures aux Etats-Unis, mais elle est compensée par le dynamisme des exportations.

Les experts s'étaient trompés

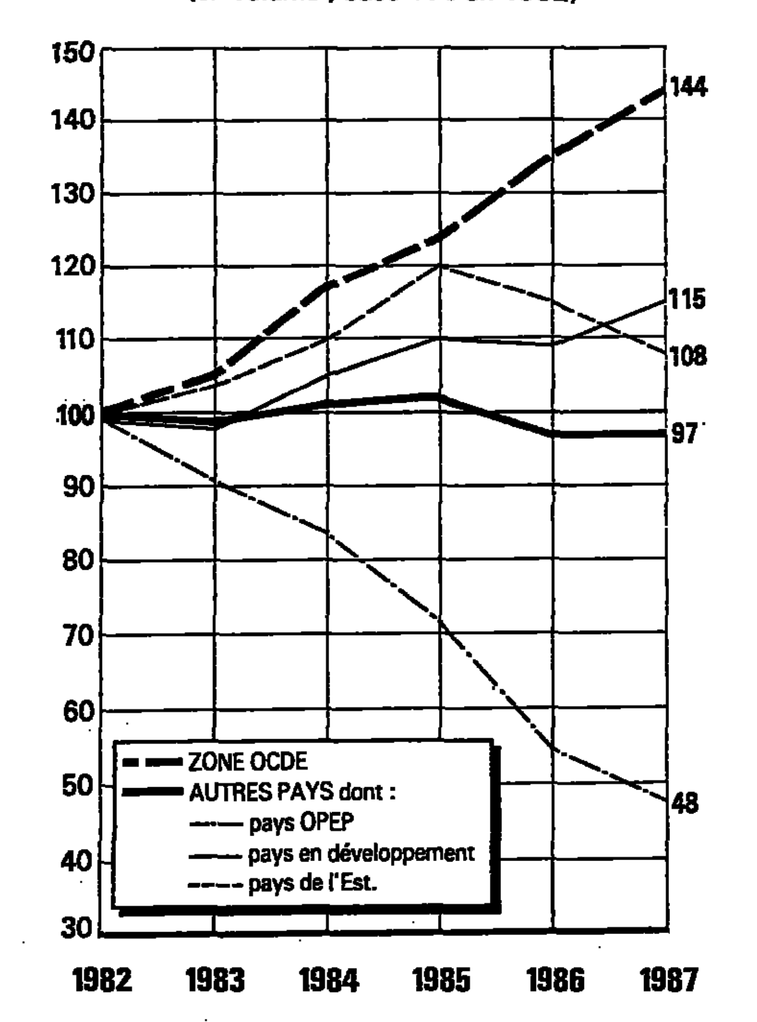
Dans tous les pays, la confiance des consommateurs s'est rétablie après un fléchissement passager au lendemain du krach d'octobre, et l'investissement est stimulé par le degré élevé d'utilisation des capacités.

Rien ne laisse prévoir une rupture prochaine de l'expansion. Et pourtant, *le problème de fond* — les déséquilibres mondiaux de balances des paiements — et les risques qui en découlent pour la croissance demeurent pour l'essentiel.

D'où vient qu'ils fassent aujourd'hui moins peur qu'il y a un an ? La confiance des acteurs *économiques, qui constitue le ressort* principal de la croissance récente, est-elle justifiée ?

Reportons-nous un an en arrière. Le climat était pesant les perspectives médiocres. « *Croissance lente, taux de chômage élevés et déséquilibres extérieurs considérables devraient persister* », écrivait le secrétariat de l'OCDE, en juin 1987, tout en soulignant l'urgence d'une stratégie de coopération entre les grands pays pour réduire les déséquilibres : relance au Japon et en Allemagne ; freinage de la demande intérieure aux Etats-Unis. Les experts s'étaient trompés dans leurs prévisions. Ont-ils été suivis dans leurs recommandations ?

La relance japonaise est indiscutable ; elle a même surpris par son ampleur. Mais, comme on pouvait s'y attendre, elle profite surtout à la production nationale, qui a retrouvé un taux de croissance supérieur à 4 %. En dépit d'une politique d'expansion, l'Allemagne n'a pas obtenu les résultats escomptés, en raison du comportement prudent des ménages allemands, les seuls dans la Communauté à n'avoir pas réduit leur épargne au cours des dernières années. Quant au freinage américain, il est réel mais insuffisant : en témoigne le regain de la consommation en février, qui a répandu l'inquiétude sur les marchés financiers.



En résumé, les évolutions sont allées dans le bon sens, mais pour des raisons diverses — sous-estimation des difficultés, comportements nationaux, volonté *politique insuffisante aux Etats-Unis*, les résultats ne sont pas à la hauteur des espoirs : les déséquilibres internationaux ont cessé de s'aggraver mais ils se réduisent à peine.

En moyenne, les prévisions les plus récentes ne font attendre qu'une diminution modeste du déficit des paiements courants américains en 1988 (une baisse de 20 à 30 milliards de dollars par rapport au niveau record de 160 milliards de dollars en 1987) ; quant aux excédents japonais et allemands, (respectivement 85 et 44 milliards de dollars en 1987), les réductions envisagées sont encore plus faibles.

L'assainissement, si tant est qu'il soit engagé, semble donc très lent. Cependant, au-delà de la crise boursière, qui a entraîné de lourdes pertes mais qui peut être considérée comme une correction salutaire car elle a ramené le cours des actions à des niveaux plus conformes à la rentabilité des entreprises, les données de l'économie mondiale ont évolué dans le bon sens sur trois points :

— La reprise vigoureuse et largement inattendue des derniers trimestres, par *ses effets sur les* revenus et l'emploi, a créé une dynamique positive et a fortement contribué à l'amélioration du climat général.

— Les importations des pays en développement et de l'OPEP ont cessé de diminuer au milieu de 1987 (*voir encadré*) après un long ajustement à la chute des cours du pétrole et des matières premières. C'est un frein au développement du commerce mondial qui disparaît.

— Enfin, et c'est sans doute le plus important, le rééquilibrage des échanges extérieurs américains est désormais engagé ; en volume, ceux-ci avaient commencé de s'améliorer dès l'automne 1986 grâce à la forte reprise des exportations (plus de 15 % par an en volume), mais, pour les données en valeur, les seules qui comptent aux yeux des opérateurs, le point de retournement s'est situé un an plus tard, à la rentrée 1987. La tendance au redressement est nette, même si elle reste, comme on l'a vu, trop lente ; le déficit commercial américain est revenu à une douzaine de milliards par mois comme en janvier 1987, après avoir atteint un amximum de 16 milliards l'été dernier.

Un déficit américain qui tend à se réduire mais demeure gigantesque, c'est une situation qui risque de durer longtemps et nous promet, du point de vue de la conjoncture et des marchés financiers, une alternance d'éclaircies et de turbulences. Que le sentiment de la réduction prédomine, et l'on verra s'instaurer, à l'image des derniers mois, un climat serein favorable au développement des affaires. Que le doute s'installe, et l'on mettra l'accent sur le niveau vertigineux de la dette extérieure américaine (elle dépassera les 500 milliards de dollars à la fin de 1988) ; des *tensions apparaîtront sur* les monnaies et les taux d'intérêt. La petite alerte de la fin mars n'est pas la dernière, et il y en aura vraisemblablement de plus *graves*.

En résumé, la perspective la plus probable reste celle d'une situation très instable sur fond de ralentissement général de l'activité. Car la croissance ne peut manifestement se poursuivre à son rythme des derniers mois dans plusieurs pays — Etats-Unis, Royaume-Uni, Espagne — et aucun autre ne paraît en mesure de prendre la relève.

Le comportement des acteurs

Dans des circonstances aussi précaires, une récession passagère ne peut certainement pas être exclue ; les corrélations établies dans le passé entre les cours boursiers et l'activité l'annoncent même pour les tout prochains mois aux Etats-Unis. Si une telle évolution se dessinait, elle ne résulterait pas, comme en 1974 et 1980, d'un choc extérieur — rien n'est à craindre de ce côté *dans l'immédiat*, — *mais d'un* changement de comportement des acteurs économiques (crainte devant la montée de l'endettement, crise de confiance). Leur rôle a *été* décisif dans la reprise de 1987 (baisse des taux d'épargne, formation de stocks) ; il le sera encore au cours des prochains trimestres tout en restant largement imprévisible.

Réduire les déséquilibres internationaux à un rythme suffisamment rapide pour apaiser les marchés, mais sans tomber dans la récession : le problème continue de se poser à peu près dans les mêmes termes qu'il y a un an, et les perspectives demeurent incertaines. Mais, tout compte fait, et même si l'apaisement n'a pas été aussi rapide qu'on pouvait le souhaiter au cours des derniers mois, le monde a sans doute légèrement progressé vers la solution de ses problèmes et la croissance enregistrée depuis la mi-1987 était bonne à prendre. ■

Une reprise générale du commerce mondial

LE volume du commerce mondial de marchandises a augmenté d'environ 5 % en 1987 (1). Pour les seuls produits manufacturés, qui représentent un peu plus des deux tiers de l'ensemble, la progression a été voisine de 6 %. C'est le taux de croissance le plus élevé enregistré depuis le début de la décennie, si l'on excepte l'année 1984 au cours de laquelle les importations américaines avaient augmenté de 24 %.

Après une quasi-stagnation au premier semestre, le commerce mondial s'est littéralement emballé dans la seconde moitié de 1987, avec *une progression en* volume supérieure à 10 % en rythme annuel. A l'exception des pays de l'Est, toutes les grandes zones géographiques ont participé à cette accélération. En particulier les importations de l'OPEP et des pays en développement ont repris en 1987 :

— *Les pays de l'OPEP ont* réduit leurs importations de moitié depuis 1982, adaptant progressivement leurs achats à des recettes pétrolières en forte diminution. Il semble que cet ajustement ait pris fin *à la mi-1987, le* déficit des paiements courants de la zone ayant été ramené à un niveau raisonnable après sa forte détérioration en 1986.

— *Les nouveaux pays industrialisés d'Asie* (Corée, Taiwan, Hongkong et Singapour), qui engrangent depuis 1985 des excédents extérieurs considérables (32 milliards de dollars en 1987, dont 20 milliards de dollars pour Taiwan), sont devenus en quelques années des acteurs très importants dans le commerce international. *En 1987, leurs* exportations représentent déjà 7,5 % du commerce mondial ; au rythme actuel, elles rejoindront celles du Japon (entre 9 % et *10 %) en 1989. Soumis à de* fortes pressions pour contribuer au rééquilibrage mondial des balances de paiement, Taiwan et la Corée ont dû accepter une certaine appréciation de leurs monnaies depuis un an et libéraliser partiellement leurs importations ; celles-ci ont progressé de près de 25 % en 1987.

— *Les autres pays en développement* ont subi une forte détérioration du pouvoir d'achat de leurs exportations depuis 1985 en raison de la baisse du dollar et de l'érosion des prix des matières premières. Les plus affectés, qui étaient souvent les plus lourdement endettés, ont mis en œuvre des programmes d'ajustement drastiques en 1985-1986. La remontée des prix des produits de base (pétrole, métaux) intervenue en 1987 a légèrement desserré la contrainte extérieure qui pèse sur ces pays et autorisé une certaine reprise de leurs importations.

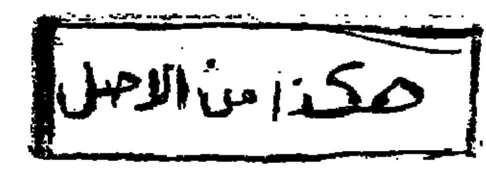
Le commerce mondial, dont les importations des pays développés avaient été le principal moteur pendant cinq *années, retrouve* depuis la mi-1987 une configuration plus équilibrée. Mais sa structure s'est considérablement déformée depuis 1982 : l'OPEP et *les pays en développement* les moins avancés ont vu leur poids dans les échanges internationaux diminuer fortement au profit de l'OCDE et des nouveaux pays *industriels*. ■

(1) D'après les données de l'OCDE. Les estimations du GATT sont un peu plus faibles mais décrivent aussi une accélération.

Les échanges

Sources : GATT et OCDE.

	POIDS DANS LE COMMERCE mondial en 1987 (en %)		BALANCE DES PAIEMENTS COURANTS (milliards de dollars)			VOLUME DES IMPORTATIONS DE MACHANDISES (variation en % en taux annuel)			
	Exportations	Importations	1985	1986	1987	1986	1987	1987	
								1er semest.	2e semest.
OCDE	70	71	– 56	– 23	– 53	8,5	6	1	12
OPEP	6	3,6	4	– 28	– 4	– 23	– 13	– 13	12
Autres pays en développement	15	16	– 25	– 9	9	– 1	5	3,5	5
Dont NPI d'Asie	(7,6)	(6,5)	(10)	(23)	(32)	14	24		
Autres pays	10	9,5	6	9	7	– 4	– 6	– 7	– 5



La chronique de Paul Fabra

L'or et la Bourse

DANS le passé, les avocats de l'étalon-or étaient souvent les mêmes qui prévoyaient une hausse du prix du métal précieux. Tel était le cas pendant les périodes d'inflation où le pouvoir d'achat du métal précieux, ou si l'on préfère son pouvoir d'échange contre les autres marchandises, avait tendance à diminuer au fur et à mesure que le prix de ces dernières montaient. Tel ne devrait plus être le cas aujourd'hui où les conditions de la vie économique et financière ont considérablement changé.

Si une conclusion se détache des plus récents développements de l'économie mondiale c'est bien que le mouvement de désinflation continue. En témoigne l'évolution des cours du pétrole que les statisticiens ont grand tort de détacher du cours des autres matières premières. Il est clair que l'OPEP n'est pas capable de faire respecter les disciplines de production draconiennes qui seraient nécessaires pour s'opposer à la tendance baissière du marché. En 1986, quand le prix du pétrole s'était écroulé, nous étions en pleine désinflation.

Autre indice qui ne trompe pas : les voix les plus autorisées, à commencer par celle de l'ancien président du système de réserve fédéral, Paul Volcker, avaient averti leurs concitoyens de la grave menace d'inflation que représenterait un dollar trop faible. Le dollar a perdu la moitié de sa valeur vis-à-vis des grandes monnaies d'Europe et d'Asie depuis trois ans, et pourtant les prix qui avaient monté plus vite en 1987 ont à nouveau tendance à se comporter très sagement de l'autre côté de l'Atlantique.

C'est dans ces circonstances que l'un des partisans déclarés de l'étalon-or aux Etats-Unis, Lewis Lehrman qui, pour l'instant, a suspendu sa carrière politique pour travailler dans une grande banque (Morgan Stanley) s'est posé la question : quelle devrait être aujourd'hui la place de l'or dans un portefeuille diversifié ? Les résultats de son étude figurent dans un rapport intitulé : *« Gold in a global multi-asset portfolio »* (1). Pour essayer d'y voir clair, l'auteur a commencé par raisonner sur l'hypothèse simplifiée d'un portefeuille à deux compartiments ne comportant que des actions américaines et de l'or.

Comment comparer leurs valeurs respectives sur le marché ? Afin de donner à sa comparaison une base solide, Lehrman s'en remet à l'un des plus vieux et des plus éprouvés principes de l'économie politique : la valeur d'un produit tend à se conformer sur le long terme à son coût de production plus le taux de profit attendu.

Or actuellement, le coût de production marginal, celui des mines les moins bien dotées par la nature, telle la mine Homestake (10 % de la production des Etats-Unis), est de l'ordre 450 dollars l'once (31,1 grammes). Ce coût est très voisin du cours actuel de l'once exprimé en monnaie américaine. Mais, en moyenne, le prix de revient (y compris les dépenses en capital) des mines exploitées sur le territoire américain, est voisin de 300 dollars l'once. Cela assure aux producteurs de considérables bénéfices. Le prix de l'or serait ainsi surévalué d'environ 50 %.

QU'EN est-il des actions ? Et, d'abord, que peut-on entendre par « coût de remplacement » des titres à revenu variable ?

Par analogie avec le calcul actuariel, *Lehrman considère la valeur actuelle des* actions américaines équivalant au capital qu'il conviendrait de placer pour recevoir pour une période indéfinie de temps l'actuel bénéfice moyen des sociétés capitalisé au taux courant de l'intérêt. A son niveau présentement constaté, l'indice Standard and Poor fait ressortir une sous-évaluation d'environ 12 % des actions américaines. Dans ces conditions, la meilleure chose à faire pour les investisseurs ne serait-il pas vendre de l'or pour acheter des actions ? Même dans le cadre de son raisonnement ultra-simplifié, Lehrman nuance cette conclusion tout en la faisant sienne.

C'est qu'il convient à la fois de tenir compte de la place de l'or dans l'ensemble des actifs réels et financiers actuellement disponibles et des excellents résultats donnés historiquement par les placements en or. Le total de l'or entre les mains des banques centrales et du public serait de 2,5 à 3 milliards d'onces, soit peut-être 90 % du métal jaune extrait depuis la nuit des temps. Sa valeur équivaut à peu près à la moitié de la capitalisation de Wall Street. Il augmente par extraction nouvelle assez régulièrement d'environ 2 % par an. La production annuelle s'élève à quelque 24 milliards de dollars (140 milliards de francs).

Chemin faisant, Lehrman note que la production annuelle de l'Union sud-africaine, de loin le principal producteur, ne dépasse pas deux tiers de 1 % du stock existant, celle de l'Union soviétique marque également une très grande stabilité à travers le temps, comparable à celle des pays capitalistes. Elle représente environ le tiers de 1 % de ce stock. Il en déduit que ces deux pays, contrairement à un préjugé fortement enraciné, ne sont pas en mesure de peser de façon décisive sur l'économie du métal précieux.

En définitive, l'or thésaurisé représenterait environ 5 % de la totalité des actifs physiques et financiers détenus par des particuliers dans le monde. Comme la corrélation entre l'évolution des cours de l'or et l'évolution du cours des autres actifs est très faible, la possession de l'or est un bon placement de diversification.

Très prudemment, l'auteur de l'étude de Morgan Stanley avance la prévision suivante : d'ici à un an, tant le prix des actions que celui de l'or devrait plutôt diminuer. Aucune raison, par conséquent, d'augmenter ses avoirs en or. Dans le portefeuille à deux compartiments, la proportion de l'or ne devrait pas dépasser 10 %. *Dans un portefeuille* d'actifs multiples, cette proportion devrait être de 5 % au plus.

UNE des questions que se pose Lehrman est de savoir à quelle condition pourrait se produire un nouveau boom boursier. Parmi les indications chiffrées qu'il donne figure celle-ci : quel serait le niveau actuel du Dow Jones si les conditions qui régnaient en *septembre* 1929, *point culminant* de l'avant-guerre, étaient réunies, à savoir, des taux d'intérêt moitié moins élevés qu'actuellement et un taux de croissance annuel de l'économie autour de 2,5 % ?

Sous ces conditions, le Dow Jones atteindrait aujourd'hui la cote des 4 000. Une seule chose paraît assurée : sans baisse substantielle des taux d'intérêt, il n'y a pas de chance de voir la Bourse s'envoler à nouveau. Encore, le précédent sinistre de 1929 montre qu'un niveau relativement bas des taux d'intérêt n'est pas en soi une garantie de stabilité ! ■

(1) « L'or dans un portefeuille global de plusieurs actifs », Morgan Stanley, 1251 Avenue of the Americas, New-York, N.Y.10020.

LE BILAN DES « ENTREPRISES D'INSERTION »

Dépannage et qualification

Parvenir à l'équilibre économique et répondre à la diversité des publics

A la frange des entreprises ordinaires, le petit monde des *« entreprises d'insertion »*, ex-*« entreprises intermédiaires »* a survécu aux vicissitudes de la politique gouvernementale (*le Monde* du 2 mars). Elles forment un groupe à la fois divers et unifié : à travers la diversité même des publics et des activités apparaissent les caractères communs issus de leur objectif permanent : insérer dans le monde du travail des gens qui ont pour caractéristique commune d'accumuler les handicaps, au moins de leur assurer un passage vers la formation : elles sont par définition un lien de transition.

Un petit monde, par la taille comme par le nombre. Même parmi les plus anciennes beaucoup ne réunissent que six à dix jeunes pour une ou deux activités. Ainsi 85 % des entreprises ayant bénéficié d'un financement de Promofaf (1) comptent moins de dix salariés (auxquels s'ajoutent cependant les stagiaires en formation).

Le schéma-type, c'est un directeur — en général un éducateur ou un travailleur social ayant souvent acquis une formation plus ou moins solide à la gestion — entouré de deux ou trois professionnels — anciens artisans ou anciens salariés passés quelquefois par le chômage, — encadrant les jeunes travailleurs à raison d'un pour trois ou quatre au maximum, à la fois *« chefs de chantiers »* et formateurs, avec une secrétaire, dont le rôle de contact permanent avec les *« stagiaires* travailleurs » n'est parfois pas négligeable.

Si la règle reste la petite unité, certaines, les « majors », comme IDEES 21, à Dijon, l'ATFJ, à Chambéry, La Charpente, à Roanne, l'Entreprise polyvalente d'insertion et de services (EPIS), à Grenoble, l'ULAAT ou Alternatives socio-économiques, à Lyon, peuvent réunir vingt, trente ou même quarante « travailleurs » : en plusieurs ateliers (quatorze à l'ULAAT !) allant du nettoyage et de l'entretien des espaces verts à la serrurerie, du bâtiment au forestage, au travail du cuir, voire à l'électronique ; plus rarement autour d'un unique domaine, comme la menuiserie à l'association Julienne Javel de Thize, dans le Doubs.

Dans ces entreprises « multiples », on retrouve la gamme traditionnelle des activités de l'entreprise intermédiaire. Le « bâtiment second œuvre » (peinture, plâtre, carrelage, menuiserie, voire plomberie et électricité), avec le gros œuvre (maçonnerie surtout), en *représente de 30 % à 40 % d'après* la dernière étude du CIMERSS (2), deux entreprises sur trois le pratiquent. Viennent ensuite le forestage (débroussaillage, bûcheronnage) et l'entretien des espaces verts, présents dans une entreprise sur deux, pour 20 % à 30 % du total.

S'y ajoutent les services divers (nettoyage, livraisons, courses, notamment), la restauration traiteur de portage de repas, quelquefois restaurant), des ateliers de couture (confection, tricot) ou de la mécanique automobile. Rares sont encore les entreprises qui sortent de ces secteurs. Cependant, on trouve à l'ULAAT un atelier du cuir (pour la confection de sandales) ; à l'ATFJ de l'électronique. Corbo, en Côte-d'Or, pratique la taille de pierre et la poterie ; Tous Travaux Evry, la réparation de matériel de camping, la SDAVA à Valence le transport et la formation de caristes, La Pije et Utopije à Combs-la-Ville (Seine-et-Marne) la sous-traitance informatique, et l'aide à la gestion informatisée...

Des créneaux à faible plus-value

Cet éventail a de multiples raisons : en particulier la nécessité de trouver à la fois des travaux convenant aux gens accueillis et des marchés. Les entreprises intermédiaires ont dû fonctionner sur des créneaux à faible plus-value économique ; elles doivent, comme dit le président de l'une d'entre elles, *« trouver des activités qui ne demandent pas une capacité technique trop élevée, ayant une rentabilité minimale, et pour lesquelles on puisse trouver aussi l'encadrement ayant la capacité technique nécessaire mais sachant travailler avec ce public »*.

Le secteur du bâtiment réunit plusieurs avantages immédiats. L'existence d'une offre potentielle, d'abord : aménagement de locaux pour le secteur associatif, les municipalités ou les HLM, mais aussi des travaux ou des chantiers trop limités pour intéresser les artisans et que les professionnels peuvent même sous-traiter.

Ce sont aussi des « chantiers » de durée limitée comme dans le cas du forestage et de l'entretien des espaces verts. Cela correspond aux possibilités d'un public peu motivé, rarement capable d'un travail durable et suivi, et qui reste souvent peu de temps en place (la plupart des jeunes passent de trois à six mois dans l'entreprise d'insertion.

« Un de nos responsables de chantier, raconte ainsi un directeur : *s'était engagé dans un programme ambitieux de sous-traitance de maisons individuelles. Nous n'avons jamais pu tenir les délais. »*

A mesure que les « entreprises d'insertion » se consolident, cependant, elles tendent à se professionnaliser et cherchent à échapper à ce type de situation, à ne pas se contenter de ces marchés « captifs », pour jouer davantage le jeu du marché réel, à prospecter de nouveaux clients et de nouveaux « créneaux », à offrir des « produits ». Ainsi Association services travaux forestiers (ASTF), à Gissey-sur-Ouche, en Côte d'Or, fournit des bûches calibrées aux restaurants Courtepaille.

Il s'agit aussi, pour elles, de s'assurer, comme une véritable entreprise, une garantie pour l'avenir. *« Nous avons un client qui fait 75 % à 80 % de notre activité »*, dit par exemple M. Jacky Thevenin, président d'ART, à Lons-le-Saunier, une entreprise qui répare des palettes de déchargement ou fabrique des emballages à façon pour gros matériel. *« Si le contrat s'arrête, que ferons-nous ? »*

Tâche difficile, car, comme le souligne un de ses collègues, *« chaque fois que nous trouvons un créneau intéressant, il risque d'être occupé très vite par de « vrais » travailleurs, plus efficaces que les jeunes que nous encadrons »*. La solution, c'est d'arriver à établir un partenariat avec une ou plusieurs entreprises. Mais peu y sont jusqu'à présent parvenues.

Mais les activités de l'entreprise sont très marquées par leurs publics. Ainsi les ateliers de confection réunissent souvent des jeunes filles maghrébines : ils prolongent une activité familiale traditionnelle correspondant à une formation, achevée ou non, et sont fréquemment animés par des jeunes filles ayant une réelle formation professionnelle mais n'ayant pas trouvé d'emploi.

Les échecs accumulés

Plus généralement, les « entreprises d'insertion », quelle que soit l'étiquette de l'association fondatrice (Sauvegarde de l'adolescence, clubs de prévention, etc.), portent encore la trace de leur origine : plus sociale pour les unes — comme le Tremplin, à Lyon, — qui accueillent des gens pris en charge par des travailleurs sociaux, dans des clubs de prévention, par exemple ; plus liée au chômage pour d'autres, comme La Charpente, à Roanne, Forêt futur, à Toulon, qui reçoivent surtout des jeunes envoyés par les missions locales ou les permanences d'accueil et d'orientation, tandis que d'autres, encore, sont destinées à des gens aux handicaps lourds, passés par l'hôpital psychiatrique, la drogue ou la prison...

Mais les frontières sont floues. Les uns et les autres sont en général issus de milieux défavorisés : ils ont souvent accumulé les échecs, notamment dans leur scolarité. De plus, les « entreprises d'insertion » tendent à mêler les publics, pour assurer leur succès : *« Il faut avoir aussi des gens qui aient la notion de la règle, du règlement et l'idée du résultat à atteindre, sinon nous pouvons mettre la clé sous la porte »*, raconte un directeur. Certains vont plus loin : ils utilisent la diversité pour être à même d'utiliser toutes les activités. Cette diversité des publics, on la constate même pour l'âge : si les « entreprises d'insertion » de la région Rhône-Alpes déclarent accueillir essentiellement des jeunes (moyenne d'âge vingt-vingt-deux ans), la plupart accueillent aussi des adultes : *« jusqu'à cinquante ans et au-delà »* déclare un directeur.

C'est en définitive l'objectif qui détermine l'organisation et le champ des activités. Certaines demeurent un simple outil au service de l'association-mère, qui, souvent dans ce cas, continue à assurer une partie de leurs moyens de fonctionnement (mise à disposition de locaux et de personnel, par exemple) ; elles sont destinées à fournir un dépannage, en même temps qu'à faciliter la réinsertion. Ainsi recherchent-*elles toutes les activités susceptibles* d'y contribuer. C'est le cas par exemple de Besançon tous travaux, outil du Groupe d'accueil et de réinsertion (GAR).

D'autres se veulent proches de l'entreprise, afin de faciliter le passage vers le travail durable ou la qualification. Elles cherchent, comme l'ATFJ, à se donner une spécificité professionnelle, voire technique. Certaines même introduisent des notions de productivité dans la rémunération de leurs salariés, modulant un peu celle-ci en fonction de l'assiduité et du rendement, afin de *« faire sentir, si peu que ce soit, la pression de l'entreprise »*.

Ce choix peut aussi déterminer le statut de l'entreprise : si 98 % ont conservé le statut d'association, *quelques-unes ont adopté* celui de SARL, plus rarement de coopérative de production. Il oriente aussi l'attitude à l'égard de la formation et, dans le cadre de l'alternance, le type de contrat adopté pour les stagiaires : la plupart des entreprises utilisent les trois formules (qualification, adaptation, stages d'initiation à la *vie professionnelle*), *mais certaines* n'y recourent pas ou estiment que les handicaps dont souffrent leurs salariés ne permettent que les SIVP. Le choix cependant demeure ouvert : par rapport à l'objectif d'insertion, la formation est à la fois un appui et un moyen de financement.

GUY HERZLICH.

(1) Promofaf, fonds d'assurance-formation du secteur sanitaire et social, est aujourd'hui un des principaux financeurs des entreprises intermédiaires, avec les services publics et la Fondation de France. (Voir *le Monde* du 2 mars.)

(2) CIMERSS, Centre interdisciplinaire méditerranéen d'études et de recherches en sciences sociales, 4, rue Lisse-Saint-Louis, 13100 Aix-en-Provence.

Après l'accord entre le canadien Campeau et Macy's

L'OPA sur Federated Stores conduira à son dépeçage

NEW-YORK
de notre correspondant

Pour la première fois dans l'histoire mouvementée des OPA (offre publique d'achat), l'une d'elles s'achève par une déclaration de victoire des deux parties. Le président de la chaîne de magasins Macy's, M. Edward Finkelstein, *« très heureux de l'accord obtenu »*, ne tarit pas d'éloges sur la manière et le résultat de l'une des plus grandes batailles boursières de l'histoire, qui a permis à son rival, le magnat québécois de l'immobilier Robert Campeau, d'acheter le quatrième conglomérat de détail américain, Federated stores (*le Monde* daté 3-4 avril). Bataille qui a prouvé que le nouveau type d'OPA, celui pratiqué par les raiders commence à plaire aux hommes d'affaires, *qui jusqu'ici* préféraient plutôt les gentlemen's agreements. *« Je comprends que tous deux soient ravis »*, laisse tomber un analyste new-yorkais, *puisque la force de l'argent a accompli ce que le sens normal des affaires et de la concurrence n'aurait jamais permis. »*

Les milieux financiers ne partagent pourtant pas unanimement ce point de vue. Car pour la première fois, une OPA est utilisée ouvertement pour dépecer une grande entreprise en parfaite santé. Tout commence en janvier dernier par une offre « inamicale » de Campeau corporation, dont le siège est à Toronto, au Canada, pour le rachat de la totalité du capital de Federeted Stores, une immense société holding spécialisée dans la vente au détail, propriétaire notamment des célèbres grands magasins Bloomingdale's à New-York.

La bataille va durer plus de deux mois en raison, d'abord de l'opposition de la firme visée, puis de la tactique utilisée par Macy's. A 4,2 milliards de dollars, l'offre initiale de Campeau n'avait rien de très séduisant pour le conseil d'administration de Federated. Violemment opposé à M. Robert Campeau, gentleman-devenu-raider, son président engage immédiatement une action en justice pour bloquer le canadien et cherche aussitôt – pratique désormais courante – un appui extérieur.

Considérant les moyens financiers de Campeau comme largement insuffisants, les banques américaines ne se pressent pas pour épauler ceux qui pourraient aider Federated, estimant sans doute que l'offre n'atteindra jamais son but. En effet, après avoir, à deux reprises, amélioré les termes de son offre sans que ses concessions amadouent les principaux actionnaires de Federated, Campeau se trouve dans l'impasse.

C'est à ce moment que la chaîne concurrente, Macy's, qui, depuis des années, cherche à étendre son implantation en Californie, l'une des régions-phares de Federated, se *manifeste et fait une contre-offre* dont les termes semblent, sur le papier, meilleurs que ceux avancés par Campeau. *« Voici deux rivaux qui menacent de sortir chacun leur pistolet mais qui, très probablement, n'ont dans leurs poches que des jouets »*, commente à ce moment-là l'hebdomadaire *Barron's*.

En effet, il est fort probable que ni Campeau ni Macy's n'ont les moyens de mettre à exécution leurs menaces respectives contre Federated. L'ayant compris, les rivaux finissent par se donner rendez-vous et par régler, entre quatre yeux et en une demi-heure, ce qui promettait de ruiner non seulement leurs entreprises, mais également leur réputation.

La conclusion fut d'autant plus simple que tous deux voulaient en finir : Campeau s'engage à vendre à Macy's deux divisions de Federated situées dans le sud de la Californie.

« En réalité, nous n'avons jamais voulu acheter Federated, nous voulions simplement la Californie », admet M. Edward Finkelstein au lendemain de l'accord conclu le jeudi 31 mars dans son appartement new-yorkais.

Soulagé, Campeau bat le rappel de ses banquiers, qui, rassurés par la perspective d'une rentrée de liquide, lui accordent immédiatement un appui décisif. Un fois l'offre acceptée par Federated, Campeau admet à son tour qu'il lui faudra vendre plusieurs autres divisions afin de rembourser les créances les plus urgentes. Selon plusieurs analystes, Campeau finira par céder davantage encore et ne gardera de Federated que les divisions-phares, notamment les chaînes Bloomingdale, et Ambraham and Strauss. Ainsi, une société formée en 1929, puissante au point de gêner ses concurrents, sera dépecée afin de réduire les tensions que son expansion avait engendrées.

Si le procédé n'est pas nouveau, la taille de la transaction – cinquième dans l'histoire du pays – remet brutalement en lumière les méthodes des raiders, qui, avec l'appui tacite des banques, se livrent à des redistributions et à des découpages que le jeu normal de la concurrence ne permet que rarement. Par ailleurs, si l'homme de la rue se montre agacé *par l'insistance des étrangers à profiter* de la baisse du dollar, les milieux financiers new-yorkais se félicitent, certes, de la confiance ainsi manifestée dans l'économie américaine. Mais en soulignent également les dangers. Alors que Federated représentait depuis longtemps une forteresse diversifiée prête à affronter nombre de situations difficiles, la redistribution envisagée par Campeau et Macy's créera des empires plus fragiles et plus vulnérables aux intempéries. *« Les structures ressembleront davantage à celles des chaînes à succursales »*, estime M. Walter Loeb, qui, depuis quarante ans, suit le commerce de détail pour la Banque Morgan Stanley. D'autres analystes soupçonnent Campeau, promoteur immobilier dans l'âme, de chercher surtout à *s'introduire en force sur le marché* de la construction de centres commerciaux, activité très lucrative en ce moment.

Quelles que soient les intentions véritables des raiders, l'Amérique a vécu en direct la mort d'une fort belle affaire. Biemtôt, il lui faudra regarder un spectacle similaire, celui du découpage de la vénérable *firme Singer (machines à coudre)*, définitivement passée sous le contrôle du raider Paul Bilzerian, prêt à revendre les pièces les plus intéressantes à des concurrents ravis de l'aubaine.

CHARLES LESCAUT.

Campeau Corporation

– Chiffre d'affaires 1987 : 3 milliards de dollars.
– *Pertes : 182 millions.*
– Effectifs : 32 000.
– Siège : Toronto (Ontario).

Federated Stores

– Chiffre d'affaires 1987 : 11,1 milliards de dollars.
– 428 grands magasins, 76 magasins discount, 127 supermarchés.
– Bénéfice : 312 millions.
– Cote moyenne de l'action sur douze mois : 68,50 dollars.
– Prix de rachat de l'action : 73,5 dollars.
– Effectifs : 135 000.
– Siège : Cincinnati (Ohio).

Un entretien avec M. François Guillaume

« L'agriculteur doit changer de mentalité »

(Suite de la première page.)

Cela veut dire que l'agriculteur doit changer de mentalité. Il s'agit de chercher l'amélioration des revenus beaucoup plus grâce à l'amélioration de la productivité que grâce à celle des rendements. Il faut trouver le moyen de produire autrement. Permettre, notamment, une *valorisation des matières premières* sur place. Ne pas faire, par exemple, en Lorraine des céréales comme on en fait dans le bassin parisien.

– En même temps, est-ce que cela veut dire que la France, qui compte aujourd'hui un million et demi d'agriculteurs, devra se contenter de maintenir les quelque trois cent mille exploitations les plus rentables ?

– Pour moi il n'y a pas de seuil. Il y a une diminution naturelle de la population agricole qui s'effectue par non-remplacement des départs. Le mouvement démographique doit permettre de restructurer les exploitations et favoriser l'installation des jeunes agriculteurs.

L'aménagement rural

– A cet égard, pourquoi l'aménagement rural a-t-il disparu de votre projet de loi ?

– Les quelques dispositions du projet de loi concernant ce problème étaient de caractère général. Or il faut bien considérer que l'aménagement rural est un problème plus vaste *qui concerne bon nombre de* départements ministériels. Il relève d'une politique d'ensemble qui doit être menée quotidiennement. L'aménagement rural doit mobiliser en permanence chacun des ministères et déterminer leurs investissements. Le ministère de l'agriculture peut intervenir en aidant, par exemple, l'agriculture de montagne. Mais le ministère de l'éducation doit de *son côté assouplir ses* normes pour éviter la disparition des écoles.

» Je pourrais prendre aussi l'exemple des routes : si on ne privilégie que les voies à grande circulation, il n'y aura plus rien en milieu rural. Ou encore, prenons l'exemple du téléphone, où le ministre des P et T a amélioré les choses. Mais autrefois, vous aviez l'abonné du Bassin parisien qui pouvait joindre dix millions de correspondants pour la modique somme d'une communication urbaine, ce qui est loin d'être le cas en campagne, où la tarification augmente dès lors que l'on dépasse un département.

» C'est dans chaque région, non pas forcément administrative mais naturelle, que chaque homme politique et chaque spécialiste, chaque socioprofessionnel doit réfléchir à ce que doit être l'aménagement de son territoire. C'est souvent la réflexion politique, au sens large, qui fait défaut.

Mutualisation du Crédit agricole

– La mutualisation de la Caisse nationale du Crédit agricole a donné lieu à d'âpres débats, des campagnes jusqu'au Parlement, et y compris entre M. Balladur et vous-même. Avez-vous envisagé un moment d'abandonner ce projet ?

– Jamais je n'ai renoncé. Quand mes convictions sont profondément établies, je vais jusqu'au bout. Cette réflexion sur la mutualisation du Crédit agricole était partagée par toutes les organisations professionnelles, bien avant que je devienne ministre de l'agriculture. Je n'ai pas perçu, dans les observations de certaines d'entre elles, des raisons de remettre en cause cette orientation. Quant à M. Balladur, il m'a suivi. Il y avait sans doute des conceptions différentes au sein de son administration, mais le ministre d'Etat s'est rangé à mes arguments. J'ai eu l'appui du premier ministre, M. Chirac, qui connaissait le problème sur le fond.

– Comment justifiez-vous cette mutualisation de la « banque verte » ?

– Elle se justifie par le développement de la concurrence, dans la perspective du marché unique de 1993. Il est nécessaire de donner au Crédit agricole une souplesse d'intervention identique à celle dont disposent ses concurrents étrangers. Il n'était, en outre, pas bon d'avoir une organisation bicéphale, où l'Etat avait l'autorité sur la Caisse nationale à caractère public, les caisses régionales étant de type coopératif. C'était une situation de friction permanente. Enfin, certains pouvaient penser que, s'il y avait des erreurs de financement, l'Etat patron de la Caisse nationale, en effacerait les conséquences. J'ai eu le souci de responsabiliser au maximum les acteurs du Crédit agricole.

– Lors de la dernière conférence annuelle agricole, en février, vous avez distribué 1 milliard de francs aux agriculteurs des zones défavorisées, et 2 milliards de francs en compensation de l'achat par le monde paysan de l'organe central de la banque verte. Combien, au total, avez-vous versé d'aides à l'agriculture depuis votre arrivée rue de Varenne ?

– Ce n'est pas ça l'important. Nous étions dans un contexte où le revenu des agriculteurs s'était dégradé depuis la première crise pétrolière. Il fallait redonner confiance et améliorer le revenu des producteurs pour leur rendre une capacité d'investir. Il a fallu aussi tenir compte des difficultés nées des conditions atmosphériques et de la baisse des prix sur les marchés. En 1986, j'ai obtenu 1,4 milliard de francs pour les quarante-cinq départements touchés par la sécheresse. En 1985, ils n'avaient pratiquement rien eu pour une calamité identique. C'était une opération de sauvetage. En 1986 encore, la livre sterling a baissé de 40 %. Les exportations de moutons anglais sur la France ont ainsi bénéficié d'une prime due à la chute de la monnaie britannique. Nous avons obtenu le droit de verser un acompte aux producteurs de brebis.

» Nous essayons en réalité d'ajuster les situations, sans fausser les règles économiques, en donnant à nos interventions un caractère social. Lors de la dernière conférence agricole, nous nous étions engagés à revoir la compensation des handicaps naturels. Le redressement économique de la France a permis de réactualiser le pouvoir d'achat de toutes les aides affectées à la montagne. On a dit que c'était électoral. On dit ce qu'on veut...

Un plan d'aide aux pays en voie de développement

– Parmi les problèmes permanents de l'agriculture française, celui du porc se pose toujours avec beaucoup d'acuité. Quand pourra-t-on enfin le maîtriser ?

– On peut faire du porc à l'infini. Mais pour qui et pour quoi ? C'est la question que doivent se poser les producteurs. La production ne cesse de s'accroître et nous avons un excédent communautaire. Les producteurs ne peuvent plus continuer à mettre le porc sur le marché et à demander aux pouvoirs publics de s'en débrouiller ; cela ne peut pas durer. Il faut développer des politiques contractuelles entre des producteurs et des utilisateurs.
Ces derniers ont un marché, il appelle une production. Cela se fait aujourd'hui pour la volaille. Nous sommes les premiers exportateurs de poulets du monde. Mais tous les producteurs ne sont pas convaincus. Ce problème met en exergue le rôle des professionnels et situe quelle doit être l'intervention de l'Etat.

– Après la guerre, vous avez vu concrètement le plan Marshall arriver sur l'exploitation de votre père avec le tracteur et le pain. Vous avez proposé un plan de réorganisation des marchés agricoles, sur le principe duquel on s'interroge, comme sur ses chances d'entrer en pratique...

– Les marchés mondiaux sont anarchiques ; les prix n'ont rien à voir avec les prix de revient, y compris des pays les plus compétitifs. Les producteurs de denrées tropicales subissent directement la chute des cours. Dans les pays tempérés, les producteurs ne la ressentent pas de plein fouet, *mais la situation* est grave pour les budgets. Il faut mettre de l'ordre dans tout cela. Les importateurs n'y ont pas intérêt. Les exportateurs doivent donc se réunir et tenter de faire comme les pays de l'OPEP. Si on relève les cours mondiaux, on soulage les budgets qui servent à maintenir les prix dans les pays développés. On soulage aussi les agriculteurs des pays du tiers-monde, qui recevront un prix meilleur pour leurs productions.

« Je suis paysan »

» Dans ce schéma, on ne demande pas leur avis aux importateurs. Le Japon l'a bien compris. Il veut simplement participer à la décision sur *l'utilisation* des moyens *financiers* dégagés par ce plan. L'intérêt des pays développés est de trouver, face à eux, des pays qui ont du pouvoir d'achat. Si personne ne veut prendre l'initiative, la Banque mondiale devra le faire. Je vais aux Etats-Unis le 11 avril prochain pour rencontrer le président de la Banque mondiale et le patron du FMI, M. Camdessus pour leur exposer les détails de ce *plan*.

– Que ferez-vous des fonds rendus disponibles par cette éventuelle réorganisation des marchés ?

– Peut-être faudra-t-il encore de l'aide alimentaire. Au Bangladesh, un tiers du territoire est sous les eaux. Dans l'immédiat, on ne peut pas, on ne doit pas laisser les gens mourir. Mais il n'est pas question d'envoyer nos surplus dans le tiers-monde, ce n'est pas la solution. Les moyens dégagés devront servir d'aides à l'investissement et au savoir-faire. A titre d'exemple, nous allons recevoir des agriculteurs ivoiriens qui rencontrent des difficultés pour développer leurs semences de maïs. Ils iront dans les fermes françaises et y acquerront la technique adéquate.

– L'industrie agroalimentaire reste un atout pour la France, mais elle vient de perdre des forces vives comme Lesieur et Martell. Comment pourra-t-elle saisir au mieux les opportunités du grand marché de 1992 ?

– L'important est que chaque type d'entreprise connaisse bien son métier et choisisse son créneau en fonction de ses aptitudes et de son marché. En Lorraine, à la laiterie Saint-Hubert, nous faisons des produits d'innovation. Nous avons pris 15 % du marché du yaourt nature en France en un an et demi. Il faut essayer de constituer des groupes européens. Dans cette entreprise, nous travaillons avec des Allemands, des Belges et quelques firmes françaises. Il y a deux cas de figure. On peut faire BSN. Mais attention aux OPA. On peut aussi passer des conventions, faire des participations croisées qui lient les entreprises au niveau commercial plutôt que financier.

» *Dans l'agroalimentaire, nous* pouvons jouer un rôle de leader et ne pas nous laisser prendre nos affaires par les Américains ou d'autres qui s'en serviront comme emblèmes pour de nouvelles conquêtes. A nous de prendre l'initiative. Les entreprises privées bénéficient de la souplesse du statut de la société anonyme. Il y a aussi les coopératives, avec un statut qu'il faudra réformer pour l'adapter aux conditions nouvelles du marché.

– Vous étiez hier syndicaliste. Vous êtes aujourd'hui ministre. Et demain ?

– J'ai une fonction permanente : je suis paysan. Il y a des exemples illustres dans l'Antiquité de gens qui ont effectué une mission puis sont retournés chez eux pour continuer à travailler la terre. Je n'ai pas réfléchi à ce que ferai demain. Cette période a été terriblement difficile car je me suis parfois battu à front renversé. Certaines critiques faites par des professionnels sur des actions qu'ils réclamaient m'ont quelque peu déchiré. Ma conviction personnelle était partagée par tous les agriculteurs. J'étais leur responsable et c'est leur politique que j'ai mise en place.

» J'ai une certaine fierté d'avoir travaillé pour mon pays et d'avoir bien négocié à Bruxelles. Maintenant, je fais la démonstration aux paysans que M. Jacques Chirac sera le meilleur président de la République pour la France. »

Propos recueillis par
ERIC FOTTORINO
et FRANÇOIS SIMON.

REPÈRES

Emploi salarié

+ 0,1 %

Les effectifs des secteurs marchands non agricoles ont augmenté de 0,1 % en 1987, selon l'enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre publiée par le ministère des affaires sociales. Au quatrième trimestre, ils sont *restés stables* au total : ceux de l'industrie ont baissé de 0,6 %, mais ceux du tertiaire ont recommencé à croître à un rythme voisin de celui qui était observé avant l'été (0,4 %) et le bâtiment-génie civil a connu une *légère croissance* (0,2 %). Sur l'année, la durée hebdomadaire du travail est restée stable pour les employés et a légèrement augmenté pour les ouvriers.

Salaires ouvriers

+ 3,5 %

Sur l'année 1987, selon la même *enquête, les salaires ouvriers* ont augmenté de 3,5 % contre 3,3 % en 1986. Les salaires des moins qualifiés ont progressé plus (4 % au niveau 1 ; 3,7 % au niveau 2), malgré un rattrapage des plus qualifiés *au dernier trimestre. « Le ralentissement très sensible de la hausse des prix fait apparaître une progression de pouvoir d'achat des salaires ouvriers de 1 % en glissement sur douze mois »*, selon le ministère.

Circulation autoroutière

+ 10,8 %

Avec près de 32 milliards de kilomètres parcourus, la circulation autoroutière française a progressé de 10,8 % en 1987 par rapport à 1986, selon le *Bulletin des autoroutes françaises*. Cette hausse recouvre un taux record (+ 14,1 %) pour la circulation des poids lourds contre + 10,1 % pour celle des véhicules légers. Au palmarès des plus forts accroissements de trafic, c'est le tronçon Beaune-Dijon (A-31) qui arrive en tête, avec + 14 %, suivi de l'A-4 (Paris-Metz, + 12,2 %). Les deux autoroutes en tête pour la moyenne journalière en 1987 sont Paris-Lille (37 861 véhicules/jour) et Lyon-Marseille (37 739). Quant à la championne du trafic poids lourds, c'est l'A-1, Paris-Lille, avec 10 268 camions par jour.

Chômage

12,4 % de la population active en Italie

Le chômage en Italie a atteint en *janvier le niveau record de 12,4 % de* la population active contre 11,9 % en janvier 1987. Selon l'Institut central des statistiques, il y avait, en janvier dernier, 2 945 000 personnes à la recherche d'un emploi. Ce chiffre record est dû principalement à l'augmentation du nombre des personnes ayant perdu leur travail (609 000 contre 582 000 en janvier 1987), alors que le nombre des jeunes n'ayant jamais travaillé (1 388 000) est en faible progression ; 70,5 % des demandeurs d'emploi ont entre quatorze et vingt-neuf ans.

Les disparités entre le nord et le sud du pays s'accentuent. Alors que le taux de chômage est en légère diminution dans le Nord (7,6 % contre 8,2 % en janvier 1987), il est en nette augmentation dans le Sud (20,6 % contre 18,4 %). En fait, un travailleur du Mezziogiorno sur cinq est au chômage (32,2 % de femmes et 14,8 % d'hommes).

Assurance-maladie

Activité accrue des spécialistes

Les dépenses d'assurance-maladie n'augmentent pas pour l'instant, ou à peine : selon les statistiques publiées par la Caisse nationale d'assurance-maladie des salariés, fin février, elles avaient augmenté de 3,3 % en francs courants par rapport au même mois de l'année précédente (soit une stabilité en francs constants) et en moyenne annuelle de 2,3 % (contre 2,4 % fin janvier), soit une baisse de 0,2 % à prix constants.

En francs courants, les dépenses d'hospitalisation progressaient, en moyenne annuelle de 4,4 %, pratiquement comme fin janvier, et les honoraires médicaux de 6,3 % contre 5,8 % en janvier. L'activité des omnipraticiens (consultations et visites) diminuait de 1,6 % par rapport à février 1987. Les prescriptions étaient aussi en baisse : – 5,7 % en moyenne annuelle à prix courants pour les médicaments.

Mais une accélération nette apparaît du côté de la médecine spécialisée : par rapport à février 1987, le nombre de consultations, notamment chez les gynécologues, les ophtamologues, les oto-rhino-laryngologistes et les chirurgiens augmentait de 18,4 %, et sur les mois de janvier et de février la hausse des remboursements atteignait 33 %.

Croissance

Optimisme des responsables des grandes entreprises américaines

L'économie américaine a poursuivi son expansion en mars, mais à un rythme moins soutenu qu'en février, indique le dernier sondage réalisé auprès des responsables d'achats des grandes entreprises américaines. L'Association nationale des directeurs des achats (NAPM) précise que son indice s'est établi à 53,3 points en mars, en léger repli sur les 54,9 points enregistrés en février. Un *indice au-dessus de 50 indique* généralement que l'économie est en phase d'expansion. *« La forte augmentation des nouvelles commandes, surtout à l'exportation, et l'anticipation d'un ralentissement du rythme de hausse des prix, témoignent de la poursuite de l'amélioration économique au second trimestre »*, souligne le NAPM.

Conjoncture

Progression moins soutenue en France

Les industriels français s'attendent au cours des prochains mois à une progression moins soutenue de leur production, avec des perspectives modérées de hausse de prix, selon l'enquête mensuelle de l'INSEE.

Pour les chefs d'entreprise interrogés, l'activité industrielle a augmenté *le mois dernier* à un rythme ralenti. Les stocks de produits finis sont toujours jugés inférieurs à leur niveau normal, tandis que les carnets de commandes globaux et étrangers se dégarnissent un peu avec, cependant, des niveaux supérieurs à ceux de la fin 1987.

هكذا من الاصل

Le Monde

En URSS

La poursuite de la grève générale à Stepanakert menace de relancer la tension en Arménie

MOSCOU
de notre correspondant

Les quotidiens soviétiques, et derrière eux, sans doute, les dirigeants du pays, sont perplexes. La grève générale qui, depuis le 24 mars, paralyse Stepanakert, la capitale du Haut-Karabakh, n'a en effet pas encore donné de véritables signes d'affaiblissement et finit par devenir préoccupante.

Bien que cela soit totalement inhabituel pour l'URSS, quelques jours de grève, une semaine même, cela restait jusqu'à présent supportable, puisque la région autonome ne compte après tout que cent soixante mille habitants, qu'elle a très hermétiquement été coupée du reste du monde, et que la poursuite de ce mouvement représentait surtout bien peu de chose par rapport au succès remporté en Arménie même. Là-bas, il y a plus d'une semaine que la situation a été reprise en main par la seule vertu de l'intimidation, et le Kremlin pouvait donc considérer que l'essentiel avait été fait.

En refusant de s'avouer vaincue et d'accepter le veto opposé à sa demande de rattachement à l'Arménie, la majorité arménienne du Haut-Karabakh empêche de boucler le dossier et menace, si sa détermination ne finit pas par s'éroder, de relancer la tension. Samedi, on a ainsi vu un millier de personnes redescendre dans les rues d'Erevan pour protester contre l'inculpation de M. Parouïr Aïrikian et de deux autres militants nationalistes. C'est peu par rapport au million de manifestants qui avaient envahi, fin février, la ville entière, mais c'est certainement déjà beaucoup trop pour un appareil obligé depuis bientôt deux mois à serrer les dents devant une crise qu'il impute à la démocratisation de M. Gorbatchev.

La Pravda publiait, lundi matin, sur une demi-page, un article vindicatif dans lequel elle s'en prend, d'un même souffle, aux dirigeants de l'Azerbaïdjan, coupables d'avoir négligé le développement économique et culturel du Haut-Karabakh, et aux radios occidentales, accusées d'être les « *instigatrices* » de toute la crise caucasienne. Autrement dit, l'organe du Comité central joue sur tous les tableaux en même temps.

En pourfendant la voix de l'Amérique et la BBC, elle fait plaisir aux conservateurs, amateurs d'explica*tions simples et de solutions expédi*tives. En rappelant que les responsables azeris ont systématiquement — « *dans les années de la stagnation [brejnevienne]* » — brimé les aspirations nationales d'une région dont ils étaient censés respecter l'identité et l'autonomie, elle donne au contraire raison à tous ceux, M. Gorbatchev en tête, qui ont souhaité éviter l'épreuve de force et reconnaître la réalité des problèmes. Le tout offre un rare exemple de confusion intellectuelle.

Le flottement de la *Pravda* est d'autant plus frappant que les autres journaux n'arrivaient visiblement pas à accorder leurs violons sur la grève de Stepanakert. Samedi, *Sovietskaïa Rossia* croyait ainsi pouvoir affirmer que le travail avait commencé à reprendre dès la veille. Dimanche, la *Komsomolskaïa Pravda* rapportait, elle, que la situation restait « *complexe* », et décrivait les efforts, apparemment bien vains, des cadres des Jeunesses communistes pour convaincre la population d'arrêter le mouvement. Samedi, enfin, les *Izvestia* annonçaient le début de la mise en œuvre des mesures prises en faveur du Haut-Karabakh, avec notamment l'arrivée d'architectes arméniens chargés de bâtir une maison de la culture et le début des travaux qui permettront désormais à la région de recevoir la télévision arménienne.

Le quotidien du gouvernement n'en notait pas moins que la question était maintenant de savoir si les entreprises reprendraient le travail lundi. « *C'est le principal sujet de réflexion des organes du parti et des soviets* », concluait l'article dans une affirmation qu'il n'y aurait aucune raison de mettre en doute.

BERNARD GUETTA.

En Nouvelle-Calédonie

Cinq formations participeront aux élections régionales du 24 avril

NOUMÉA
de notre correspondant

Quatre formations « loyalistes », une coalition de circonstance entre des personnalités *socialistes* et des indépendantistes dissidents : le dépôt, le dimanche 3 avril, au Haut Commissariat de Nouméa des listes concourant pour les élections régionales du 24 avril, n'a pas vraiment réservé de surprise. La mouvance indépendantiste, tous courants confondus, ayant annoncé son intention de boycotter le scrutin, il était prévisible que l'écrasante majorité des candidats proviendrait du camp des partisans de la présence française sur l'archipel. Au total, deux cent trente candidats affiliés à douze listes se disputeront les quarante-huit sièges des quatre conseils de région dont la réunion formera le congrès du territoire — selon le dispositif institutionnel prévu par le statut du ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons.

Seuls deux partis — le RPCR et le Front national — sont parvenus à présenter des listes dans les quatre circonscriptions régionales. Le grand favori reste évidemment le RPCR, le mouvement tout-puissant de l'île, qui a placé ses trois parlementaires en tête de liste : M. Jacques Lafleur, député RPR dans le Sud ; M. Maurice Nénou, également député chiraquien, sur la côte est ; M. Dick Ukeiwé, sénateur RPR, sur la côte ouest (bien qu'il soit originaire de l'île de Lifou) ; M. Simon Loueckhotte, jeune poulain de M. Ukeiwé, dirigera, lui, la liste RPCR dans les îles Loyauté. Avec trois porte-drapeau sur quatre d'origine mélanésienne, le RPCR entend se poser comme un parti multiracial, et par là contester *au* FLNKS l'exclusivité de la représentation de l'électorat canaque. Mais le fait nouveau réside indiscutablement dans le retour au bercail de M. Henri Leleu — placé dans le peloton de tête de la liste de M. Lafleur, — après plus de trois années d'une dissidence mouvementée. Evincé de la liste RPCR aux élections régionales de 1985, M. Leleu — ancien secrétaire général adjoint de l'administration territoriale — avait mené une guérilla personnelle, sans concessions, contre M. Lafleur avant de fonder, l'été dernier, *le Renouveau calédonien*, courant centriste se proposant de rassembler les modérés déçus du RPCR. En réintégrant cette forte personnalité dont les éclats finissaient par devenir embarrassants, le RPCR vient de porter un coup de grâce à cette tentative de troisième force, une des plus sérieuses de ces dernières années.

Le mouvement de M. Lafleur a, en revanche, plus d'inquiétudes à avoir sur son flanc droit où le Front national pourrait créer la surprise. Fait sans précédent, la section locale du parti de M. Jean-Marie Le Pen présentera des candidats sur l'ensemble du territoire : les îles Loyauté lui étaient restées jusqu'à présent terre étrangère. Représenté dans le sud par son secrétaire général, M. Guy Georges, le Front national pourrait réaliser une percée sur la côte ouest avec une tête de liste à la popularité confirmée, M. Justin Guillemard, *exclu l'année dernière* du RPCR pour avoir dénoncé l'« *affairisme* » des milieux liés à l'entourage de M. Lafleur. Quant aux deux autres formations anti-indépendantistes — le Front calédonien (extrême droite) et une liste d'« entente » (divers droite), — elles *ne présenteront des candidats que* dans la région Sud.

Manifestation du FLNKS à Nouméa le 16 avril

Reste une cinquième formation en lice, *Unir pour construire* (UPC), très attendue celle-là puisqu'elle officialise le désaccord de M. Francis Poadouy, maire de Poindimié, avec la ligne de son parti, le mouvement Libération kanake socialiste (LKS, indépendantiste modéré) favorable, comme le FLNKS, au boycottage des élections. Élu maire de Poindimié avec les voix des conseillers municipaux RPCR, ardent avocat du projet d'urbanisation de sa commune, M. Poadouy avait toujours déclaré qu'il jouerait à fond la carte institutionnelle. Ses positions avaient provoqué *ces derniers mois une grave* crise interne au LKS à un moment où le chef historique du parti, M. Nidoïsh Naisseline avait nettement radicalisé son opposition à M. Bernrad Pons, ministre des DOM-TOM, au point de se rapprocher du FLNKS. En toute logique, la déclaration de candidature de M. Poadouy *devrait lui valoir son* exclusion du LKS. Il s'est allié pour la circonstance avec le maire de Voh, M. Gustave Lethezer, un Caldoche socialiste qui défendra les couleurs de l'UPC sur la côte ouest.

Pour sa part, le FLNKS a affirmé, lors d'une convention réunie ce week-end à Honaïlou, son intention de « *faire échec aux élections* », confirmant ainsi le mot d'ordre de « *mobilisation musclée* » lancé lors d'un récent congrès à Poindimié. Cependant, le mouvement indépendantiste entamera sa campagne de boycottage par un rassemblement pacifique à Nouméa le samedi 16 avril, auquel sont invités tous les « anticolonialistes » du territoire. Il s'agira, a précisé le chef du FLNKS, M. Jean-Marie Tjibaou, d'une « *journée d'explication de nos positions* ». Une espèce de lever de rideau avant que s'engage les actions des « comités de lutte » installés sur l'ensemble de l'archipel.

FRÉDÉRIC BOBIN.

Aux Etats-Unis

M. Dukakis compte sur les primaires du Wisconsin pour affirmer sa candidature chez les démocrates

Depuis l'abandon du sénateur Robert Dole, au lendemain du vote du Connecticut, le 29 mars dernier, le vice-président américain George Bush, est à présent certain d'obtenir l'investiture républicaine, cet été, à la convention de la Nouvelle-Orléans. Aussi la fin des primaires pour le grand Old Party, est-elle déjà dominée par les inévitables spéculations sur l'identité du futur coéquipier de M. Bush sur le « ticket » qui représentera le parti, à l'élection présidentielle.

Plusieurs noms sont déjà avancés, et l'on parle de l'actuel secrétaire à la Maison Blanche, Howard Baker, de George Deukmejian, le gouverneur de Californie, ou même — ce qui serait, considèrent les conseillers du vice-président, d'une grande audace — de Mme Elizabeth Dole, la femme de son rival malheureux, qui a laissé au ministère des transports l'image d'un ministre très compétent.

Chez les démocrates, en revanche, la bataille continue, et avec plus d'âpreté que jamais. Au coude à coude, avec environ six cents délégués chacun, MM. Dukakis et Jackson espèrent être départagés le mardi 5 avril par la primaire démocrate du Wisconsin. Bien que les sondages donnent un net avantage au gouverneur du Massachusetts, le pasteur noir, Jesse Jackson a prouvé qu'il ne fallait pas mésestimer l'impact de sa « *guerre économique* » contre les multinationales, notamment auprès d'un électorat, blanc, encore réduit, mais de plus en plus important. Enfin autre raison supplémentaire de vouloir l'emporter : une victoire dans le Wisconsin aurait un effet très important, avant la primaire cruciale de New-York, le 19 avril prochain. Les sondages eux, ont déjà réconciliés les deux rivaux démocrates et si l'on en croit celui que publie dans son édition du 4 avril l'hebdomadaire *US News and World report* : un « ticket » démocrate avec Dukakis comme candidat à la présidence et Jackson à la vice-présidence l'emporterait contre l'équipe républicaine dirigée par Bush.

● **EGYPTE : peine de mort requise contre quinze extrémistes musulmans.** — Le procureur général a requis, le samedi 2 avril au Caire, à l'ouverture d'un procès devant la Haute Cour de sûreté de l'Etat, la peine de mort contre quinze extrémistes musulmans de l'organisation paramilitaire clandestine Les rescapés de l'enfer, qui a, notamment, tenté d'assassiner en 1987 trois personnalités égyptiennes. Des peines de travaux forcés ont été requises contre dix-huit autres.

● **ÉTHIOPIE : prise d'Akordat par les insurgés.** — Les insurgés érythréens ont affirmé avoir repris, le samedi 2 avril, le contrôle de la ville d'Akordat, à 125 kilomètres à l'ouest d'Asmara, capitale de l'Erythrée. Selon la radio du Front populaire de libération de l'Erythrée (FPLE), les troupes éthiopiennes ont fui la ville, qu'elles contrôlaient depuis dix ans. Le FPLE avait annoncé vendredi que l'armée gouvernementale s'était retirée de quatre villes de l'ouest de l'Erythrée et poursuivait son retrait vers l'est. — *(Reuter.)*

● **GRANDE-BRETAGNE : découverte d'un réseau d'espionnage ?** — Agissant dans le cadre de la « législation sur les secrets officiels », la police britannique a arrêté, *le samedi 2 avril, dans le nord de* Londres, un homme de quarante-deux ans qui a été entendu tout le week-end par les homme de la « special branche » de Scotland Yard. Le suspect, connu sous le nom d'Erwin Van Haarlem, serait, selon le *Mail on Sunday*, de nationalité tchécoslovaque et aurait espionné le système de défense sous-marine de la Grande-Bretagne. — *(AFP.)*

A Tokyo

Bourse en hausse et dollar en baisse

La Bourse de Tokyo a enregistré, le lundi 4 avril, une nouvelle hausse, l'indice Nikkeï gagnant en fin de matinée 138,42 yens pour s'établir à 26 420,54 (+ 0,5 %). L'indice général progressait, pour sa part, de 7,62 points à 2 148,88.

Sur le marché des changes, le dollar était, pour sa part, en net repli, commençant la semaine à 123,85 yens (contre 124,10 yens le 1er avril), son niveau le plus bas depuis trois ans.

Le numéro du « Monde » daté 3-4 avril 1988 a été tiré à 456 081 exemplaires



Télémécanique : hausse de 30 % du résultat

Profitant du cessez-le-feu décidé par la Rue de Rivoli et les autorités boursières dans la bataille qui oppose Schneider et Framatome pour le contrôle de Télémécanique, cette dernière a annoncé, le samedi 2 avril, ses résultats pour 1987. De bons chiffres pour le numéro trois mondial des automatismes industriels : un résultat net consolidé en hausse de 30,8 % à 309 millions de francs et un chiffre d'affaires consolidé de 6,87 milliards de francs, en hausse de 9,1 % — à périmètre constant — sur 1986. Télémécanique *prévoit pour 1988 un bénéfice semblable à 1987*, soit 4,5 % du chiffre d'affaires... « *Si l'aboutissement d'une OPA inamicale ne vient pas casser la motivation du personnel et remettre en cause la productivité actuelle et les orientations stratégiques du groupe.* » Si tout va bien, un dividende de 63 F par action, avoir fiscal compris, contre 57 F en 1987, sera proposé aux actionnaires, dont l'identité définitive ne sera connue qu'après les présidentielles.

● **Fermeture de Technip-Saint-Nazaire.** — L'établissement Technip de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), créé en 1977 et qui avait compté jusqu'à quatre cent vingt-cinq personnes en 1984, a fermé officiellement le jeudi 31 mars. Le retrait du registre du commerce a été effectué. Cette fermeture fait suite au déclin de l'activité nucléaire et, notamment, à l'achèvement de l'usine de retraitement de La Hague (Manche). Cent un des deux cent trente-quatre salariés restants seront licenciés ; cinquante-huit doivent être mutés à l'usine de La Hague, treize dans la nouvelle filiale que Technip crée à Nantes, et qui devait accueillir au moins vingt-cinq personnes. Trente-six ont refusé les postes offerts (une quarantaine) à Paris, siège de Technip.

● **Les marins britanniques restent en grève.** — Le trafic trans-Manche est redevenu normal côté français. Les marins français du trans-Manche ont mis fin, le samedi 2 avril, à leur grève entamée depuis dix-sept jours, après avoir accepté au cours de deux assemblées générales tenues à Calais et Dieppe un accord avec la direction générale de la SNCF sur le régime de travail à bord des cars-ferries de la compagnie nationale. Samedi à 18 h 35, le train-ferry *Nord-Pas-de-Calais* immobilisé depuis le début du conflit, a appareillé, suivi plus tard par le *Côte-d'Azur* et le *Champs-Elysées*.

De l'autre côté du Channel, en *revanche*, les liaisons maritimes restaient perturbées par la grève des marins britanniques de la compagnie P and O, engagée depuis deux mois, et toujours dans l'impasse.

Décès de M. Robert Wagner député (RPR) des Yvelines

M. Robert Wagner, député (RPR) des Yvelines, est décédé le dimanche 3 avril à son domicile de Vélizy-Villacoublay, des suites d'une longue maladie. Il sera remplacé à l'Assemblée nationale par M. Jacques Masdeu-Arus, maire (RPR) de Poissy.

[Né le 6 mars 1911 à Thann (Haut-Rhin), industriel, Robert Wagner était *maire de Vélizy-Villacoublay* depuis mai 1953. Élu député (UNR) de la sixième circonscription de la Seine-et-Oise (devenue ultérieurement les Yvelines) en novembre 1958, il avait été constamment réélu et faisait partie des sept membres de l'Assemblée nationale siégeant sans interruption depuis le début de la cinquième République.

Président de la commission des travaux du district de la région parisienne de 1962 à 1971, président de ce district de juin 1971 à juin 1972, Robert Wagner en avait assuré la vice-présidence de juin 1974 à juillet 1976. Il avait été élu, en mars 1976, conseiller général du canton de Vélizy-Villacoublay et réélu en mars 1982.]

[Né le 7 août 1942, ingénieur, M. Jacques Masdeu-Arus est conseiller général du canton de Poissy-Nord depuis mars 1982. Conseiller municipal de Poissy depuis une élection partielle, en novembre 1981, il avait battu, en mars 1983, à la tête d'une liste d'union de l'opposition d'alors, la liste du maire sortant communiste, M. Joseph Tréhel. Président de la commission des finances du conseil général, M. Masdeu-Aras était en cinquième position sur la liste du RPR aux élections législatives, liste dont les quatre premiers membres avaient été élus députés en mars 1986.]